

LES CAHIERS DE RECHERCHES CRIMINOLOGIQUES

N° 32

INITIATION, MAINTIEN, PROGRESSION ET INTERRUPTION D'UNE TRAJECTOIRE DANS LE COMMERCE DE COCAÏNE : LA PERSPECTIVE DU TRAGIQUANT

**Éric Chartrand
(2000)**



Université de Montréal

Case postale 6128, Succursale Centre-ville
Montréal, Québec, H3C 3J7, Canada
Tél.: 514-343-7065 / Fax.: 514-343-2269
cicc@umontreal.ca / www.cicc.umontreal.ca

**Initiation, maintien, progression et interruption d'une trajectoire
dans le commerce de cocaïne :
la perspective du trafiquant**

Par

Eric Chartrand

*École de criminologie
Faculté des arts et des sciences*

Sous la direction de

Serge Brochu

*Professeur Agrégé
Directeur du Centre International de Criminologie Comparé
Université de Montréal*

Juin 2000

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	II
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 : RECENSION DES ÉCRITS	5
1. LA STRUCTURE HIÉRARCHIQUE DU MARCHÉ NOIR DES DROGUES	6
2. S'INITIER ET PROGRESSER DANS LE TRAFIC DE DROGUES ILLICITES.....	8
2.1. Le trafic de drogue : un commerce lucratif ... pas pour n'importe qui	9
2.2. Le trafic ... une façon de soutenir sa consommation	12
2.3. Se compromettre dans le trafic: s'assurer de la qualité de la drogue consommée	14
2.4. S'investir dans le trafic de drogues : accéder à un style de vie intéressant.....	15
3. FREINER OU INTERROMPRE SA PARTICIPATION DANS LE TRAFIC DE STUPÉFIANTS	16
3.1. Difficultés de quitter le trafic de drogues liées à sa rentabilité	16
3.2. Motivations à quitter le marché.....	17
A) La consommation de cocaïne	18
B) Le style de vie	19
3.3. L'impact du système répressif sur la décision de quitter	20
4. En bref.....	21
CHAPITRE 2 : DÉMARCHE DE RECHERCHE.....	24
1. APPROCHE THÉORIQUE	25
1.1. La phénoménologie	25
1.2. Conséquences de ce cadre théorique	26
2. MÉTHODOLOGIE	27
2.1. Stratégie privilégiée.....	27
2.2. Cueillette des données et déroulement des entretiens	28
2.3. L'échantillon	32
A) Les choix	32
B) La description.....	33
2.4. L'orientation du travail d'analyse	38
2.5 Limites de la recherche	40

CHAPITRE 3 : ANALYSE	42
1. L'USAGE DE DROGUES : UN INCITATIF À PLUSIEURS FACETTES	45
1.1. La consommation de drogues illicites ... un facteur d'initiation à la vente de ces substances	46
1.2. La consommation : une motivation à continuer et un obstacle pour qui veut quitter le trafic	48
1.3. L'incapacité de contrôler sa consommation personnelle et les répercussions sur le trafic	51
1.4. En bref	56
2. LA PERSONNE ET SON CHEMINEMENT	58
2.1. L'impact du pouvoir que confère le statut de trafiquant	59
A) S'initier pour s'imposer	59
B) Le pouvoir...toujours le pouvoir.....	62
2.2. La perte d'attrait du mode de vie déviant dans le milieu des drogues	65
2.3. La prise de conscience des torts causés.....	69
2.4. En bref	73
3. L'ENVIRONNEMENT ET SON INFLUENCE SUR LE PARCOURS DU TRAFIQUANT.....	75
3.1. Les pressions familiales	75
3.2. La réelle portée des pressions de l'appareil judiciaire.....	79
3.3. Le choix de vendre de la cocaïne : une question de demande.....	85
3.4. En bref.....	89
4. LE COMMERCE CLANDESTIN DES DROGUES ILLICITES : UN MILIEU PARTICULIER.....	90
4.1. L'intégration du commerce des drogues	90
4.2. Le milieu du trafic de drogues : un facteur de maintien.....	96
4.3. Les règles du milieu et ses effets.....	98
4.4. Un style de vie plutôt attirant ... celui des trafiquants de drogues.....	103
A)Le caractère lucratif du commerce de drogues.....	103
B) Le monde des drogues : un milieu plutôt excitant.....	111
C) Le trafic de drogues, une occupation permettant une certaine liberté	112
4.5. En bref	113
CONCLUSION.....	117
BIBLIOGRAPHIE	129
ANNEXE.....	134

INTRODUCTION

Depuis toujours, dans chaque société, des gens font fi des lois et adoptent des comportements définis comme étant criminels. En sol nord-américain, le XX^e siècle signe l'arrivée des crimes liés aux substances psycho-actives. La création, en 1908, de la première loi d'application générale à toute la population pour interdire l'opium marque le point de départ des politiques canadiennes en matière de drogues illicites¹ (Beauchesne, 1988, 1992; Solomon et Usprich, 1991). En créant cette loi qui interdisait l'importation, la transformation et la vente de l'opium à des fins non médicales, les législateurs canadiens ont du même coup créé une nouvelle classe de comportements criminels et un commerce illicite particulièrement lucratif (Solomon et Usprich, 1991). Quelques années plus tard, la cocaïne et la morphine (1911) de même que la codéine, l'héroïne et le cannabis (1923) devaient rejoindre l'opium comme substances illicites (Solomon et Usprich, 1991; Brochu, 1995).

La prohibition comme solution politico-juridique visant à enrayer la consommation de certaines drogues a suscité, et suscite toujours d'ailleurs, de nombreux débats. Au sein de la communauté scientifique, des chercheurs ont porté une attention particulière à cette stratégie politique pour en découvrir plusieurs effets pervers. En matière de santé publique, d'une part, la prohibition des drogues aurait empiré la situation en favorisant, entre autres, l'expansion d'un marché noir où circulent des produits de qualité non-contrôlée (Beauchesne, 1992). D'autre part, les anti-prohibitionnistes considèrent que la guerre à la drogue brime les droits individuels en multipliant les contrôles sociaux et en accordant des pouvoirs extraordinaires aux policiers (Bertrand, 1992).

D'un point de vue économique, la prohibition servirait la cause des trafiquants de drogues sous plusieurs angles, notamment en donnant une valeur ajoutée aux produits frappés d'un interdit (De Choiseul-Praslin, 1991). Plusieurs autres champs d'étude se sont développés autour de cette question du marché noir, que ce soit concernant la relation drogue-crime (Golstein, 1987; Brochu, 1995), la violence entourant le système de vente des drogues (Brochu et al., 1997), ou la criminalité perpétrée par les usagers de drogues illicites (Ball et al., 1982; Bonnemain, 1982; Johnson et al., 1985; Faupel et Klockars, 1987; Hunt, 1990; Faupel, 1991; Hunt, 1991; Waldorf et al., 1991; Taylor, 1993; Erickson et Weber, 1994).

Parmi les types de criminalité associés aux drogues illicites figurent les crimes acquisitifs (le vol, la fraude), la criminalité de nature expressive (les manifestations violentes entourant les drogues

¹ Les termes drogue, drogue illicite et substance psycho-active seront employés en tant que synonymes.

illicites) et les crimes d'accord commun dont font partie la prostitution et le trafic (Brochu, 1995). En ce qui concerne plus particulièrement le trafic, plusieurs écrits scientifiques se sont intéressés à diverses facettes de cette activité. Mais peu ont cherché à connaître les facteurs pouvant influencer le parcours global de l'individu au sein de ce trafic, i.e. à comprendre leur trajectoire, soit les facteurs d'initiation, de maintien, de progression et d'interruption d'une trajectoire dans ce domaine. Certaines recherches, essentiellement américaines, ont bien entendu identifié quelques-uns de ces facteurs, mais elles n'ont pas été en mesure de faire le tour de la question dans une perspective de trajectoire.

Dans ce rapport, nous tenterons de mieux comprendre, dans toute leur complexité, ces divers facteurs pouvant influencer la trajectoire des personnes œuvrant dans le commerce de drogues illicites, nous attachant plus spécifiquement au commerce de la cocaïne. Ces connaissances pourront certainement aider les divers acteurs du réseau judiciaire appelés à intervenir auprès de l'individu qui, en plus d'être impliqué dans la vente de drogues, présente fréquemment une problématique de consommation. À titre d'exemple, une meilleure compréhension de ce qui est susceptible d'influencer l'évolution de la trajectoire d'implication des trafiquants de drogues ne peut certainement pas nuire aux professionnels appelés à élaborer un plan d'intervention, plus particulièrement lorsque vient le moment pour eux de cibler les éléments pertinents sur lesquels ils doivent travailler auprès d'une clientèle impliquée dans le commerce de drogues. La connaissance de certaines distinctions concernant les facteurs qui influencent le parcours de ces individus peut également être bénéfique dans le cadre de la production d'évaluations cliniques par ces acteurs judiciaires. Par ailleurs, Schneeberger et Brochu (1995) illustrent à cet effet les difficultés rencontrées par les intervenants de la Sécurité publique et de la Justice lorsque confrontés à des individus qui affichent une double problématique consommation-criminalité.

S'intéresser à ces divers types de facteurs nécessite de prendre en considération plusieurs aspects. Le rôle de la consommation de l'individu sur sa trajectoire dans la vente de cocaïne constitue un de ces points importants à ne pas négliger. Étant une drogue particulièrement coûteuse pouvant engendrer une certaine dépendance, du moins psychologique, la cocaïne fait partie des substances qui favorisent l'implication dans des activités délinquantes, lorsque l'usage atteint un stade problématique. À cet égard, la trajectoire de consommation et celle de l'implication dans ce commerce peuvent être interreliées. Également, le rôle de la personne ne peut être écarté lors de l'examen de la trajectoire du

trafiquant de cocaïne, notamment ses valeurs. De plus, l'environnement dans lequel évolue chaque individu, les pairs tout comme la famille, peuvent venir influencer cette trajectoire. Enfin, les règles propres au fonctionnement du marché noir offrent certaines particularités pouvant certes influencer le parcours de ceux qui y participent, notamment en terme de violence régnant dans ce milieu.

En vue d'approfondir la compréhension du jeu de ces variables dans la trajectoire du trafiquant de cocaïne, tout en demeurant le plus près possible de sa réalité propre, l'approche phénoménologique a été privilégiée, approche qui permet de respecter les significations accordées par l'individu quant à ses expériences de vie. À cette fin, la méthode d'entretien à tendance non-directive a été privilégiée. Vingt entretiens de ce type ont été réalisés auprès d'individus ayant une expérience dans le domaine de la vente illicite de la cocaïne. Ceux-ci ont été appelés à raconter leur expérience dans la vente de drogues illicites depuis le tout début de leur trajectoire. Ces entretiens furent riches en informations, nous ayant permis non seulement d'approfondir la compréhension de leur trajectoire sur des aspects déjà discutés dans des écrits scientifiques antérieurs, mais aussi de repérer certains facteurs jusqu'à maintenant négligés dans ces parcours.

Dans un premier chapitre consacré à la recension des écrits scientifiques, nous tenterons de mieux cerner notre problématique de recherche. Au second chapitre, l'orientation théorique du présent rapport, les choix méthodologiques et les caractéristiques de l'échantillon seront présentés. Enfin, les résultats de l'analyse de contenu des propos des individus interrogés feront l'objet du troisième et dernier chapitre, résultats regroupés selon quatre grandes catégories de facteurs susceptibles d'influencer l'implication dans le trafic de cocaïne : l'influence de la consommation sur l'implication dans le trafic, le rôle joué par les facteurs personnels, environnementaux et leur interaction avec les règles gouvernant le marché noir de la drogue.

CHAPITRE 1 : RECENSION DES ÉCRITS

La revue de la documentation entreprise afin de mieux comprendre le marché noir de la drogue, et plus particulièrement les acteurs sociaux qui s’y compromettent lorsqu’il est question de cocaïne, a permis de constater que la très grande majorité des recherches répertoriées dépeignent la réalité des États-Unis. La trajectoire des trafiquants de drogues illicites, tant au Québec² qu’au Canada, n’a pas particulièrement attiré l’attention des chercheurs par le passé. De plus, la plupart des recherches parcourues portent sur les comportements criminels des gros consommateurs de stupéfiants, principalement les héroïnomanes, mais peu d’études se sont intéressées aux individus spécifiquement impliqués dans le trafic de cocaïne. Et parmi les recherches s’étant penchées plus particulièrement sur les trafiquants de cocaïne, la plupart se sont concentrées sur le propos d’individus s’étant déjà impliqués dans ce domaine, mais pour qui cette activité ne constituait plus une réalité quotidienne au moment d’être interrogés.

Voyons ce que ces études permettent de brosser comme portrait général de la situation actuelle en matière de connaissances sur le marché noir de la drogue afin de cerner les raisons pour lesquelles cette occupation demeure particulièrement attrayante pour plusieurs personnes de même que les facteurs qui freinent ou favorisent une retraite de ce milieu. Mais d’abord, de façon à mieux saisir les nuances possibles relatives à ces facteurs, il convient d’établir des clarifications quant aux typologies employées par les écrits scientifiques pour classifier les différents niveaux et statuts hiérarchiques du commerce clandestin des drogues.

1. La structure hiérarchique du marché noir des drogues

La structure du trafic de drogues apparaît particulièrement complexe³. Néanmoins, et tel que le soutient Brochu (1995), les études qui abordent cet aspect permettent de distinguer les principaux niveaux hiérarchiques et leurs caractéristiques respectives. Selon Murphy et al. (1990), l’organisation du trafic de cocaïne dans la région de San Francisco suivrait une division selon huit niveaux hiérarchiques en fonction des quantités de drogues achetées et vendues : le contrebandier, le trafiquant au kilogramme, le trafiquant à la portion de kilogrammes, le vendeur à l’once, le vendeur à la portion d’onces, le vendeur au gramme, le vendeur à la portion de grammes et enfin, le vendeur de

²Bibeau et Perrault (1995) dans leur recherche intitulée *Dérives Montréalaises* se sont intéressés au trafic de cocaïne et d’héroïne, mais en s’attardant principalement à la réalité quotidienne dans les piqueries situées dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve à Montréal.

³ À cet égard, Adler et Adler (1983) donnent une illustration assez claire de la complexité que peut prendre autant la structure hiérarchique que les relations entre les divers acteurs de la scène du trafic de drogues.

crack⁴. Pour leur part, Adler et Adler (1983) décomposent l'organigramme du trafic de marijuana et de cocaïne du sud-ouest de la Californie en trois niveaux hiérarchique, c'est-à-dire : 1) les trafiquants du sommet de la pyramide dont font partie les contrebandiers qui s'occupent d'importer la drogue et les trafiquants au kilogramme ; 2) les trafiquants du niveau intermédiaire qui transigent de la cocaïne à l'once ; et enfin 3) les vendeurs à la base qui s'occupent de la vente de la cocaïne au niveau des consommateurs. À chacune de ces étapes, le produit subit une adultération (Adler et Adler, 1983). De plus, que ce soit au sommet ou à la base de la pyramide, plusieurs personnes s'emploient, au sein d'une même équipe, à faciliter la circulation de la drogue (Brochu, 1995). Pour l'importation de grandes quantités de marijuana, Adler et Adler (1982) donnent l'exemple d'une équipe de sept personnes pour le transport aérien et routier de la drogue, la sécurité de la transaction, l'entreposage et le financement. À la base, le revendeur fait aussi appel à des individus pour transporter l'argent, la drogue de même que pour se protéger de la police et de certains clients (Hunt, 1990). Ainsi, à l'intérieur des trois divisions de la hiérarchie du commerce de drogue, il existe plusieurs types de trafiquants. Pour faciliter la compréhension de cet organigramme, Brochu (1998) a proposé la structure de ce que pourrait représenter la situation au Canada en tenant compte du statut des individus et de leurs fonctions.

Au sommet de la typologie se situe l'importateur suivi du distributeur principal. Le premier s'occupe d'importer de grandes quantités de substances illicites à l'intérieur des frontières canadiennes alors que le second a comme fonction de transporter et de redistribuer de grandes quantités de drogues à l'intérieur du pays (il ne s'agit parfois pas d'une seule personne, mais plutôt d'une équipe d'individus ayant des fonctions particulières : financement, collecte d'argent, transport, protection, etc.). Au niveau des commerçants, c'est-à-dire le regroupement d'individus qui occupent le milieu de la pyramide, on retrouve trois statuts hiérarchiques, soit le distributeur régional qui a comme fonction d'altérer la cocaïne et de la distribuer à la livre, le fournisseur qui s'occupe d'adultérer également la

cocaïne en plus de produire des unités destinées à la vente en plus grand nombre⁵ et enfin, le gérant qui a comme principale tâche de superviser une équipe d'au moins trois vendeurs (par exemple, il

⁴Au sein de notre échantillon, aucun individu ne s'adonnait au trafic de crack.

⁵Pour faire un parallèle avec les typologies proposées par Adler et Alder (1983) et Murphy et al. (1990) concernant le trafic de cocaïne, les individus qui délimitent le centre de la structure transigent des quantités de cocaïne à l'once

peut s'agir d'une équipe de vendeurs de bar). Donc, au bas de la pyramide se situe le vendeur (ou le revendeur) et son entourage. En fait, le vendeur, qui a comme principale fonction d'opérer la vente au détail auprès des consommateurs (en grammes ou en portion de grammes), fait appel à son entourage pour assurer sa protection et l'aider à faire des ventes en livrant la drogue ou en manipulant l'argent ou la drogue.

Selon la manière dont les individus rencontrés définissaient leurs activités, nous avons été en mesure de découvrir des distinctions au niveau des vendeurs. Il y a effectivement des différences entre le vendeur qui fournit sa propre clientèle et le vendeur de bar, d'arcade ou de discothèque qui, quant à lui, dessert habituellement la clientèle de son gérant (celui-ci n'est pas nécessairement le propriétaire du point de vente) et respecte un horaire de travail.

Ces distinctions étant établies, voyons maintenant quels sont les facteurs identifiés dans les écrits scientifiques comme étant susceptibles d'influencer le parcours des individus impliqués dans le trafic de drogues.

2. S'initier et progresser dans le trafic de drogues illicites

Les nombreux cas d'arrestations et de violence mettant en cause des trafiquants de drogues rendent ce milieu peu attrayant ou, à tout le moins, dissuadent la majorité d'entre nous de s'y compromettre. Les risques d'arrestations et de violence auxquels font face les individus engagés dans ce marché clandestin de la drogue sont bien réels. Plusieurs auteurs (Johnson et al., 1985; Goldstein, 1987 ; Reuter et al. 1990;

Beauchesne, 1992 ; Brochu, 1995 ; Sommers et Baskin, 1997) s'y sont attardés, et traitent autant de violence dans les querelles de territoires, de violence contre et par les petits revendeurs, que de violence subie et utilisée par les forces de l'ordre dans l'actuelle guerre à la drogue. Malgré ces inconvénients, pourquoi certains n'hésitent-ils pas à s'aventurer dans le commerce des substances psycho-actives illicites ?

ou à la fraction d'once. Dans leurs discours, lorsque les individus interrogés faisaient référence aux portions d'once habituellement transigées, ils parlaient en termes de trois et demi (3.5 grammes) ou de sept (7 grammes).

Peu nombreux sont les auteurs qui se sont concentrés spécifiquement sur l'identification des motifs⁶ associés à l'engagement des individus dans la vente de drogues illicites et aucun, à notre connaissance, ne s'est attardé à distinguer explicitement les facteurs ou les motivations qui favorisent la progression de ceux-ci dans un tel commerce. Malgré tout, il est possible de dégager dans la littérature certains thèmes quant aux sources de motivations susceptibles de provoquer une entrée dans le trafic de cocaïne.

2.1. Le trafic de drogue : un commerce lucratif ... pas pour n'importe qui

Le commerce des drogues illicites, et ce n'est plus un secret pour personne, génère des profits faramineux, surtout qu'en obéissant aux mécanismes de toute économie, celui-ci est dynamisé par la répression en offrant une énorme plus-value liée aux risques de ce marché (de Choiseul-Praslin, 1991). Rien d'étonnant que certaines personnes veuillent s'enrichir par cette voie. Cependant, étant hiérarchisés et s'organisant selon une cascade pyramidale, les réseaux de vente provoquent une inégalité quant au partage des profits et quant aux risques encourus à chacun des échelons de la structure. En fait, il demeure possible d'affirmer qu'aux deux extrémités de la cascade, les risques sont inversement proportionnels aux profits puisque au sommet, le trafiquant n'a bien souvent aucun contact avec la drogue et récolte la majeure partie des profits alors qu'à l'inverse, le petit revendeur doit multiplier les transactions avec des personnes souvent inconnues s'il veut réaliser des bénéfices respectables (de Choiseul-Praslin, 1991; Brochu, 1995).

En fait, aux échelons supérieurs, c'est-à-dire au niveau des contrebandiers ou des trafiquants importateurs, on retrouve des personnes intéressées principalement par le profit maximum et pour qui l'appât du gain constitue un agent motivateur important dans la décision de s'impliquer dans le trafic de drogues (Adler et Adler, 1983; de Choiseul-Praslin, 1991). Suite à l'infiltration des échelons supérieurs du marché de la marijuana et de la cocaïne du sud-ouest des États-Unis ayant eu pour but d'observer et d'interviewer plus

⁶ Atkyns et Hanneman (1972), Adler (1985), Murphy, Waldorf et Reinerman (1990) et Waldorf, Reinerman et Murphy (1991) sont, au nombre des recherches recensées, les rares à avoir clairement abordé ce champ d'étude particulier. Atkyns et Hanneman (1972) ont consacré leur recherche à ce sujet en réussissant à recueillir, auprès de 50 trafiquants, des données quantitatives concernant les motivations favorisant la vente de drogues. Pour sa part, Adler (1985) s'est attardée très succinctement aux motivations pouvant conduire des individus au trafic, se contentant de mentionner que les deux sources de motivation majeures seraient de nature hédoniste et matérialiste. Waldorf et al. (1991), dans leur étude portant sur 267 gros consommateurs de cocaïne du nord de la Californie se sont également penchés sommairement sur les raisons qui poussaient certains d'entre eux vers le trafic.

d'une soixantaine de trafiquants d'envergure⁷ sur une période de six ans, Adler et Adler (1983) soutiennent que 75 % des individus rencontrés avaient fait leur entrée dans ce commerce non pas à titre de petit dealer, mais plutôt au niveau intermédiaire de la structure (middle-level dealers), c'est-à-dire en transigeant des quantités importantes de drogues illicites (de une à deux onces dans le cas de la cocaïne) (Adler et Adler, 1983 : 198). De plus, quand ces individus ont pris l'initiative d'accroître leurs activités, cette décision fut habituellement motivée par l'appât du gain (Adler et Adler, 1983). Cette dynamique ne semble pas exclusive au continent américain puisque Langer (1977), qui s'est également intéressé aux trafiquants de marijuana et de haschich du niveau intermédiaire de la région de Melbourne en Australie, soutient que le but ultime poursuivi par les personnes interrogées en s'impliquant dans le trafic était de réaliser des profits.

Cependant, l'aspect lucratif de ce commerce comme agent motivateur est plus complexe à l'échelle des revendeurs. La vente au détail des drogues illicites se fait bien souvent par l'entremise d'individus engagés dans la consommation des produits qu'ils écoulent⁸. Conséquemment, il est permis de croire qu'à cet échelon, la rentabilité des ventes est fonction du degré de toxicomanie des individus qui les réalisent. Ainsi, Johnson, Kaplan et Schmeidler (1990), qui ont mené une étude auprès de consommateurs abusifs d'héroïne, avancent que les revendeurs se trouvent très activement impliqués dans des crimes liés à la vente de drogue, mais qu'en contrepartie, ils reçoivent très peu en retour (Johnson et al., 1990). Les rétributions que peuvent recevoir ces individus à la base de la hiérarchie sont si modestes que, même pendant les jours les plus actifs, où une moyenne de 17 transactions mettant en cause de l'héroïne sont réalisées, la combinaison des revenus n'excède pas 86 \$ par jour (Johnson et al., 1990). Bien plus, Johnson et al. (1985) illustrent très clairement que les héroïnomanes désireux d'œuvrer dans la vente de stupéfiants se situent dans une position de vulnérabilité vis-à-vis des trafiquants-employeurs, ceux-ci étant dans l'obligation de négocier quotidiennement leurs conditions de travail alors que leurs revenus, bien souvent modestes, dépendent de la qualité de la drogue léguée par leurs supérieurs. À l'opposé de cette tendance, les données recueillies par MacCoun et Reuter (1992) ont donné lieu à une moyenne d'environ 30\$ le taux horaire des 186 répondants composant leur échantillon de revendeurs. Cependant, tel que le soulignent les auteurs, approximativement la moitié des répondants seulement ont rapporté garder pour leur propre consommation des quantités des substances psycho-

⁷Tel que précisé précédemment Adler et Adler (1983) discutent ici principalement de contrebandiers et de trafiquants à la livre.

⁸Johnson et al. (1985) soulignent que le très grand nombre d'héroïnomanes impliqués dans la vente des drogues illicites agit dans la vente au détail.

actives illicites qu'ils distribuent, et d'ordinaire ce ne sont que de petites quantités. Ce qui laisse présager qu'une majorité des individus rencontrés n'étaient donc pas dans une phase de grande dépendance, phase où la hantise du sevrage pousse fréquemment le toxicomane à des gestes irréfléchis et à une mauvaise planification de ses activités délinquantes (Brochu, 1995). Somme toute, il est certes permis de croire que des problèmes de consommation peuvent amener des individus à gérer inadéquatement leur commerce. Comme il est également plausible d'envisager que des consommateurs abusifs d'héroïne ou de cocaïne acceptent notamment d'œuvrer dans la vente de drogues illicites à des tarifs moindres que ceux qui n'éprouvent pas de problèmes de consommation. Et enfin, dans des milieux socio-économiques défavorisés où les possibilités de décrocher un emploi légal bien rémunéré sont très limitées, la vente de substances psycho-actives illicites peut certainement constituer l'une des seules voies lucratives intéressantes.

C'est à tout le moins ce que tend à confirmer l'étude pilote menée par Dembo, Hughes, Jackson et Mieczkowski (1993) dans deux projets domiciliaires de la Floride. Les 110 entrevues réalisées l'ont été auprès d'adolescents impliqués dans la vente de cocaïne/crack (n = 34), d'adolescents non impliqués (n = 16), de parents d'adolescents trafiquants (n = 8), de parents d'adolescents non impliqués (n = 19), de propriétaires de commerces (n = 15), de membres de la communauté et d'agences de contrôle (n = 18). Il est ressorti de cette étude qu'une majorité de répondants, dans chacun de ces groupes, croyait que les jeunes s'impliquent dans la vente de crack principalement pour gagner de l'argent et parce que les emplois légaux disponibles sont trop peu rémunérés. En ce qui concerne plus particulièrement les adolescents impliqués dans le commerce de crack, la totalité affirmait vendre cette substance pour gagner de l'argent, et 97 % de ceux-ci soutenaient agir ainsi parce que, selon eux, les emplois légaux offerts dans leur communauté constituaient des occupations sous-payées. De plus, pour la majorité de ceux-ci, l'initiation dans le trafic n'a pas été motivée par la nécessité de soutenir leur consommation, la vente étant apparue avant les premières consommations de cocaïne. D'autre part, et tel qu'avancé précédemment, il apparaît plus que probable que les problèmes de toxicomanie agissent sur la rentabilité des ventes de drogues illicites puisque les revendeurs rencontrés dans le cadre de l'étude disaient encaisser la somme considérable de 672\$ en moyenne chaque semaine. Ces sommes d'argent servent non pas à financer une consommation abusive, mais sont plutôt en grande partie écoulées dans des objets de luxe tels des bijoux, des autos, des vêtements ou réinvesties dans leur "business". Aucun doute que, dès le départ, l'adhésion de ces adolescents au trafic des drogues illicites fut motivée par le désir d'acquérir des pécules. Alors que

certaines ne prendront jamais conscience des sommes d'argent qui leur glissent entre les mains, d'autres, à l'instar de ces adolescents, réaliseront à un moment donné que ce marché peut devenir très lucratif.

En effet, le caractère mercantile lié à la vente de drogue apparaît également agir comme facteur de progression auprès de certains revendeurs qui prennent conscience des profits pouvant être réalisés dans ce commerce. Des revendeurs de cocaïne, motivés initialement à faire leur entrée dans le trafic de cocaïne exclusivement pour faciliter l'accès au produit convoité, ont modifié leurs intérêts et leur façon d'agir après avoir constaté l'importance des gains financiers pouvant être réalisés (Murphy et al., 1990). Tendances similaires chez des trafiquants de substances psycho-actives illicites variées qui, à priori, entretenaient fondamentalement des ventes de faible importance principalement limitées à un cercle d'amis relativement restreint mais qui, à un certain moment, ont tenté d'élargir leur marché et d'organiser leurs opérations de façon à profiter du potentiel lucratif du commerce dans lequel ils étaient impliqués (Tunnell, 1993).

2.2. Le trafic ... une façon de soutenir sa consommation

Si pour certains le trafic de drogues illicites est synonyme de façon de s'enrichir, pour d'autres il constitue davantage une spécialité criminelle leur permettant d'acquérir facilement les revenus nécessaires pour soutenir une consommation problématique. L'acquisition d'argent constitue certainement le but recherché par ces deux types d'individus, mais la motivation sous-jacente à cette visée diffère dans les deux cas.

Effectivement, il existe une différence fondamentale au plan motivationnel entre l'homme d'affaires attiré vers le trafic de drogues parce qu'il est préoccupé exclusivement à accroître sa richesse personnelle, et le toxicomane qui voit en cette activité illégale une solution à sa consommation devenue trop onéreuse. De fait, le trafic de drogues illicites représente aux yeux de l'utilisateur abusif de ces substances une activité illégale lui facilitant non seulement l'accès à celles-ci, mais lui permettant également de les obtenir sans déboursier d'argent (Faupel et Klockars, 1987; Carpenter et al., 1988). Plusieurs auteurs s'étant concentrés sur la criminalité des gros consommateurs de substances psycho-actives illicites se sont penchés sur cette dynamique et soutiennent qu'effectivement, une grande proportion de ces derniers sont impliqués à un moment donné dans le trafic à petite échelle afin de subvenir à leurs propres besoins en drogue (Waldorf, 1973; Ball et al., 1982; Bonnemain, 1982; Johnson et al., 1985; Faupel et Klockars, 1987; Hunt, 1990; Faupel, 1991; Hunt, 1991; Waldorf et al., 1991; Erickson et Weber, 1994). D'autres chercheurs s'étant plutôt intéressés aux modes d'entrée dans le trafic, de même qu'aux caractéristiques des trafiquants, ont

constaté une tendance similaire (Atkyns et Hanneman, 1972; Carpenter et al., 1988; Murphy et al., 1990; Tunnell, 1993).

Du premier groupe, Faupel et Klockars (1987), qui ont cherché à clarifier la relation entre la dépendance à l'héroïne et la criminalité perpétrée par les héroïnomanes, soutiennent que la totalité des 32 individus grandement dépendants de cette substance ayant été interviewés sur leur histoire de vie ont rapporté avoir joué le rôle de revendeur durant la période de consommation et ce, afin de soutenir leur problème de dépendance. Devenir un revendeur occasionnel représente une conséquence quasi inévitable du fait de devenir héroïnomane (Jonhson et al., 1985; Faupel et Klockars, 1987; Faupel, 1991). Dans la même veine, Hunt (1990) soutient que la majorité des utilisateurs de substances psycho-actives illicites ne sont pas impliqués dans la revente de celles-ci, mais qu'en contrepartie, une très grande partie de ceux qui abusent de ces produits, particulièrement de l'héroïne et de la cocaïne, sont impliqués dans la revente de drogues.

Selon le point de vue des "junkies", l'implication dans cette revente comporte deux avantages majeurs par rapport aux autres formes d'activités quotidiennes dans lesquelles ils peuvent s'investir : d'une part, cette implication facilite les démarches de recherche en drogue pour leur propre consommation et, d'autre part, elle devient une source d'argent pour l'achat de drogues ou une source de drogues en soi (Faupel et Klockars, 1987). Par contre, ce choix d'agir dans la vente de drogues illicites pour soutenir une consommation problématique n'a pas que des avantages pour le toxicomane. En plus d'être fréquemment les subordonnés de revendeurs qui les exploitent, et d'avoir à exécuter les tâches les plus dangereuses tant en ce qui concerne les risques de violence que d'arrestation, ceux qui empruntent cette voie sont confinés à des rôles de second plan sans que la justice les prenne en considération au moment de leur arrestation (Johnson et al., 1985). Selon ces auteurs, œuvrer comme intermédiaire entre le client et le revendeur, comme tenancier de piqueries pour le compte d'un revendeur, dans le transport de grandes quantités de substances psycho-actives, dans l'essai des drogues ou dans la recherche de clients potentiels, représentent des tâches qui meublent généralement le quotidien de ces individus aux prises avec un problème de toxicomanie. Rémunérées principalement en drogues, ces personnes ne touchent que très peu ou pas du tout d'argent pour leur travail (Johnson et al., 1985).

Au Canada, dans une recherche menée auprès de 100 usagers de cocaïne de la région métropolitaine de Toronto, Erickson et Weber (1994) soulignent cette orientation chez les consommateurs de drogues

illicites à se tourner vers le trafic pour se procurer leur propre drogue. Invités à se prononcer sur une liste de dix-huit façons d'obtenir de la cocaïne, les répondants ont identifié le trafic comme étant la troisième voie la plus communément utilisée pour s'approvisionner en cocaïne. Les deux façons employées le plus fréquemment étant, dans l'ordre, l'achat de drogue avec leur propre argent, et l'emprunt d'argent à la famille ou à des amis. La moitié des personnes interrogées ont effectivement affirmé que la vente de cocaïne constituait une façon pour eux d'obtenir la substance convoitée, alors que 40% d'entre eux indiquaient la vente d'autres drogues (Erickson et Weber, 1994). Fait intéressant concernant cette étude, la plupart des individus interrogés ont décrit leur consommation comme étant peu fréquente et contrôlée.

Parmi les chercheurs qui se sont intéressés plus spécifiquement aux individus engagés dans le trafic de drogues illicites, Tunnell (1993) mentionne que l'ensemble des 10 détenus composant son échantillon ont affirmé avoir toujours été dépendants à une drogue durant leur implication dans la vente. Plus encore, la totalité ont également souligné s'être compromis dans la vente de substances psycho-actives illicites pour une raison : supporter leur dépendance. Murphy et al. (1990) caractérisent le "stash dealer" comme étant "un individu impliqué dans la vente et/ou la vente de cocaïne afin de supporter ou subventionner sa consommation personnelle" (Murphy et al., 1990 : 332) (Traduction libre).

Même chez les adolescents impliqués dans le commerce des drogues illicites, le désir d'acquérir une source en drogue de même que l'argent nécessaire à l'achat de celle-ci constitue, comme chez leurs aînés, un incitatif à s'initier dans ce commerce. C'est ce que dévoilent les 32 entrevues réalisées auprès d'adolescents engagés tant dans le trafic de grandes quantités de substances psycho-actives illicites que dans la vente au détail de celles-ci (Carpenter, Glasser, Johnson, Loughlin et Wood, 1988). Selon ces auteurs, il se dégage des entretiens deux raisons majeures à partir desquelles les répondants justifient leurs comportements, c'est-à-dire acquérir l'argent nécessaire pour financer leur consommation personnelle et obtenir une source en drogue pour cette même consommation.

En somme, la vente de drogues illicites apparaît être une voie fort accommodante pour nombre de personnes devenues dépendantes de drogues illicites onéreuses.

2.3. Se compromettre dans le trafic: s'assurer de la qualité de la drogue consommée

Quoique les recherches traitant de cet aspect n'abondent pas, il convient d'opérer une distinction entre le fait d'être motivé à s'adonner à la vente de substances psycho-actives illicites pour financer sa propre

consommation, et le fait de faire son entrée ou de demeurer dans ce commerce afin de s'assurer de la qualité et de la pureté du produit consommé. En ce sens, Murphy et al. (1990) indiquent que certains individus qu'ils identifient comme des "connaisseurs" ont soutenu s'être impliqués dans le trafic de cocaïne parce que désireux de faire usage de drogues de haute qualité. Aussi étonnant que cela puisse paraître, c'est dans un souci pour leur santé que ces individus ont été motivés à acheter de grandes quantités de cocaïne qu'ils partageaient avec un cercle d'amis très fermé (Murphy et al., 1990). De cette façon, ils évitaient la consommation de cocaïne adultérée avec des substances pouvant être dangereuses. Également préoccupés par la pureté des substances psycho-actives illicites consommées, plusieurs trafiquants d'envergure résistent de leur côté à abandonner cette activité qui leur garantit une source constante en drogues de qualité (Adler et Adler, 1982). Cependant, dans ce dernier cas, il s'agit davantage d'un facteur de maintien que d'une motivation favorisant l'initiation dans ce milieu.

2.4. S'investir dans le trafic de drogues : accéder à un style de vie intéressant

Le style de vie associé au trafic de stupéfiants demeure intéressant autant pour certains revendeurs que pour certains trafiquants d'envergure.

Certains auteurs (Faupel et Klockars, 1987; Brochu, 1995) soutiennent effectivement que le trafic de stupéfiants à petite échelle demeure intéressant pour nombre de consommateurs de ces produits parce qu'il s'agit d'une occupation qui respecte leur style de vie : elle ne nécessite ni beaucoup de temps ni beaucoup d'efforts, peut être opérée directement au domicile, facilite l'accès à la drogue et, finalement, permet de rencontrer d'autres consommateurs.

En ce qui concerne les trafiquants d'une certaine envergure, le commerce de drogues illicites peut représenter une activité étroitement associée à un rythme de vie excitant caractérisé par des extravagances tant d'un point de vue économique que social. Effectivement, Adler (1985) a pu dégager, à l'échelle des trafiquants et contrebandiers de cocaïne et de marijuana d'envergure, deux sources de motivations ayant conduit plusieurs d'entre eux dans cette voie. Outre celles faisant référence aux bénéfices lucratifs de ce marché et aux extravagances matérielles que ceux-ci permettent, il y a manifestement existence d'une source de motivation de nature hédoniste inhérente au style de vie propre au monde des trafiquants. Nombreux seraient ceux attirés dans ce commerce par le style de vie qui s'y rattache, style de vie qualifié d'effréné et caractérisé par les "partys"

intensifs arrosés de champagne et de cocaïne, les partenaires sexuelles variées, les consommations abondantes de drogues, la liberté, les risques et l'excitation (Adler et Adler, 1983; Adler, 1985). En fait, pour certains trafiquants il ne s'agit pas que d'un style de vie, mais également de l'acquisition d'un statut social leur donnant le pouvoir d'un certain rythme de vie.

Par exemple, même au péril de perdre l'anonymat, certains trafiquants n'hésiteraient pas à exploiter leur statut pour impressionner et séduire les femmes (Adler et Adler, 1980). En fait, le pouvoir et le prestige associés au statut de trafiquant de drogues semblent intimement liés au pouvoir et prouesses sexuelles. Plus encore, ce prestige et ce pouvoir, pour certains, est la source principale de motivation ayant favorisé leur introduction dans le commerce des drogues illicites (Waldorf et al., 1991), en tant que facteurs clés de leur intégration sociale (Adler et Adler, 1980). Pour sa part, Langer (1977) considère plutôt le prestige, le pouvoir et l'image positive de soi comme des récompenses secondaires au fait d'être établi comme un trafiquant de drogues et non la motivation première d'entrée dans ce marché.

En regard de ces constatations, il est plus facile de comprendre pourquoi, au sein du marché de la drogue, il appert qu'une dépendance puisse aisément se développer non seulement par rapport au produit, mais également à l'égard d'un groupe d'appartenance composé de consommateurs et de vendeurs, de même qu'au mode de vie impliqué par cette activité. Ces éléments sont donc importants à retenir en tant que facteurs pouvant favoriser le maintien dans le trafic de drogues illicites.

3. Freiner ou interrompre sa participation dans le trafic de stupéfiants

Si les lignes qui précèdent cherchaient à clarifier les divers motifs ou motivations pouvant conduire et faire progresser des individus dans le trafic de drogues illicites, celles qui suivent s'attarderont plus spécifiquement aux facteurs qui freinent ou qui encouragent les personnes engagées dans ce milieu à le quitter.

3.1. Difficultés de quitter le trafic de drogues liées à sa rentabilité

Ce sont certainement Adler et Adler (1983) qui ont le mieux décrit les facteurs qui rendent difficile la décision de quitter cette activité chez les gros trafiquants. Ceux-ci réfèrent tout d'abord aux satisfactions hédonistes et matérialistes que ces individus retirent de ce milieu; satisfactions précédemment exposées.

Également, les années investies dans ce milieu, les relations établies dans ce commerce tant au niveau des affaires qu'au plan de l'amitié, de même que l'image qu'ils ont d'eux-mêmes et de leur rôle, sont autant de raisons qui rendent particulièrement difficile la décision de ces personnes de quitter leur milieu. Enfin, les trafiquants et les contrebandiers hésiteraient à abandonner ce commerce parce qu'il semble difficile pour eux de trouver une autre voie pour gagner légitimement leur vie de manière aussi lucrative.

Sur ce dernier facteur, Adler et Adler (1983) avancent que, parmi les individus interrogés, le phénomène le plus souvent observé est celui où l'individu a sincèrement l'intention de quitter, mais recherche continuellement un dernier "big deal" avant de se retirer, lequel sera en fait le dernier avant le suivant. D'autre part, des individus sont incapables de se retirer aisément parce qu'ils sont continuellement sollicités pour exécuter des tâches dans ce commerce. D'autres, sous l'influence de personnes extérieures au monde des trafiquants, en viennent à suspendre leurs activités, sans toutefois compenser par une autre source de revenus. Finalement, d'autres essaient de s'orienter dans une autre ligne d'occupation, soit en se dirigeant vers un ancien emploi, dans une entreprise légitime servant auparavant à blanchir les revenus du marché de la drogue ou dans une occupation tout à fait nouvelle. Cependant, plusieurs d'entre eux s'aperçoivent que leur ancienne occupation a trop changé ou encore, que leur commerce de façade n'est plus assez rentable pour les soutenir sans l'argent illégal qui y circulait.

En dehors de ces facteurs purement mercantiles rattachés aux hautes sphères de ce commerce, quels sont les autres éléments qui rendent difficile de quitter la trajectoire dans ce commerce ?

3.2. Motivations à quitter le marché

À l'échelle des recherches portant spécifiquement sur la réalité des trafiquants de drogues illicites, Waldorf, Murphy et Lauderback (1994), dans une autre étude américaine, dégagent différentes sources de motivation entourant la cessation de cette activité pour un échantillon en grande partie constitué d'individus provenant du sommet de la hiérarchie. Basée sur des méthodes à la fois quantitatives et qualitatives, cette recherche rend compte effectivement de plusieurs raisons ayant mené les individus interrogés (n = 80) à abandonner le trafic. Celles-ci sont, selon les auteurs, souvent très complexes, et dans plusieurs occasions, il s'agit d'une combinaison de conditions et de facteurs qui ont conduit ces individus à reconsidérer le choix d'œuvrer dans la vente de cocaïne. Néanmoins, et bien que les auteurs n'aient pas considéré cette perspective dans la présentation de leurs résultats, il demeure, selon nous,

possible d'identifier deux facteurs d'interruption déterminants, à savoir la consommation de cocaïne et le style de vie rattaché au milieu des trafiquants de drogues.

A) la consommation de cocaïne

Effectivement, outre les données relatives aux différentes formes sous lesquelles la justice criminelle impose des pressions sur les trafiquants⁹, ce sont les problèmes psychologiques (45%) qui ont été le plus souvent rapportés comme des incitateurs à quitter ce milieu. Ces problèmes psychologiques sont : la paranoïa, le sentiment de découragement à l'égard d'un usage continu, la sensation d'avoir perdu le contrôle et, finalement, les fréquentes insomnies. Les problèmes physiques (35%) figurent au deuxième rang des raisons les plus souvent mentionnées, problèmes se traduisant le plus fréquemment par des difficultés touchant les voies nasales et des palpitations cardiaques. Tout porte à croire cependant, que ces difficultés psychologiques et physiques sont davantage associées à un usage abusif de cocaïne qu'à l'implication dans le trafic (Jekel et al., 1986; O'Brien Fehr, 1988; Erickson et al., 1994; Erickson et Weber, 1994; Brochu, 1995). Sans caractériser les membres de leurs échantillons comme étant des toxicomanes, Waldorf et al. (1994) soulignent néanmoins que la plupart d'entre eux font un usage

important de cocaïne, et que 60% des répondants déclarent s'être déjà sentis dépendants à une drogue¹⁰. Par la suite, ce sont les pressions exercées sur le trafiquant par son épouse ou amie de cœur (31,3%) et celles manifestées par la famille (20%) qui constituent les troisième et cinquième raisons les plus communément soulignées par les répondants. La quatrième raison constitue les ventes considérées non-profitables (26,2%). Encore là, ces difficultés financières sont décrites comme étant reliées à l'inaptitude et à l'incompétence de l'individu en matière de vente ou bien, comme les conséquences d'un problème de consommation personnelle de cocaïne. Dans la lignée des observations décrites par Adler (1985), ces résultats viennent ébranler la croyance, voire démentir le mythe populaire, voulant que seuls les petits revendeurs des échelons inférieurs soient aux prises avec des problèmes de consommation abusive de substances psycho-actives illicites.

⁹Les auteurs ont distingué, dans la présentation des données recueillies, les résultats mettant en cause les pressions de la justice criminelle en tant que sources de motivation favorisant l'arrêt du commerce des drogues illicites, des autres raisons identifiées comme pouvant avoir le même effet sur les trafiquants. La présentation de ces données se fera ultérieurement par l'entremise d'un autre article qui s'y est entièrement consacré soit, celui de Waldorf et Murphy (1995).

¹⁰Selon le Comité permanent de la lutte à la toxicomanie (1996), il y a une distinction à faire entre l'usage et l'abus tant en ce qui concerne l'alcool que les différents psychotropes illicites. En ce qui concerne l'usage, la consommation est plutôt récréative ou exploratoire. Dans le cas de l'abus, la consommation pose un problème et entraîne des risques de dépendance. Pour sa part, Brochu (1995) suggère que la carrière toxicomane suit

D'autres résultats ayant trait au style de vie s'avèrent également assez étonnants.

B) Le style de vie

Alors que certains auteurs (Adler, 1983; Adler, 1985; Waldorf et al., 1991) révèlent que le style de vie rattaché au monde des trafiquants de substances psycho-actives illicites attire initialement des individus vers ce commerce, Waldorf et al. (1994) soulignent, pour leur part, que ce même style de vie constitue, selon les personnes interrogées, le plus important incitateur à quitter ce milieu. Effectivement, invités à se prononcer dans un entretien quantitatif sur la plus importante raison les ayant conduits à quitter la vente de cocaïne, 43,8% des répondants identifiaient le style de vie associé au trafic de drogues illicites. Il devient donc incontournable de se questionner sur ce qui peut se produire chez le trafiquant pour que le style de vie initialement considéré particulièrement attrayant puisse devenir la raison principale pour abandonner cette activité illicite. Certains auteurs donnent des pistes de réponse à cette situation pour le moins paradoxale.

Selon des études portant sur le cheminement délinquant, la possibilité de concevoir l'interruption du trafic comme l'effet d'un processus de maturation pour certains individus devient tout à fait plausible. À ce propos, Leblanc et Fréchette (1989) montrent que le développement de l'activité délictueuse, c'est-à-dire de l'apparition jusqu'à l'extinction, s'accomplit au moyen de trois mécanismes à savoir, l'activation, l'aggravation et le désistement.

Pour sa part, Brochu (1995) avance que des facteurs liés à la personne, à l'environnement dans lequel elle évolue, à son appartenance à une sous-culture, de même qu'aux substances psycho-actives qu'elle consomme, pourraient provoquer le maintien, la progression ou l'interruption de comportements déviants, qu'il s'agisse de consommation de drogues illicites ou d'activités criminelles perpétrées par les usagers de ces substances. Au nombre des conditions personnelles, la réduction de l'attrait et de l'excitation initialement ressentis lors de l'adoption d'un style de vie déviant, amplifiés par l'épuisement des capacités

habituellement quatre phases à savoir, l'utilisation occasionnelle, la phase d'usage régulier, la période d'usage abusif suivie finalement, du stade de grande dépendance.

physiques et psychologiques nécessaires pour profiter pleinement de ce mode de vie, sont autant de facteurs pouvant favoriser une cessation.

Demeure à considérer l'appareil répressif en tant que facteur d'interruption.

3.3. L'impact du système répressif sur la décision de quitter

La crainte d'être appréhendé par la police constitue certainement une raison qui vient en tête de la plupart des gens lorsqu'on traite des facteurs pouvant conduire des individus à désertir le trafic de cocaïne. Pourtant, des études américaines (Adler et Adler, 1980; Ekland-Olson et al., 1984; Adler, 1985; Waldorf et Murphy, 1995) sous-tendent le contraire. Quoique les sanctions légales aient pu produire un certain impact dissuasif sur des vendeurs de cannabis en ne faisant que diminuer leurs activités (Ekland-Olson et al., 1984), règle générale, les recherches sur le sujet avancent que les trafiquants ne considèrent pas les forces de l'ordre comme une véritable menace. L'une d'entre elles, qui cherchait à identifier le rôle joué par les pressions de la justice criminelle sur la décision d'ex-trafiquants de cocaïne de quitter ce milieu, indique effectivement que la peur générale d'être appréhendé est minimisée par la majorité des répondants (Waldorf et Murphy, 1995). De plus, bien que la plupart d'entre eux réalisent l'existence de risques d'être détectés ou appréhendés par la police en s'impliquant dans la vente de drogues, ceux-ci ne craignent pas les arrestations si leurs activités sont limitées aux personnes connues et de confiance¹¹ (Waldorf, 1973; Waldorf et Murphy, 1995). Selon Waldorf et Murphy (1995), les pressions de la justice criminelle, qu'elles soient directes (sa propre arrestation pour une violation à la loi en rapport ou non avec la vente de drogues) ou indirectes (l'arrestation d'un fournisseur, d'un client ou d'un associé de son propre réseau), ne constituent pas de véritables incitatifs pour quitter le monde du trafic.

En fait, ce que redoutent le plus les individus impliqués dans le trafic de drogues illicites, ce ne sont pas les offensives policières, mais bien plus les manœuvres des autres trafiquants (Olden, 1973; Adler et Adler, 1980). En ce sens, Adler (1985) avance même que les trafiquants rencontrés manifestent un optimisme étonnant à l'égard de leurs habiletés à contourner la loi, considérant même "la police et les agents des escouades anti-drogue comme fondamentalement stupides et/ou ineptes" (Adler, 1985 : 109,

¹¹Adler et Adler (1980) soulignent qu'il existe trois stratégies employées par les trafiquants pour éviter les complications légales soit : vivre dans le secret total, manipuler des individus au sein du système de justice criminelle et finalement, s'isoler soi-même vis-à-vis des actes illégaux. Concernant cette dernière stratégie, l'une des précautions minimales qu'un trafiquant doit prendre consiste à n'effectuer des ventes qu'à des personnes recommandées par des amis ou exclusivement à des amis.

traduction libre). Cette conception des forces de l'ordre qu'entretiennent les trafiquants vient certainement, en partie, expliquer pourquoi la majorité des trafiquants rencontrés par Adler et Adler (1980) affirment que la police ne connaît rien à propos de leurs activités illicites tandis que les autres disent s'organiser pour que la police ne puisse rien prouver. De plus, à notre étonnement, peu de temps serait consacré à l'évaluation des manœuvres policières et à la planification de contre-stratégies (Adler et Adler, 1980). Cependant, il faut souligner que les recherches de Adler et Adler furent menées à l'aube et au début des années 1980, ce qui pourrait laisser envisager qu'actuellement les stratégies employées au nom de la guerre à la drogue et les politiques de tolérance zéro contraignent les trafiquants à consacrer plus de temps au développement de stratagèmes permettant de faire circuler les drogues illicites à l'insu des forces policières. Pourtant, à en croire les individus rencontrés par Murphy et al. (1995), ceux-ci ne semblent pas plus inquiétés par les policiers que leurs confrères des décennies antérieures. Ainsi, autant les études menées dans les années 1970 et au début des années 1980 (Adler et Adler, 1980; Adler, 1985) que celles menées plus récemment (Waldorf et Murphy, 1995) tendent à montrer que les trafiquants sont généralement peu craintifs à l'égard de la police.

Malgré ces attitudes vis-à-vis de la répression policière et judiciaire, cette répression joue tout de même un rôle dans le marché des drogues illicites, tel que le souligne de Choiseul-Praslin (1991); la police, de même que la justice, effectuent de la régulation interne au sein du marché des drogues interdites en débarrassant les maîtres du trafic de leurs subordonnés les plus incompetents : c'est-à-dire ceux pouvant ou ayant enfreint les instructions imposées par les premiers, de même que ceux n'ayant pas su s'organiser adéquatement pour échapper à la répression. Reste à savoir, dans un pays tel que le nôtre où la guerre à la drogue et les offensives répressives en cette matière sont moins intensives que chez nos voisins du Sud, quelle importance occupe notre système judiciaire sur la décision de quitter chez les individus impliqués dans le commerce de la cocaïne.

4. En bref

Ce bref examen de la littérature à permis de cerner quelques sources de motivations susceptibles de provoquer une entrée de même qu'une retraite dans ce commerce; mais cela laisse dans une obscurité pratiquement totale tout ce qui entoure le maintien et la progression, si progression il y a, dans la hiérarchie.

Dans un premier temps, par l'entremise des écrits scientifiques recensés, quelques raisons à l'origine de l'initiation d'individus dans le trafic de substances psycho-actives illicites ont été regroupées. Ainsi, le commerce des drogues illicites paraît non seulement attirant pour certains parce qu'il permet de gagner des sommes d'argent importantes rapidement et facilement, mais aussi parce qu'il devient, pour d'autres, une véritable solution à leur consommation, que ce soit pour la soutenir ou pour faciliter l'accessibilité du produit convoité. Le style de vie partagé par certains trafiquants de substances psycho-actives illicites agit lui aussi comme un incitatif à s'introduire dans ce monde et ce, autant pour les extravagances au plan social et économique qu'il permet que parce qu'il est synonyme de pouvoir et de prestige. Quant à la progression dans ce milieu, peu de données, si ce n'est sur le constat que certains individus, qui n'ont au départ aucune ambition mercantile, tentent de progresser après avoir pris conscience des gains monétaires pouvant être réalisés.

Dans un deuxième temps, la recension des écrits visant à mettre en relief les facteurs qui encouragent des individus à maintenir leur participation dans le commerce des drogues illicites malgré un désir de s'en retirer notons, entre autres, l'incapacité à couper les liens avec les gens du milieu, à s'orienter dans une voie légitime aussi lucrative, à se satisfaire d'une vie moins fortement axée sur le matérialisme, de même que la crainte de ne plus avoir accès à des drogues de grande pureté.

En ce qui concerne les raisons qui provoquent la retraite de ce milieu, certains problèmes psychologiques et physiques des trafiquants, surtout toxicomanes, favorisent l'interruption de la trajectoire dans ce marché. Et le système répressif ? Contrairement à ce que l'on pourrait croire, il semble une source de crainte relativement faible pour les trafiquants et peu dissuasif donc, pour quitter le marché. Enfin, certains trafiquants décident de se retirer de ce milieu parce que conscients de leurs inaptitudes à gérer adéquatement ce type de commerce.

Bref, la construction de la présente problématique a permis de constater que les écrits scientifiques ont abondamment traité de la question du trafic de substances psycho-actives illicites. Cependant, rares sont ceux qui ont adopté une approche qui cherchait à connaître et comprendre le point de vue du trafiquant vis-à-vis de son expérience dans le commerce de cocaïne. Pourtant, celui-ci représente sans nul doute l'acteur principal au sein de cette problématique. De plus, une absence quasi totale d'écrits tant québécois qu'étrangers traitant de la question de la progression et d'une stagnation dans

un tel milieu a été constatée. Dans ce contexte, l'acquisition de nouvelles connaissances sur l'évolution de la trajectoire parcourue par des individus impliqués dans le commerce de cocaïne contribuera autant à combler un vide au niveau des connaissances qu'à aider les divers acteurs appelés à intervenir auprès de ces personnes à mieux comprendre la dynamique dans laquelle s'inscrivent ces dernières.

C'est donc dans cette perspective que la présente recherche a été mise de l'avant. L'objectif général poursuivi consiste à mieux connaître et comprendre le point de vue du trafiquant en tant qu'acteur social quant à son implication dans le commerce de cocaïne. Plus spécifiquement, il s'agira de rendre compte du point de vue des trafiquants de cocaïne quant aux significations et au sens qu'ils accordent à l'égard des événements et des facteurs qui les ont motivés :

- initialement à s'impliquer dans un tel commerce;
- à progresser dans ce milieu;
- à maintenir ou, le cas échéant, à interrompre leur trajectoire dans le trafic.

C'est à partir de questions restées sans réponse que découlent ces objectifs. Par exemple, les écrits scientifiques parcourus identifient clairement certains facteurs comme étant liés à l'initiation des individus dans le milieu du trafic. Qu'on pense simplement à l'aspect lucratif et à la consommation personnelle de drogues illicites. Par contre, dans une perspective de trajectoire, ces écrits ne donnent que très peu d'indices quant à l'importance de ces facteurs suite à l'implication de l'individu dans ce milieu. En d'autres termes, une des questions est de savoir si le facteur prépondérant relatif à la phase d'initiation chez un individu demeure celui associé au maintien ou à la progression de cette personne dans ce secteur d'activité. En ce sens, il sera également intéressant de vérifier si l'influence d'un facteur déborde du rôle que les écrits scientifiques tendent à lui attribuer. Également, le fait que la notion de signification n'ait fait l'objet d'aucune attention dans les écrits répertoriés a alimenté un autre questionnement et influencé les objectifs poursuivis. Premièrement, nous savons que certains facteurs favorisent l'initiation d'une trajectoire dans la vente de drogues, mais quel est le véritable sens que donne l'individu à son implication dans la vente de drogues ? Quels sont les facteurs qui le maintiennent dans cette voie ? Parlons-nous des mêmes facteurs qui favorisent l'initiation ? En d'autres termes, chez le même individu, la motivation initiale est-elle celle qui le maintiendra dans ce

milieu sa carrière durant ? Ou, au contraire, est-il possible de percevoir dans le propos de certains individus un changement quant aux significations et aux sens accordés à leur implication ? Et qu'en est-il des facteurs de progression ? Sans avoir la prétention de pouvoir couvrir tout le champ de ces réponses, ce rapport s'est donné pour objectif d'en donner quelques pistes.

CHAPITRE 2 : DÉMARCHE DE RECHERCHE

1- Approche Théorique

1.1. La phénoménologie

De façon à identifier certaines pistes de réponses aux questions soulevées par la recension des écrits, tout en cherchant à comprendre le point de vue des individus en tant qu'acteurs sociaux, nous avons opté pour l'approche phénoménologique comme cadre de référence théorique. D'une part, la phénoménologie se démarque de la psychologie scientifique traditionnelle par la vision qu'elle entretient de la réalité, vision voulant qu'il n'y ait pas d'indépendance entre les individus et la réalité, qu'il n'existe aucun monde en dehors des perceptions qu'en ont les individus (Spinelli, 1989). D'autre part, à l'opposé de la psychologie traditionnelle, cette approche renouvelée ne conçoit pas l'être humain comme un objet, mais considère plutôt la conscience humaine comme étant la base de toute connaissance (Bachelor et Joshi, 1986). De par cette conception de la connaissance, la phénoménologie opère un renversement épistémologique par rapport au positivisme qui considère la connaissance ancrée dans l'objet. Schutz (1989) remet effectivement en cause les connaissances en sciences sociales issues de méthodes calquées sur celles des sciences naturelles. Adopter de telles méthodes signifie, selon Schutz (1989), que les chercheurs en sciences sociales considèrent les comportements humains de la même manière que leurs homologues en sciences naturelles apprécient les objets¹². Ainsi, en agissant de la sorte, les sciences sociales admettent implicitement que seules ces méthodes permettent d'accéder à une connaissance digne de foi de la réalité sociale (Schutz, 1989). En contrepartie, dans l'approche phénoménologique, c'est l'action de même que le sens que lui attribue l'acteur qui deviennent la base de la démarche scientifique (Schutz, 1967).

Pour les phénoménologues, bien qu'il existe un monde à percevoir, celui-ci ne devient réalité qu'au moment où les individus le perçoivent; dans cette optique, ce sont les significations que les individus attribuent à leur perception qui font que la réalité existe à leurs yeux (Spinelli, 1989). Ainsi, c'est en étudiant les faits expérientiels tels que vécus concrètement par les individus et décrits par ceux-ci¹³, que les chercheurs d'orientation phénoménologique s'intéressent aux phénomènes qui se manifestent dans leur monde (Bachelor et Joshi, 1986). D'un point de vue phénoménologique, il y a distinction

¹² Voir également Bourdieu et al. (1973).

¹³ Selon Bachelor et Joshi (1986), c'est en décrivant ce que constitue un phénomène particulier pour lui, qu'un individu révèle les significations qu'il lui accorde.

entre les significations accordées par des individus par rapport à des expériences et les expériences en soi (Schutz, 1967). Les premières passent par un processus à travers lequel l'individu examine les secondes et les rend par la même occasion significatives. En fait, les significations font référence à la manière dont l'individu perçoit son expérience, d'où l'importance, dans une recherche de nature phénoménologique, de distinguer signification et expérience (Schutz, 1967).

Tout récemment, des études traitant du domaine des drogues illicites se sont inspirées de cette approche qui cherche avant tout à comprendre les phénomènes tels que perçus dans la conscience des individus qui les vivent. Par exemple, Van Caloen (1995) s'est inspiré de cette approche pour dégager le sens que donnent des consommateurs de leur usage de drogue lors d'une première demande de traitement dans un centre pour toxicomanes. Pour sa part, Chayer (1997) s'est penchée sur le phénomène des substances psycho-actives illicites en prison. L'auteure cherchait notamment à mieux comprendre les significations accordées par des détenus quant à leur consommation de drogues en milieu carcéral, de même qu'à l'égard d'une entrée en communauté thérapeutique à l'intérieur des murs (Chayer, 1997). Enfin, Brochu, Parent, Chamandy et Chayer (1997) ont cherché à connaître les significations accordées par des usagers de drogues, tant licites qu'illicites, quant à la victimisation créée et subie en rapport avec leur consommation.

1.2. conséquences de ce cadre théorique

L'adoption d'une telle approche ne fait pas que diriger l'orientation de la présente recherche; elle joue sur le sens des notions employées. Comme cette approche est plutôt axée sur la compréhension que l'explication des comportements, il ne s'agit donc pas d'isoler des caractéristiques ou des prédispositions individuelles et psychologiques pour expliquer celui du trafic des drogues illicites.

Dans cette logique, lorsqu'il y a référence à des motivations se rapportant à l'implication dans le trafic des substances psycho-actives illicites, cela ne signifie pas que celles-ci sont considérées comme étant des prédispositions psychologiques chez les individus qui s'adonnent à cette activité. Négliger d'émettre cette précision aurait pu laisser croire à l'acceptation de la conception voulant que l'être humain n'ait pas de libre arbitre et qu'implicitement, au plan criminologique, les comportements déviants soient déterminés par des facteurs ou des motivations sur lesquels l'individu n'a aucun contrôle. En cette matière, c'est plutôt la conception de Becker (1985) qui a été retenue.

Becker (1985), en tant que tenant de l'interactionnisme symbolique, met en doute les fondements des théories de la déviance qui tentent d'identifier la genèse des motivations afin d'expliquer l'ensemble des comportements déviants. Il soutient que “ce ne sont pas les motivations déviantes qui conduisent au comportement déviant mais, à l'inverse, [...] le comportement déviant qui produit au fil du temps, la motivation déviant” (Becker, 1985 : 64). Pour Becker (1985), cette conception est d'autant plus plausible, qu'il a notamment pu constater, en interviewant une cinquantaine de fumeurs de marijuana, que l'initiation à cette drogue était souvent liée à la curiosité et que, par la suite, les motivations à consommer cette substance illicite se développaient en fonction de l'expérience de l'individu avec la drogue. Les résultats obtenus par Becker (1985), quant à la manière dont certaines personnes deviennent des fumeurs de marijuana, viennent non seulement illustrer la possibilité d'extraire du propos des individus le sens qu'ils donnent à leurs expériences, mais confirment par le fait même la possibilité de dégager des changements au niveau des motivations associées à l'accomplissement d'un comportement, tel que celui de s'impliquer dans le trafic des drogues illicites.

2. Méthodologie

2.1. Stratégie privilégiée

Compte tenu du fait que nous cherchons à connaître les significations et le sens qu'accorde le trafiquant de cocaïne à l'égard de sa trajectoire dans ce commerce et ce, tout en restant le plus ouvert possible à sa réalité, l'approche qualitative a été privilégiée dans le cadre du présent rapport. Concernant la réalisation des recherches phénoménologiques, les méthodes de cueillette de données qualitatives sont généralement préférées aux instruments de mesures quantitatives (Bachelor et Joshi, 1986). L'utilisation des premières, contrairement aux secondes, ne met pas en péril “la pleine expression des vécus individuels” (Bachelor et Joshi, 1986 : 32). De plus, l'approche qualitative est non seulement appropriée lorsqu'on tente de faire l'étude des unités naturelles, groupes, institutions et communautés, mais de surcroît, elle constitue souvent la seule adéquate pour l'étude “des groupes déviants qui se laissent difficilement saisir de l'extérieur et dont l'étude suppose un contact étroit et une confiance élevée entre le chercheur et le groupe concerné” (Poupart, 1980 : 169). Cet aspect de la méthodologie qualitative est d'autant plus important en regard de cette recherche que le monde des drogues illicites demeure particulièrement hermétique. Certains chercheurs, pour l'avoir étudié,

émettent même des mises en garde quant aux difficultés de le pénétrer (Biernacki et Waldorf, 1981; Adler, 1994) et d'établir une relation de confiance avec des individus impliqués dans le trafic (Adler, 1994).

Également, selon Poupart (1980), la méthodologie qualitative gagne en profondeur ce qu'elle perd en représentativité. L'avantage des méthodes qualitatives telles celles que nous avons utilisées, à savoir l'entretien à tendance non-directive, permet d'obtenir des éléments d'informations émanant d'une exploration en profondeur du vécu d'une personne comparativement aux informations plus superficielles, voire stéréotypées, que nous obtenons par l'entremise du questionnaire. Bachelor et Joshi (1986) soutiennent qu'en étant plus profondes et détaillées sur le plan du contenu, les données qualitatives "permettent la documentation de différences, d'idiosyncrasies, de l'unicité individuelle, en aidant à comprendre les dimensions différentielles d'expériences, de comportements, de besoins, etc."(Bachelor et Joshi, 1986 : 33).

En ce qui concerne plus particulièrement l'entretien à tendance non-directive, Ghiglione et Matalon (1978) expliquent qu'elle "invite le sujet à répondre de façon exhaustive, dans ses propres termes et avec son propre cadre de référence, à une question générale (le thème) caractérisée par son ambiguïté" (1978 : 78). Ces derniers avantages sont d'autant plus importants que les significations que donnent des acteurs sociaux à leurs expériences demeurent le point central de ce rapport. Donc, pour ces raisons, il a été choisi de produire un nombre limité d'entretiens en profondeur et une analyse qualitative de ces entretiens plutôt que l'utilisation d'un questionnaire à grande échelle.

2.2. Cueillette des données et déroulement des entretiens

Les entrevues utilisées dans le cadre du présent rapport ont été réalisées par trois intervieweurs. Pour la recherche à l'intérieur de laquelle s'inscrit le présent rapport, ces personnes se sont employées, entre le mois d'octobre 1996 et le mois de juillet 1998, à rencontrer trois types de consommateurs réguliers de cocaïne¹⁴. Ces usagers réguliers de cocaïne devaient soit occuper un emploi, être impliqués activement dans une délinquance polymorphe ou faire partie du système de vente des

¹⁴ Subventionnée par le CRSH, cette recherche vise à tester, perfectionner et valider le modèle théorique intégratif proposé par Brochu (1995) pour une meilleure compréhension de la relation drogue-crime. Ce programme de recherche vise également à mieux comprendre l'initiation, la poursuite et le désistement d'un style de vie (déviant) comprenant la drogue et le crime.

drogues illicites. Cette dernière catégorie de consommateurs est la seule à avoir été utilisée dans le cadre du présent rapport.

Pour respecter le critère de diversification de l'échantillon faisant référence au degré de consommation des individus interrogés¹⁵, il est apparu essentiel de compléter l'échantillon en réalisant des entretiens auprès de personnes ne répondant pas à ce critère de consommation, c'est-à-dire auprès d'individus qui n'ont jamais consommé de cocaïne ou qui font un usage occasionnel de cette substance.

Aucun endroit fixe n'a été établi pour conduire les entrevues. Les restaurants, le domicile de l'interviewé, le bureau d'un centre de recherche montréalais sont autant de lieux qui ont servi à conduire les entretiens. En ce qui concerne les entrevues réalisées au Centre fédéral de formation et au pénitencier à sécurité minimum, un bureau a été fourni à la personne chargée de rencontrer les participants en détention. En fait, après avoir obtenu l'approbation du Service correctionnel du Canada pour réaliser des entrevues avec un certain nombre de détenus, une personne ressource du Centre fédéral de formation a secondé l'intervieweur de façon à permettre l'identification des détenus répondant aux critères de la recherche.

En ce qui concerne le recrutement des individus ne faisant pas l'objet d'une peine privative de liberté, celui-ci a été réalisé à partir de la technique "boule de neige". C'est par l'entremise de témoins privilégiés côtoyant les gens de ce milieu, c'est-à-dire des personnes rencontrées dans des lieux fréquentés par le groupe cible (on fait autant référence aux centres de traitement pour toxicomanes qu'aux établissements licenciés), que les trois personnes chargées de recruter et d'interroger les participants ont pu, chacune de leur côté, enclencher cette technique d'échantillonnage. Cette façon de faire a permis d'éviter le recrutement d'un seul et unique groupe de connaissances. En fait, la technique "boule de neige", technique qui, doit-on le préciser, est largement utilisée dans le cadre de recherches qualitatives, consiste à former un échantillon grâce à des références données par des individus sur d'autres qui partagent les mêmes caractéristiques (Biernaki et Waldorf, 1981). De plus, il s'agit d'une méthode adaptée pour prendre contact avec des populations particulièrement cachées et inconnues (Watters et Biernacki, 1989).

¹⁵ Plus loin, nous discuterons des critères d'échantillonnage.

Concernant la prise de contact, la même procédure a été appliquée pour l'ensemble des participants et ce, indépendamment de l'intervieweur. Premièrement, les objectifs de la recherche ont été présentés aux personnes qui ont manifesté un intérêt pour participer à la recherche. Les intervieweurs ont également insisté sur le fait que la participation à la recherche se faisait sur une base volontaire, que les informations recueillies dans le cadre de la recherche demeureraient strictement confidentielles, que l'anonymat des participants serait préservé et enfin, qu'il s'agissait d'une recherche menée pour l'Université de Montréal. Les participants étaient aussi informés à propos du déroulement de la cueillette de données, et notamment sur le fait que l'entretien n'était pas de type question-réponse¹⁶. À partir du moment où les individus ont donné leur accord pour participer à la recherche, ceux-ci ont été appelés à signer un formulaire de consentement¹⁷. Les participants ont aussi été invités à consentir à ce que l'entrevue qualitative fasse l'objet d'un enregistrement¹⁸.

Le consentement des participants obtenu, l'intervieweur débutait la cueillette de données. Dans le cadre de la recherche à l'intérieur de laquelle s'inscrit le présent rapport, trois méthodes de cueillette de données ont été employées. D'une part, l'indice de gravité d'une toxicomanie (IGT : adaptation française de l'Addiction Severity Index; voir Bergeron et al., 1992 et Brochu et Guyon, 1995) a permis de compiler des données quantitatives auto-révéloées sur la consommation de drogues des participants, sur leur situation face à l'emploi, sur leur état de santé physique et psychologique, sur l'état de leur relations familiales/interpersonnelles et finalement, sur leur situation judiciaire. Quant au présent rapport, cet instrument a remplacé l'utilisation d'une fiche signalétique. En fait, en touchant à plusieurs aspects de la vie d'un individu, cet instrument nous a permis d'avoir accès non seulement aux données socio-démographiques habituellement utilisées (par exemple, l'âge et le niveau de scolarité), mais il offrait également la possibilité d'obtenir des informations à propos de la consommation de drogues et des antécédents judiciaires de l'individu.

La méthode rétrospective développée par Ball, Shaffer et Nurco (1983) a également été utilisée. Cette technique, nommée méthode du calendrier, permet d'observer la convergence des fluctuations

¹⁶Ghiglione et Matalon (1978) soutiennent effectivement qu'il est indispensable d'indiquer au participant les rôles respectifs de l'interviewé et de l'intervieweur dans l'établissement de la relation entre ces deux acteurs et ce, de façon à éviter à ce que l'interviewé ne s'attende à répondre à une série de questions.

¹⁷ Voir annexe .

¹⁸ Un seul individu s'est objecté à ce que l'enregistreuse soit utilisée durant l'entrevue. Pour cet individu, l'intervieweur a dû se rabattre sur la prise de notes. Cet individu est aussi l'un de ceux ayant été rencontré à deux

entre la consommation de drogues et la criminalité. Ainsi, sur une période rétrospective de deux ans à partir du jour de l'entretien, les participants ont été appelés, pour chacun des mois couvrant la période étudiée, à révéler leurs revenus et la source de ceux-ci, de même que les quantités de drogues consommées et les coûts financiers liés à ces consommations. Aux fins du présent rapport, ces calendriers ont été consultés simplement pour faciliter la classification des participants à l'intérieur de la hiérarchie du trafic de cocaïne.

Ces deux instruments (IGT, Méthode du calendrier) ont également permis une certaine triangulation des données¹⁹. Un avantage de la triangulation des données est de compenser la faiblesse d'une donnée par le point fort d'une autre source. L'information fragmentaire que nous donnaient les interviewés dans leur propos quant au niveau de leur activité a ainsi été compensée par la précision des informations recueillies par la méthode du calendrier. De plus, ce choix de compléter ces instruments de cueillette de données avant l'entretien à tendance non-directive avait l'avantage de permettre aux individus rencontrés de situer les événements dans le temps avant d'en discuter de façon plus approfondie.

Dans le cadre de l'entretien en profondeur, et tel que le suggère Ghiglone et Matalon (1978), l'intervieweur commençait l'entrevue en lançant la consigne de départ pour, par la suite, se limiter à écouter, relancer et motiver l'interviewé dans sa démarche. Initialement, la consigne de départ utilisée était large et se limitait à : "Parles moi de ta vie depuis ton enfance". L'utilisation de cette consigne servait à diriger des entrevues pour la recherche dont les objectifs englobaient ceux du présent rapport. Bien que les entretiens conduits à partir de cette consigne ont donné lieu à des données pertinentes en regard des objectifs poursuivis dans le cadre de ce rapport, il a été choisi, suite à l'analyse verticale de quelques entrevues, de diriger davantage le propos des interviewés sur le thème du trafic et conséquemment de modifier la consigne de départ. C'est en ce sens que fut privilégiée la consigne suivante : "J'aimerais que tu me parles de ton expérience dans la vente de drogues". Le choix de ne pas spécifier la vente de cocaïne dans la consigne a été motivé par le désir de ne pas réduire le propos de l'interviewé à la vente de cette substance, mais plutôt d'élargir celui-ci à son expérience générale dans ce milieu qui semble, dans bien des cas, débiter par le trafic des autres substances. De plus, l'emploi d'une consigne aussi large permet, comme le soutiennent

reprises. Dans ce cas, la seconde rencontre, dans un cadre plutôt informel, a simplement servi à relancer le participant sur un point qu'il avait abordé mais peu élaboré durant la première séance.

¹⁹ Selon Sidani et Sechrest (1996), la triangulation consiste à combiner des méthodes d'investigation, des théories, des méthodes d'analyse ou de collection de données.

Ghiglione et Matalone (1978), de saisir des attitudes et des représentations plus générales par le fait que le propos de l'interviewé n'est pas influencé par les attentes de l'enquêteur, de même que de voir comment les thèmes apparaissent et quelle importance l'enquêté leur accorde.

Enfin, il convient de souligner que les individus ayant participé à la recherche ont reçu un dédommagement financier de 20\$ pour la passation de chacun des instruments de mesure. Une durée minimale moyenne de quatre heures était requise pour la complétion des questionnaires et de l'entrevue en profondeur.

2.3. L'échantillon

A) Les choix

Le problème de l'échantillonnage se pose différemment lorsqu'il s'agit d'une recherche où l'on adopte une approche qualitative par rapport au choix d'une approche quantitative. Comme le précise à cet effet Michelat (1975), dans une enquête quantitative, on cherche par le hasard à constituer un échantillon le plus représentatif possible au sens statistique, un modèle réduit de la population en générale en quelque sorte. Alors que dans une enquête qualitative, les membres d'un échantillon sont limités en nombre et sont choisis non pas en fonction de facteurs probabilistes, mais plutôt

de critères de diversification en fonction des variables, qui par hypothèses, sont stratégiques, pour obtenir des exemples de la plus grande diversité possible des attitudes supposées à l'égard du thème à l'étude. (Michelat, 1975 : 236)

Ainsi, l'échantillon a premièrement été diversifié en fonction des différents types de trafic auxquels s'adonnent les individus. De plus, comme l'intérêt de la recherche porte sur la trajectoire d'implication, c'est-à-dire autant sur l'initiation, la progression que sur la cessation d'une trajectoire dans le commerce de la cocaïne, il paraissait nécessaire d'opérer une diversification en n'ayant pas recours exclusivement à des individus impliqués dans cette activité illégale au moment d'être interrogés, mais aussi à ceux ayant pris la décision ou ayant été contraints d'interrompre ce commerce. Pour cette dernière raison, et parce qu'il s'agissait d'une façon d'avoir accès au propos d'individus ayant une expérience de judiciarisation en rapport avec des activités liées au trafic de drogues, il a été choisi de rencontrer quelques individus incarcérés dans un établissement correctionnel fédéral, plus précisément au Centre fédéral de formation. De plus, comme les trafiquants de drogues constituent une population particulièrement méfiante et difficile d'approche, ce

choix nous a permis de nous entretenir avec des individus qui, en raison de l'importance de leurs activités illicites, auraient probablement refusé de nous rencontrer dans d'autres conditions. Enfin, compte tenu du fait que la consommation de substances psycho-actives constitue une variable en relation étroite avec l'implication dans des activités délinquantes, il paraissait judicieux, à notre avis, de diversifier l'échantillon en fonction du modèle de consommation des individus (consommation occasionnelle, consommation régulière, consommation abusive, stade de grande dépendance).

B) La description

La compilation des données recueillies par l'entremise de l'IGT a permis de dresser un portrait assez précis des individus qui composent l'échantillon. Le tableau 1 présente les principales variables socio-démographiques de cet échantillon.

Tableau 1 : Caractéristiques socio-démographiques des participants interrogés (n = 20)

Âge moyen	29,7 ans (écart-type = 7,1) (de 20 à 44 ans)	
Statut civil	N	%
Célibataire	13	65%
Conjoint de fait	4	20%
Séparé ou divorcé	2	10%
Marié	1	5%
Individus ayant des enfants	9	45%
Niveau de scolarité		
Moins d'un diplôme d'études secondaires	8	40%
Diplôme d'études secondaires	6	30%
Études partielles au cégep	3	15%
Diplôme d'un cégep ou autres études post-secondaires	2	10%
Diplôme universitaire (Baccalauréat)	1	5%
Situation dans le trafic de drogues		
Individus toujours actifs au moment d'être interrogés	11	55%
Individus ayant interrompus leurs activités au moment d'être interrogés	9	45%
Situation judiciaire actuelle		
Aucune mesure légale	10	55%
Détention*	4	20%
Libération conditionnelle	2	10%
Probation	2	10%
Libération sous caution	2	10%
Individus ayant une expérience de détention d'au moins un mois	12	60%
Individus ayant déjà été accusés pour des délits relatifs aux drogues illicites	11	55%

*Ces quatre individus étaient détenus pour des délits relatifs aux drogues illicites.

Au total, 20 individus ont été rencontrés, dont quatre étaient incarcérés au Centre fédéral de formation, cinq avaient interrompu leurs activités dans la vente de cocaïne au cours des deux années précédant le moment de l'entretien, alors que 11 étaient toujours actifs dans le milieu du trafic de drogues au moment d'être interrogés. Il s'agit exclusivement d'hommes âgés entre 20 et 44 ans, l'âge moyen de l'échantillon étant de 29,7 ans (écart-type : 7,1). Au moment de l'entretien, cinq individus partageaient leur vie avec une conjointe (deux seulement vivaient avec leur conjointe et des enfants), deux étaient divorcés ou séparés alors que 13 étaient célibataires. De plus, près de la moitié (9/20) avaient au moins un enfant.

En ce qui concerne l'expérience de judiciarisation des individus qui composent l'échantillon, les données recueillies nous ont premièrement permis de constater qu'au moment d'être rencontrées, la moitié de ces personnes faisaient l'objet d'une mesure légale, dont quatre étaient détenues en pénitencier²⁰, deux en libération conditionnelle, deux en probation et enfin, deux autres en liberté sous caution. Parmi ceux ne faisant pas l'objet de mesure légale, aucun n'était au moment d'être interrogé, en instance d'inculpation, de procès ou de sentence. Au cours de leur vie, 12 des 20 individus qui composent l'échantillon ont été détenus au moins un mois. Enfin, plus de la moitié des personnes rencontrées (11/20) ont déjà été accusées de délits liés au drogues illicites.

En ce qui a trait à la scolarité, huit des personnes interrogées n'ont pas complété leurs études secondaires, six ont obtenu un diplôme d'études secondaires et enfin, six autres personnes ont entrepris des études post-secondaires dont la moitié les ont complétées.

D'autre part, le profil de consommation des individus interrogés s'avère plutôt varié. Le tableau 2 résume les données relatives à la consommation de substances psycho-actives des individus interrogés.

²⁰Dans ces quatre cas, ces peines privatives de liberté étaient directement liées à des infractions relatives aux drogues illicites.

**Tableau 2 : État de la consommation de substances psycho-actives des participants rencontrés
(n= 20)**

Consommation au cours des 30 derniers jours	N	%
Cocaïne	14	70%
Alcool	11	55%
Cannabis	11	55%
Hallucinogènes	3	15 %
Héroïne	2	10%
Aucune consommation	0	0%
Consommation au cours de la vie		
Alcool	20	100%
Cannabis	20	100%
Cocaïne	19	95%
Hallucinogènes	19	95%
Héroïne	10	50%
Méthadone	2	10%
Profil de consommateur		
Individus n'éprouvant aucun problème de consommation	6	30%
Individus ayant développé une double toxicomanie (alcool et drogues)	3	15%
Individus polyconsommateurs de drogues	3	15%
Individus éprouvant un problème majeur avec une seule substance :		
Cocaïne	5	25%
Alcool	2	10%
Héroïne	1	5%

Les données répertoriées indiquent premièrement que trois individus seulement ont affirmé avoir développé une double toxicomanie (alcool et drogues), trois autres se disaient polyconsommateurs de drogues, huit soutenaient éprouver un problème majeur avec une seule substance (cinq avec la cocaïne, un avec l'héroïne, deux avec l'alcool) alors que six d'entre eux considéraient qu'aucune substance ne leur causait un problème majeur. Au cours des 30 jours précédant l'entretien, plus de la

moitié ont affirmé avoir consommé de l'alcool²¹ (11/20) du cannabis (11/20²²) et de la cocaïne (14/20). Pour cette même période, trois individus ont dit avoir consommé des hallucinogènes alors que deux individus seulement avouent s'être adonnés à la consommation d'héroïne.

Au cours de leur vie, tous les individus interrogés ont rapporté avoir déjà consommé de l'alcool et du cannabis, la moitié disent avoir eu des expériences avec l'héroïne, deux personnes affirment avoir eu recours à la méthadone tandis qu'une seule personne rapporte n'avoir jamais consommé de cocaïne et d'hallucinogènes. Par contre, en ce qui concerne l'utilisation régulière de certaines de ces substances²³, le portrait est différent. Pour ce qui est de l'alcool et du cannabis, une seule personne a soutenu ne pas avoir franchi l'étape de la consommation régulière. Ce nombre augmente à trois personnes pour ce qui est de la cocaïne, à 13 pour les hallucinogènes et enfin, à 18 dans le cas de l'héroïne.

Finalement, et tel que spécifié au chapitre précédent, la structure du trafic de drogues est à la fois variable et complexe. Dans ces conditions, le statut des participants au sein de la hiérarchie du milieu du trafic de drogues a été déterminé d'une part, en fonction des informations recueillies auprès des individus eux-mêmes et d'autre part, par l'entremise de la typologie établie à partir d'écrits scientifiques ayant traité de l'organisation du trafic de drogues. Le tableau 3 montre la composition de notre échantillon en termes de niveaux et de statuts hiérarchiques.

²¹Parmi les individus qui ont mentionné avoir consommé de l'alcool dans les 30 derniers jours, la totalité de ceux-ci ont aussi affirmé avoir consommé de l'alcool jusqu'à l'intoxication durant la même période.

²²Parmi ces individus, un seul était en détention.

²³ Au sein de l'IGT, la consommation régulière se définit comme l'utilisation d'une substance trois fois/semaine (ou session intensive de deux jours/semaine) pendant au moins un mois.

**Tableau 3 : Composition de l'échantillon selon les niveaux
et les statuts hiérarchiques des participants**

Niveaux hiérarchiques	Statuts hiérarchiques	Nombre
1) Trafiquant	Importateur et entourage (protection et livraison)	2
	Distributeur principal (courrier)	1
2) Commerçant	Distributeur régional	2
	Fournisseur	2
	Gérant	2
3) Vendeur	Vendeur	4
	Vendeur de bar, arcade, discothèque	5
	Entourage du vendeur	2
Nombre total		20

La classification des individus rencontrés montre la diversité de notre échantillon en termes de niveaux et statuts hiérarchiques. Du sommet jusqu'à la base de la structure pyramidale, tous les échelons sont représentés par au moins un individu. Ainsi, trois individus rencontrés agissaient à titre de trafiquants dont deux étaient directement impliqués dans l'importation de cocaïne à l'intérieur du Canada tandis que la troisième personne était, quant à elle, chargée du transport d'importantes quantités de cocaïne des États-Unis vers le Canada. De plus, six personnes au niveau des commerçants ont pu être interrogées, soit deux distributeurs régionaux, deux fournisseurs et deux gérants. Enfin, un total de 11 individus représente le secteur des vendeurs, c'est-à-dire quatre vendeurs, cinq vendeurs de bars, de discothèques ou d'arcades et deux auxiliaires des vendeurs.

2.4. L'orientation du travail d'analyse

L'analyse des données qualitatives recueillies, c'est-à-dire le corpus composé du propos des individus retranscrit intégralement à partir de l'enregistrement des entretiens, a été réalisée en fonction de la procédure que propose le mode phénoménologique de recherche. Tout comme pour la "grounded

theory” développée par Glasser et Strauss (1967), la procédure d’analyse phénoménologique repose sur le principe voulant que les thèmes, les catégories ou les structures d’analyse doivent dériver de l’examen des données (démarche inductive) (Bachelor et Joshi, 1986) plutôt que d’être définies avant la cueillette de données (démarche déductive).

C’est sur ce principe que le travail d’analyse a été entrepris, ce qui implique qu’aucun thème à explorer n’a été identifié avant que ne soient rencontrés les participants. En effet, la démarche de recherche ne reposait sur aucune hypothèse de départ. Malgré que le chercheur qui entreprend une étude ne puisse être à l’abri de l’influence de ses connaissances sur la problématique, et que, conséquemment, certains thèmes puissent être moins inattendus que d’autres, l’apparition des thèmes et leur organisation dérivent néanmoins du matériel émergeant du propos des participants²⁴. L’organisation des thèmes proposés dans le présent rapport a effectivement été choisie qu’après plusieurs lectures du corpus. En fait, tout comme le suggèrent Burns et Grove (1987), la collecte de données et le travail d’analyse se sont inscrits dans un processus simultané, c’est-à-dire qu’aussitôt qu’un entretien avait lieu, il était immédiatement retranscrit intégralement pour que l’analyse verticale de l’entrevue puisse être entreprise²⁵.

Pour ce qui est de l’analyse proprement dite, nous avons suivi les grandes étapes proposées par l’approche phénoménologique. Bachelor et Joshi (1986), de même que Sidani et Sechrest (1996), suggèrent sensiblement la même structure d’analyse. Ce sont les étapes proposées par ces auteurs que nous avons suivies.

La première de ces étapes consiste à saisir le sens général du propos de chaque individu par une première lecture des entrevues.

Dans un deuxième temps, il s’agit de découper chaque entrevue en délimitant les unités de significations se rapportant à l’objet d’étude. Dans notre cas, cette étape consistait à identifier l’ensemble des unités faisant référence au parcours poursuivi par le trafiquant de drogues. En fait, comme le soulignent Bachelor et Joshi (1986), ces unités sont en quelque sorte des segments

²⁴ À ce sujet, Bourdieu et al. (1973) illustrent que la rupture entre le chercheur et son objet d’étude n’est souvent qu’illusion.

²⁵ Cette façon de faire nous a, entre autres, permis de comprendre que des modifications s’imposaient pour la consigne de départ.

d'entrevues qui s'affichent comme "des exemples caractéristiques de l'expérience globale du sujet en rapport avec l'objet spécifique de la recherche"(1986 : 51).

Après avoir découpé les unités de significations de l'ensemble des entrevues et éliminé les éléments redondants, les thèmes centraux ont pu être délimités à leur tour. Il s'agit en fin de compte d'identifier les thèmes récurrents. Par exemple, au sein du corpus analysé, la consommation de drogues est apparue rapidement comme un thème central par rapport à notre objectif de mieux comprendre les facteurs qui influencent la trajectoire d'un trafiquant de drogues.

La quatrième étape consiste, quant à elle, à analyser les thèmes centraux identifiés selon les objectifs spécifiques de la recherche. Pour revenir à notre exemple de la consommation de drogues, il s'agissait pour nous de comprendre, à partir de l'ensemble des unités de significations rattachées à ce thème central, si cet élément constituait un facteur d'initiation, de maintien, de progression ou d'interruption d'une trajectoire dans la vente de cocaïne.

Enfin, la dernière étape de la procédure d'analyse consiste à condenser les résultats par l'entremise de résumés descriptifs²⁶. En somme, il s'agit de la procédure sur laquelle l'analyse des données a reposé.

2.5 Limites de la recherche

Il convient de préciser qu'outre celles inhérentes aux choix méthodologiques, ce rapport contient des limites de par son objet d'études. D'abord, si Waldorf et al. (1991) soutiennent que la structure du trafic varie d'une région à l'autre, il apparaît tout à fait probable que d'un pays à l'autre, il existe également certaines variantes. Dans ces conditions, les données présentées demeurent difficilement généralisables à des régions autres que celle où elles ont été recueillies. Par ailleurs, la rivalité particulièrement violente entre les bandes de motards criminalisées au moment de conduire cette recherche constitue un exemple frappant de cette difficulté à généraliser les résultats obtenus. Dans un contexte géographique où la mainmise d'un groupe sur la vente de cocaïne est assurée, cet élément aurait retenu moins l'attention. Ainsi, les récits des individus interrogés auraient certainement été moins axés sur cette réalité. Le produit

²⁶ En ce qui concerne leur cinquième et dernière étape, Bachelor et Joshi (1986) proposent de définir la structure fondamentale du phénomène étudié en "synthétisant les résultats à l'intérieur d'énoncés descriptifs"(1986 : 51). Pour leurs parts, Sidani et Sechrest (1996) distinguent une cinquième de même qu'une sixième étape. Au niveau de

étudié s'inscrit aussi parmi les limites identifiées. En étant extrêmement coûteuse et en favorisant un certain assujettissement du consommateur, la cocaïne n'a définitivement pas le même impact sur la trajectoire du trafiquant que le cannabis. Le marché de l'héroïne, par exemple, se distingue aussi de celui de la cocaïne autant par le nombre de consommateurs que par la concentration géographique des usagers. Ces distinctions demeurent cruciales lorsqu'on généralise des données d'une réalité à l'autre.

Le prochain chapitre présente les résultats auxquels nous sommes arrivés.

la cinquième étape, les auteurs suggèrent de relater les liens entre les éléments et par rapport à l'expérience du groupe alors que la dernière phase devrait servir à décrire l'expérience.

CHAPITRE 3 : ANALYSE

Le travail d'analyse, tel que mentionné au précédent chapitre, porte sur un corpus constitué de 20 entretiens réalisés auprès d'individus impliqués ou ayant été impliqués dans le système de vente de la cocaïne à des niveaux hiérarchiques variés. Ce chapitre porte donc essentiellement sur l'examen du propos des participants. De plus, puisque cette recherche a été conduite dans une perspective phénoménologique, il est apparu nécessaire de ne pas circonscrire le travail d'analyse à des constats d'ordre factuel, mais de tenir compte davantage du sens et des significations qui se dégagent du propos des participants. Aussi, et bien que l'objectif soit de rendre compte le plus fidèlement possible de ces dimensions, il a été choisi, de façon à éviter les répétitions inutiles, de ne présenter que les passages les plus significatifs associés aux thèmes examinés. Enfin, s'ajouteront au contenu de ce chapitre d'analyse des sources documentaires pertinentes qui viendront se jumeler au texte en alimentant la discussion autour des différents thèmes qui seront traités.

Il aurait été souhaitable de présenter les facteurs qui encouragent l'initiation dans le trafic de cocaïne avant ceux qui favorisent l'interruption d'une trajectoire dans ce domaine. Bien que préférable, il devenait difficile en pratique de suivre cet ordre de présentation des résultats. D'une part, selon les individus, les facteurs identifiés tendent à agir différemment sur leur trajectoire. À titre d'exemple, chez un individu, les membres de la famille peuvent avoir constitué l'élément ayant favorisé son intégration au sein du commerce en question alors qu'à l'inverse, pour un autre, les pressions familiales représenteraient le motif à la base de sa retraite de ce milieu. D'autre part, chez un individu, un même facteur peut engendrer une double influence. La consommation de cocaïne constitue l'un de ces facteurs : elle peut effectivement favoriser, chez la même personne, autant son initiation à la vente de cocaïne que la cessation de cette activité. En conséquence, il a plutôt été privilégié de présenter les résultats de l'analyse selon quatre catégories suggérées par Brochu (1995) pour faciliter la discussion des facteurs pouvant faire fluctuer la trajectoire des individus impliqués dans des comportements déviants associés aux drogues illicites, soit les facteurs et les événements se rapportant à la consommation de substances psycho-actives, à la personne elle-même, à son environnement et finalement, ceux associés plus particulièrement au milieu de la drogue. Ainsi, la première partie du présent chapitre sera consacrée aux différents impacts que peut avoir la consommation de cocaïne sur la trajectoire des individus impliqués dans le trafic de cette substance illicite.

Dans un deuxième temps, l'attention sera plutôt centrée vers un certain nombre de facteurs personnels qui influent sur le cheminement des individus au sein du milieu de la vente de cocaïne. Premièrement, il sera question de l'incidence que peut avoir sur la trajectoire des individus œuvrant dans la vente de cocaïne le pouvoir et le prestige que confère le fait d'agir dans un secteur illicite tel que le trafic de drogues. Par la suite, nous tenterons de comprendre comment l'évolution personnelle de chaque individu tend à agir sur son parcours dans le trafic. En fait, la perte d'intérêt de l'individu vis-à-vis de son implication dans la vente de cocaïne sera abordée comme un facteur favorisant l'interruption, ou à tout le moins, la diminution de ses activités dans ce domaine. Enfin, la contribution des valeurs de l'individu sur son cheminement dans ce milieu sera examinée.

Une troisième partie abordera différentes facettes de l'environnement au sein duquel les individus évoluent et influent sur les choix de ceux-ci quant à leur implication dans la vente de drogues. À l'intérieur de cette section, l'analyse sera orientée autour de la question de l'influence de la famille sur les individus œuvrant dans le système de vente de la cocaïne. Ensuite, en vue de mieux comprendre la portée des pressions policières sur le cheminement des individus impliqués dans le trafic de drogues, il sera question de la vision qu'entretiennent les interviewés à l'égard des forces de l'ordre. Enfin, les conditions du marché des drogues illicites feront l'objet d'un examen en tant que facteur environnemental pouvant intervenir sur le parcours poursuivi par ses membres.

Finalement, la dernière portion du travail d'analyse sera destinée à éclairer le lecteur au sujet des diverses caractéristiques du monde des trafiquants des drogues ayant une part de responsabilité sur la fluctuation de la trajectoire des personnes œuvrant dans ce domaine. D'abord, il sera question des facteurs qui facilitent l'intégration des individus à l'intérieur du milieu des drogues illicites. D'autre part, toujours à partir du propos des individus interrogés, l'analyse portera sur les façons dont ce commerce favorise le maintien de ceux qui y participent. Puis, le phénomène de la violence systémique associée au trafic des drogues illicites sera abordé à titre de facteur d'influence sur la trajectoire d'implication dans ce commerce. Enfin, nous conclurons la présentation de l'analyse par un survol de quelques caractéristiques qui contribuent à rendre ce milieu plutôt attirant.

1. L'usage de drogues : un incitatif à plusieurs facettes

Tel que présenté au chapitre de la recension des écrits scientifiques, la consommation de substances psycho-actives est souvent mise en relation avec l'implication dans le trafic de ces produits. D'un côté, les recherches portant sur les gros consommateurs décrivent l'abus de certaines drogues telles que l'héroïne, la cocaïne, et plus récemment le crack, comme étant étroitement lié à la spécialité criminelle que constitue la vente de ces produits. La dépendance à ces substances extrêmement coûteuses et assujettissantes favoriserait effectivement l'implication dans une criminalité lucrative dont fait partie le trafic (Brochu, 1995). D'un autre côté, les études s'étant plus particulièrement intéressées aux trafiquants de drogues attribuent à la consommation de drogues illicites divers effets sur le parcours de trafiquant. De récents écrits scientifiques identifient effectivement la consommation de drogues comme étant un facteur à la base de décisions prises par des individus quant à leur trajectoire dans le trafic de ces substances, dont celle de l'initier (Murphy et al., 1990; Tunnell, 1993), de la maintenir (Tunnell, 1993) et d'y mettre un terme (Waldorf et al., 1994). Bien qu'intéressant, ces constats ne témoignent pas de toute la complexité entourant les divers effets de la consommation sur la trajectoire dans le trafic. En fait, en poursuivant d'autres objectifs que celui du présent rapport, ces études laissent souvent dans l'ombre toute la dynamique se rapportant à l'impact de la consommation sur le trafic. Ceci étant dit, il convient de souligner que le fait de traiter de ce thème ne signifie pas que l'effet de la consommation s'est fait sentir sur la trajectoire de tous les individus interrogés. En d'autres termes, même s'il est rare de rencontrer des individus qui ne consomment pas le produit qu'ils distribuent (Waldorf et al., 1994), il ne faut pas pour autant en conclure que l'usage influence nécessairement le parcours de tous les individus. Toutefois, l'analyse du propos des personnes chez qui la consommation s'est avérée être une source d'influence a permis de comprendre que selon les individus et les variations quant au type d'usage²⁷, ce facteur met en place des conditions pouvant autant favoriser **l'initiation** au trafic que **le maintien, la progression et la cessation** de cette activité.

²⁷À ce sujet, Brochu (1995) soutient que la même variable peut constituer, selon les personnes, différents facteurs dont ceux de maintien, de progression ou d'interruption. Dans le cas de la consommation, l'auteur poursuit en précisant que pour bien saisir l'influence de cet aspect sur le cheminement de l'individu, il devient nécessaire de prendre en considération non seulement le type de drogue consommée, mais également les quantités utilisées, le mode d'utilisation et enfin, la fréquence de l'usage.

1.1. La consommation de drogues illicites ... un facteur d'initiation à la vente de ces substances

Bien évidemment, la consommation de drogues illicites joue d'un rôle particulier dans la décision de s'initier à la vente de ces substances. Par contre, plusieurs questions demeurent lorsque deux comportements sont mis en relation, surtout lorsqu'il s'agit d'agissements aussi complexes que la consommation de drogues et les activités délictueuses. Effectivement, tenter de comprendre la relation entre deux comportements ne signifie pas s'appuyer sur leur apparition temporelle pour en arriver à une simple conclusion d'un lien de cause à effet. Il s'agit plutôt de s'interroger sur diverses facettes entourant la dynamique entre les deux manifestations. Une des questions importantes relatives au lien entre l'usage de drogues et l'implication dans le trafic de ces substances consiste à savoir à quel moment exactement l'usage favorise l'intégration de l'individu dans le système de vente des drogues. Est-ce que l'influence de la consommation concorde avec l'usager régulier ou bien l'abus de cocaïne ? Il appert qu'aucune de ces hypothèses ne soient vraiment exactes. En fait, le stade de grande dépendance où la consommation devient importante et onéreuse ne doit pas nécessairement être atteint pour qu'une participation dans le trafic soit envisagée. Il demeure même possible d'observer une certaine relation entre l'usage occasionnel de cannabis et l'implication dans la vente de ce produit :

J'ai vendu à l'école, ben à l'école, secondaire III en fait. J'ai commencé à vendre du pot. J'en ai vendu un petit peu avant en secondaire I-II pis de temps en temps quand ça adonnait que j'avais de l'argent, j'en achetais pis j'en vendais pis j'avais toujours ma consommation à moi. (Marco²⁸, p.8, lignes 17 à 22)

Mais j'vas dire au début, j'étais pas plus fou qu'un autre ... Pis encore aujourd'hui t'en vend pis ça te coûte rien pentoute pour toé pour ta consommation. Quand t'es jeune pis que tu fumes du hasch pis que t'as pas d'argent c'est l'fun de pouvoir en avoir pis que ça te coûte rien. (David, p.1, lignes 4 à 7)

D'après le sens de ces deux extraits, il devient difficile d'imputer à la dépendance au produit le fait que ces deux individus se soient initiés à la vente de drogues illicites. L'incapacité de se payer le produit convoité apparaît davantage comme cet élément déclencheur. Peut-on réellement croire que la dynamique diffère au niveau d'un produit terriblement onéreux tel que la cocaïne ? En regard de la consommation de cocaïne, le propos des individus interrogés suggère clairement que l'initiation dans

²⁸ En vue de préserver l'anonymat des individus interrogés, ces prénoms sont fictifs. Également, et bien qu'il aurait été intéressant de mentionner le statut hiérarchique à la fin d'un propos, nous avons jugé plus prudent d'éviter ce type d'association de façon à assurer l'anonymat des candidats.

la vente de cocaïne soit davantage associée au coût élevé du produit qu'à l'état de la consommation. Aussi irrégulière soit la consommation, le trafic est une occasion d'en réduire les coûts. Ainsi, lorsque l'opportunité d'intégrer ce marché se présente, c'est souvent sur la possibilité d'économiser que des individus prennent la décision de s'orienter dans cette voie :

Y était autrement dit gratuit parce que j'avais acheté un gros morceau. Je l'vendais à toutes mes chums à l'entoure qui sortaient avec moé pis là j'faisais peut être cent piasses de profit pis mon demi gramme était gratuit. Ça faisait mon affaire. (François, p.15, lignes 18 à 21)

Moé j'vas dire au début, j'étais pas plus fou qu'un autre ... pis encore aujourd'hui t'en vends pis ça te coûte rien pentoute pour toé pour ta consommation. [...] Aujourd'hui. Tsé encore là, tu fais de la coke ... j'fais de la coke pis tsé ça me coûte rien. J'en vends, j'fais d' l'argent pis en plus le monde ben des fois y m'en paye. J'fais des tracks avec ben du monde. J'trouve que c'est une bonne affaire ... c'est un christ de bon side-line. Un side-line que j'pas à veille de lâcher ... c'est une bonne job. (David, p.1, lignes 4 et 5, lignes 13 à 16)

Ouain, j'ai commencé [à vendre] à peu près, à peu près vers l'âge de 17 ans. Parce que j'me sus aperçu ben vite, moé chu quelqu'un qui catche ben vite tsé, faque j'me sus aperçu ben vite que si j'consommait ben gros, ça m'prenait ben ben de l'argent. (Pierre, p.15, lignes 29 à 35)

C'est l'seul lien que j'voé là-dans, c'était pour ça. C'est sûr que même jeune quand j'ai commencé à vendre, c'était pour ça aussi parce que là c'était pour ça. C'est vrai que la consommation c't'extrêmement cher tsé. (Pierre, p.27, lignes 3 à 8)

Moé là quand j'ai commencé à vendre là, je consommait oké, pis j'me l'ai fait proposer, pis moé dans ma tête tout de suite qu'est ce que ça a été, ça a été : <<Aie, j'aurais pu besoin de payer le gros prix tsé>>. Pour moé c'était comme, moé je devenais le meilleur client tsé, dans un sens tsé. Mais euh ... c'est sur que j'étais pas le meilleur client parce qu'à la quantité que j'en vendais là tsé, j'aurais pas arrivé là euh ... à consommer autant que qu'est ce que j'vendais là, tsé. Mais euh, c'est sûr que c'est pour ça tsé, que j'ai commencé à vendre. Parce que pour moé c'était associé tsé. Pour consommer ben y faut que tu vendes tsé. (Mathieu, p.37, lignes, 29 à 32; p.38, lignes 1 à 12)

Ici, non seulement Mathieu exprime-t-il l'élément qui, selon lui, a eu pour effet de le motiver à s'initier dans la vente de cocaïne (la réduction des coûts liés à sa consommation), mais il laisse également entendre que ce lien existait même au début de sa trajectoire de consommation. Ainsi, ces propos viennent nuancer l'impact de la consommation sur la phase d'initiation dans le commerce de

drogues. Cette voie n'est pas uniquement empruntée par les gros consommateurs de drogues. Quelle que soit l'importance de l'usage, ce sont les coûts engendrés par la consommation qui semblent constituer un élément à la base de l'initiation de l'individu dans le trafic. Dans ces conditions, lorsque l'occasion de réduire les dépenses se présente, plusieurs la saisiront. En soi, ce n'est pas la consommation qui constitue le véritable facteur d'initiation, mais le prix élevé des produits que maintient le système clandestin de vente des drogues. De cette façon, ce marché noir s'assure non seulement d'importants profits, mais aussi d'une main-d'œuvre continuelle. La question qui persiste est de savoir quel rôle joue la consommation de cocaïne sur le cheminement de l'individu une fois dans ce commerce ?

1.2. La consommation : une motivation à continuer et un obstacle pour qui veut quitter le trafic

À un niveau purement personnel, les choix de cesser de consommer des drogues illicites de même que celui de mettre fin à une implication dans le trafic demeurent, a priori, des décisions indépendantes l'une de l'autre (Brochu, 1995). Comment alors expliquer que des individus définissent leur consommation comme un élément à l'origine du maintien de leur participation dans le trafic ? Tout porte à croire que c'est en confinant l'individu à l'intérieur de son milieu (milieu des trafiquants et des consommateurs) que la consommation agit en ce sens. En continuant de consommer, l'individu côtoie nécessairement le même cercle de personnes. Ce contexte rend ainsi difficile d'envisager de mettre un terme aux activités dans la vente de cocaïne tout en continuant d'en faire usage. Voici le propos d'Alexandre à ce sujet :

Ah! débarquer, c'est une autre affaire ça, c'est une autre affaire parce que, tu arrêtes de t'impliquer si tu arrêtes de consommer pis je change de milieu. Mais à partir du moment où tu consommes encore, tu dis ah ben moins mettons, j'arrête d'en passer un peu, mais tu te tiens pas aux mêmes places mais tu consommes encore. Forcément, tu vas finir ... C'est comme une loi de gravité, taw, tu sautes pas dans les airs sans retomber, tu retombes estie. Pis euh, moé je me dis, tu veux décrocher de ça pis tu veux pas avoir de réprimandes de la part de personne, c'est ou t'arrêtes de consommer pis tu t'en vas chez vous pis tu changes de ville ou, tu changes de chums ou ... Tu changes, tu changes carrément toi-même. (Alexandre, p.38, lignes 6 à 14)

Le sens de ce propos suggère que cet individu demeure conscient que la consommation le maintient dans le commerce de la cocaïne. Convaincu qu'il est impossible de mettre un terme à une participation dans le trafic tout en continuant de consommer, Alexandre croit effectivement que pour

interrompre définitivement la vente de cocaïne, il faut d'abord cesser d'en utiliser pour par la suite pouvoir envisager de quitter le milieu. Dans le même ordre d'idées, Marco illustre très bien de quelle manière la consommation agit comme un facteur de maintien dans le milieu de la vente. Effectivement, bien qu'ayant réduit son implication dans le trafic de cocaïne suite à la naissance de ses enfants et à un déménagement ayant eu pour but de se couper du monde de la drogue, Marco explique qu'en étant encore aux prises avec un problème de consommation, il a forcément les contacts nécessaires pour répondre aux demandes des usagers qui gravitent autour de lui :

Ben, j'ai arrêté là vraiment de, ça fait trois ans, oui à peu près trois ans. Ben, j'ai lâché le gros milieu, le monde heavy là si tu veux à 23 ans quand j'ai eu des enfants là mais oui j'ai continué à avoir des contacts avec, de consommer, j'en achetais donc j'allais quand même voir mon gars. [...] V'là trois ans, là j'ai baissé mes transactions, ça diminué avec le temps, j'ai déménagé, j'ai déménagé, coupé du monde. [...] J'me suis ramassé tout seul, j'ai déménagé, j'me suis envenu en ville, j'avais jamais voulu déménager en ville, j'suis venu travailler en ville, bon j'ai lâché tout mon monde pis je me suis gardé un pusher pour moi pis c'est tout, euh, ça s'est arrêté là pas mal, parce qu'avant ça j'avais toujours un chum à gauche, à droite, pis as-tu besoin de queque chose, je call mon gars. C'est depuis moi j'dirais '94 à peu près que c'est fini tout ça, y'a pu de transactions, quelqu'un qui veut avoir de la dope, oui j'peux encore en avoir de la dope, j'en connais encore du monde là parce que si tu consommes, tu connais le dealer [...] Oui j'ai encore des contacts, oui j'peux encore en avoir pis si quelqu'un me demandait quelque chose qui vaut la peine d'aller chercher probablement que j'irais le chercher. (Marco, p.34, lignes 4 à 47)

Dans le même sens, Mathieu et Mario soutiennent que leur problème de consommation a contribué à les maintenir dans ce milieu. En fait, ceci s'est soldé d'une part, par l'acharnement de Mathieu dans le milieu du trafic malgré sa crainte face aux risques évidents d'arrestations qui pesaient sur lui et d'autre part, par le changement de signification accordée par Mario à l'égard de son implication dans la vente de cocaïne soit, de la recherche initiale du prestige à l'obligation de répondre à son besoin de consommer :

Tsé pis, j'étais trop embarqué là dedans, j'étais trop dans la consommation pour arrêter. Un moment donné là, ça commençait à devenir chaud là, parce que j'étais pas tout seul qui travaillais là, on était deux. Pis y'en a un qui s'est fait buster un moment donné, qui s'est fait pigner lui. Là moé j'ai paniqué pis j'ai dit à mon boss, j'y ai dit : <<là moé je veux arrêter>>, pis toute. Pis là j'ai arrêté je pense une semaine. [...] Pis là moé après une semaine là, j'ai retourné travailler. Trop pigné dans la consommation, trop besoin d'argent pis toute. Je savais que ça s'en venait chaud, je savais que là... je voyais même les policiers là, j'les connaissais là. (Mathieu, p.40, lignes 4 à 13, lignes 26 à 31)

Mais là moé, j'ai commencé à aimer le stock tsé. J'ai commencé à aimer l'stock, j'ai aimé le trip pis toute. J'ai embarqué dans l'trip. Faque là, c'est là que ça changé. Au lieu de vendre pour faire de l'argent pis avoir du prestige pis être le coq pis être le plus grand ou le plus tough, là j'tais rendu que fallait que j'vende pour pouvoir consommer.
(Mario, p.8, lignes 5 à 11)

Ce témoignage de Mario vient montrer que l'impact de la consommation sur la trajectoire dans le trafic semble varier en fonction du type d'usage. En effet, la consommation de cocaïne ne constituait pas chez cet individu un motif à l'origine de son initiation dans le commerce de drogues : c'est plutôt la volonté d'être quelqu'un d'important qui agissait en ce sens. Cependant, après avoir accédé à un niveau hiérarchique d'importance, sa consommation s'est intensifiée et substituée à la recherche initiale du pouvoir. Ce changement de signification suggère que cet individu ait senti que sa consommation s'est imposée comme un facteur de maintien par rapport à sa trajectoire dans le trafic. À partir du récit de Jocelyn quant à l'évolution de sa consommation de drogues illicites, on comprend qu'à ses débuts dans le milieu de la vente de cannabis, celui-ci se sentait à part des autres du fait qu'il consommait peu. Toutefois, peu de temps se serait écoulé selon lui avant que sa consommation de haschich augmente considérablement et qu'il ne s'initie à l'usage de la cocaïne, malgré les encouragements contraires de l'un des ses amis aux prises avec un problème de consommation de cette substance psycho-active. Comme il l'explique, après avoir essayé la cocaïne par curiosité, sa consommation s'est rapidement intensifiée au point de nécessiter l'accroissement de ses activités dans la vente de ce produit :

Je consommait quasiment pas là, style, je sais pas la fréquence, mais vraiment pas gros là. Moi, j'ai...du hasch, du pot là. Je consommait quasiment pas quand j'ai décidé de commencer à vendre là. Pis euh ... moi j'ai commencé pour faire de l'argent. [...] M'as te dire, j'ai tripé parce que j'suis rentré dans ce monde là, pis tout le monde que je rencontrais là, ça capotait parce que pour eux autres, ça se pouvait pas, exemple, de vendre un trente, quarante grammes de hasch par jour là, pis de passer des journées à pas fumer pantoute. Dans le monde que je rentrais, ça avait pas d'allure. Le gars qui vendait trente, quarante grammes là, y en fumait certain deux, trois, si c'est pas plus, pis euh ... Y se crinquait au fond, n'importe quoi. [...] Mais m'as te dire, ça pas été ben long que ça venu que crisse euh ... tout le temps pogné d'une gang à l'autre euh ... de clique en clique là, que j'ai euh ..., j'ai enclanché, ça pas été trop long, que je fumais comme un débile pis que ... Un moment donné là, ça faisait un bout là que je voyais tout le monde là sniffer sur un bord pis sur l'autre. Pis moi, j'avais un de mes chums estiee qu'y était embarqué là-dedans par dessus la tête là. Pis j'allais le voir pis j'y disais : <<Fais-moi en une estiee, je veux en faire une>>. L'autre y me répondait, y me disait : <<Jocelyn, t'es trop bon pour faire ça toi. Oublie ça, touche pas à ça>>. Mais moi, dans ma tête, je disais voyons-donc là. Tout le monde en fait, pourquoi que, pis ça m'intriguait au fond là de voir tout le monde aller de même dans les bars là. Ben là, ça tout pris mon boy, je l'ai achalé une

couple de fois, ça jamais marché. J'ai été pogné pour aller voir un autre gars pour réussir à goûter à ça. Pis m'a te dire, c'est à peu près là que ça parti euh ... ça parti en fou un peu là, mettons que c'est le début des ... des folleries là de ... des party à pu finir tout le temps pis euh. [...] Mais comme je te dis, c'était tout le temps que ma consommation augmentait tout le temps. Ça me coûtait tout le temps plus cher. Fallait tout le temps que je roule un peu plus gros. (Jocelyn, p.2, lignes 25 à 30, lignes 33 à 37; p.3, lignes 1 à 4, lignes 11 à 28; p.6, lignes 33 à 36).

Le propos de Christian, qui lui aussi ne consommait qu'irrégulièrement du cannabis lors de son initiation dans la vente de drogue, va dans le même sens :

Plus tu vends, plus tu consommes. Plus tu vends, plus tu roules, plus tu fais de l'argent, plus tu consommes, plus que ça roule. Ça c'est sûr. (Christian, p.43, lignes 13 à 17).

Ainsi, le milieu du trafic tend à influencer la trajectoire de consommation de ces individus et inversement, l'avènement d'un usage problématique de cocaïne nécessite non seulement le maintien d'une participation dans la vente de drogues, mais implique parfois une progression des activités illicites dans ce domaine. Selon le modèle intégratif proposé par Brochu (1995), le stade de renforcement mutuel se caractérise par un lien bidirectionnel entre la consommation régulière de drogues et l'argent provenant de l'implication dans une délinquance lucrative. Essentiellement, la consommation et la délinquance s'inscrivent à ce stade dans un rapport circulaire où la première activité devient à la fois la cause et la conséquence de la seconde.

Ainsi, cette section confirme que l'évolution de la trajectoire de consommation se répercute sur celle du trafic. L'impact de la consommation peut toutefois s'avérer dramatique sur la trajectoire du trafiquant. Qu'advient-il effectivement lorsqu'un modèle de consommation problématique s'installe?

1. 3. L'incapacité de contrôler sa consommation personnelle et les répercussions sur le trafic

Dans les deux dernières sections consacrées à l'influence de la consommation sur la trajectoire au sein du trafic de drogues illicites, il a été question que l'usage de ces dernières pouvait, chez certains individus, représenter un des éléments à l'origine de leur initiation et de leur maintien dans ce commerce. Ainsi, jusqu'à présent, l'usage de substances psycho-actives illicites a été présenté comme un facteur favorisant la participation au sein du milieu de la vente. Cependant, si la

consommation intervient comme un incitatif pour certains, elle semble par contre agir parfois comme un frein ou un obstacle à la progression du parcours du trafiquant. Que l'individu ait conscience ou non de son problème de consommation, son incapacité à gérer adéquatement sa consommation personnelle fait en sorte que, dans certains cas, l'ascension dans la hiérarchie devient difficilement envisageable. En fait, il existe deux raisons qui expliquent ce phénomène. D'une part, l'abus de cocaïne empêche l'individu de bien gérer ses activités dans le trafic et d'autre part, il y a chez certaines personnes, des craintes de s'enfoncer davantage dans la toxicomanie. Conscient de son incapacité à contrôler sa consommation, Pierre explique que, dans son cas, accroître la vente de cocaïne aurait simplement signifié l'augmentation de sa consommation, raison pour laquelle il lui a semblé préférable selon lui, de demeurer au même niveau en évitant toute forme de progression :

J'ai pas mal resté tout l'temps au même niveau. Ben c'est sûr que j'aurais pu aussi monter plus haut pis n'en vendre plus, mais ça m'aurait rien donné parce que où c'que j'vendais, comme j'te l'dis, c'était pour ma consommation. Le plus que j'n'aurais, plus j'n'aurais pris. Pis y aurait venu un temps où j'aurais pu été capable de vendre pis j'aurais trop consommé. J'aimais mieux rester au minimum pis vendre pour payer c'que j'prenais tsé, mais j'faisais pas d'argent avec ça. (Pierre, p.27, lignes, 29 à 39)

Plus concrètement, les problèmes d'usage de cocaïne peuvent faire échapper l'occasion de gravir les échelons :

La journée que j'ai pu monter là, ben je me suis calicé dans le trou de 300\$, que je dois d'ailleurs encore c'te 300\$ là. J'ai jamais pu le rembourser pis bon, à partir de ça, oublies ça là. [...] Ah, j'étais pas capable de gérer ça moé là. Y'en sortait plus que y'en rentrait. [...] Mais j'en vendais pas, je les bagguais, je les coupais, je les têtçais, je les préparais. Mais je tombais dedans de temps en temps un peu hein. Pis là euh, pis je les tenais sur moé, des fois je tenais les rouleaux de coke sur moé pis euh, j'allais en mener à du monde qui en vendait mais tsé euh, dans le chemin, je pouvais en sortir trois, quatre moé là. Me les tracer moé-même, mais ces tracées là, c'était pas grave en autant que tu es capable de les payer, mais j'étais pas capable de les payer, c'est ça qui a fait le 300\$. (Alexandre, p.28, lignes 28 à 51; p.29, lignes 1 à 4)

Dans ce dernier cas, la consommation d'Alexandre s'est présentée comme un obstacle à la réussite de son intégration dans le milieu du trafic de drogues. Doit-on croire que les individus qui réussissent cette étape avec succès et sans présenter de problème de consommation sont prémunis contre les effets indésirables de l'usage abusif de cocaïne? Selon les écrits scientifiques, l'usage problématique de cocaïne favorise la mise en place de conditions qui contribuent à écourter, voire à mettre un terme à la trajectoire dans le trafic de certains individus. Parmi ces conditions, notons entre autres, les

problèmes d'ordre physique et psychologique de même que les problèmes de rentabilité des ventes occasionnés par l'usage personnel de cocaïne (Waldorf et al., 1994). Selon Murphy et al. (1990), plusieurs vendeurs seraient incapables de se réapprovisionner auprès de leurs fournisseurs en raison des dépenses engendrées par leur propre consommation de cocaïne. La perte de contrôle de la consommation est ainsi considérée comme un facteur qui contribue à l'interruption des activités liées à la vente de ces substances interdites. En fait, bien que ces deux comportements soient souvent associés, ils apparaissent plutôt comme étant incompatibles en regard de la rentabilité des ventes. De plus, le fait qu'un modèle de consommation problématique ne se soit pas développé avant l'implication dans le commerce de cocaïne ne garantit pas qu'il n'apparaîtra pas par la suite. L'atteinte d'un certain niveau hiérarchique dans le milieu ne constitue également pas une sécurité en ce sens. François et Mario, deux individus ayant agi au niveau intermédiaire de la hiérarchie, ont ainsi sombré dans l'abus qu'après s'être introduit dans le milieu du trafic. François impute la perte importante de profits à son incapacité de contrôler sa consommation. Selon son propos, il apparaît impensable de maintenir une participation active dans le trafic après avoir développé une dépendance vis-à-vis du produit :

Faque la consommation pis la vente pour moé ça allait ensemble. J'étais gelé tout l'temps, fallait que j'la distribuais faque à chaque fois que j'mettais mes mains dedans moé, ça passait à travers les pores de la peau, ça me donnait un feeling. Faque ça me donnait l'goût, c'était automatique. Pour pas n'en prendre faut pas j'y touche. Faque j'ai essayé d'en vendre sans y toucher, j'ai pas pu. J'aurais faite peut-être des millions. Au lieu de faire des milles j'aurais faite des millions, j'ai pas pu. C'était automatique. [...] Tu peux pas vendre de dope quand t'as été accroché là-dans pis que t'as consommé, c'est pas vrai. À toutes les fois j'en vendais, à toutes les fois que j'y touchais en dernier, j'en consommais. (François, p.31, lignes 23 à 33; p.32, lignes, 4 à 10)

Le problème de consommation de Mario l'a fait passer du statut de trafiquant à celui de consommateur²⁹. Quelques manifestations liées à son problème de consommation de cocaïne lui ont effectivement fait sentir qu'il n'était plus le trafiquant d'envergure qu'il avait réussi à devenir, mais qu'il s'était plutôt "rabaissé" au statut de simple consommateur :

T'es un gros vendeur, t'es un gros pusher pis mettons là tranquillement pas vite, à cause que tu consommes, du jour au lendemain t'as pu rien, t'as pu de crédit, t'as pu de dope pis t'as pu rien à vendre. Donc tu deviens un entité au même titre que n'importe quel qui voulait venir te n'acheter. Faque c'est de même que ça s'arrive. C'est d'même que j'ai interrompu pis c'est de même que ... C'est quand j'ai perdu le

²⁹Murphy et al. (1990) affirment avoir plutôt observé une tendance inverse chez les trafiquants de cocaïne, soit la transformation de l'identité de consommateur à celle de vendeur.

contrôle pis que j'me suis ramassé avec des dettes au lieu d'avoir de l'argent. Mais moé j'suis un gars qui, j'me suis arrangé pour pas avoir de dettes. Pis quand tu t'rends compte que tu deviens le même zombie que celui qui t'achète pis que tu con... Pis là y vient un temps là que tu vends, tu vends, tu vends, ben tsé quand t'arrives vers la fin, tu vends, mais tu consommes plus que tu vends. C'est d'même que le dernier boutte se commence. Le début de l'échéance (sic), qui appelle? [...] de la déchéance. [...] J'ai commencé à trop consommer que j'en voyais pas clair tsé. Au lieu d'travailler à avoir une clientèle, ben là j'travaillais à me geler, j'étais tellement gelé pis tellement drogué que j'en voyais pu clair, j'voyais pu rien. L'argent rentrait pis graduellement, l'argent rentrait de moins en moins. Faque donc, le monopole que j'avais exercé pendant tant d'années se rapetissait pareil comme un gâteau que tu rouvres le fourneau avant l'temps qu'y soit prête. Ça s'écrase jusqu'au point de m'éliminer d'la carte. (Mario, p.18, lignes 13 à 18, lignes 20 à 29, ligne 31)

Le processus à partir duquel le problème de consommation de Mario l'a mené à quitter le milieu du trafic se présente comme étant plus complexe que la simple dilapidation de ses profits. En fait, selon lui, il s'agit d'un cercle vicieux à l'intérieur duquel sa consommation abusive a créé l'obligation de continuellement réduire la qualité de sa cocaïne. Conséquemment, il y a eu diminution de la clientèle jusqu'au point où l'absence totale de client l'a réduit à consommer sa propre cocaïne de mauvaise qualité. Voici à cet effet, un passage assez éloquent de ce processus :

Ouian, là là t'es rendu à un point que tu vends moins que tu consommes parce que avant de vendre moins que tu consommes, c'est que tu vends, tu vends, tu vends pis vu que tu consommes, t'es obligé de vendre d'la moins bonne qualité. Donc, en vendant moins bonne qualité, ta clientèle diminue. Pis plus que ta clientèle diminue, moins que tu fais de l'argent. Pis moins tu fais de l'argent, plus que t'es obligé de donner de la moins bonne qualité pour faire de l'argent. Moins que t'es obligé ... tsé, plus que t'es obligé de donner d'la scrape à tes clients pis là, t'as moins de clients. Pis donc, en ayant moins de clients, t'es encore obligé de donner de moins bonne qualité. Ça c'est un cercle vicieux, c'est le cercle vicieux à l'envers de celui qui monte. Mais moé le cercle vicieux que j'te conte, c'est celui là qui, celui qui descend. Parce que moins j'ai d'la bonne qualité parce que j'fais pus d'argent, moins j'ai d'la bonne qualité, moins que j'vends ... plus que j'vends d'la scrape. Plus que j'vends d'la scrape, moins j'ai de clients. Moins j'ai de clients, moins j'fais de l'argent. Moins j'fais de l'argent, plus que j'donne d'la scrape pis là jusqu'à un point tel que tu vends d'la marde pis t'as pus de clients. Pis là tu te ramasses avec une quantité de dope, de marde que tu vends pas, donc t'as consommes. Donc, c'est la fin de ta fin de ta fin de ta fin. Tu finis comme là. Là t'es obligé de consommer ta scrape que tu vends pus à personne. J'aurais aimé mieux mourir que de vivre ça. Pis que là tu vis ça pis tu te dis que t'es rendu un rien, t'es rendu un trou-de-cul. Toute le respect du monde, toute le monde, le respect qu'y ont pour toé. Ça vient de s'éteindre, toute le respect que le monde ont pour toé a vient de s'éteindre. Tu t'imagines que c'est la fin d'la fin. (Mario, p.21, lignes 4 à 27, p.22, lignes 22 à 26)

La perte de contrôle de sa consommation est également à l'origine de certaines difficultés rencontrées

par Marco dans le secteur de la vente de cocaïne. Bien qu'à ses débuts dans ce commerce le fait de récolter d'importantes sommes d'argent alimentait chez lui un certain sentiment de fierté, un segment de son propos nous laisse tout de même comprendre qu'à une certaine période il a sombré dans l'abus à un tel point que sa consommation personnelle et celle de sa conjointe ont fait en sorte de le rendre incapable de rencontrer ses obligations vis-à-vis de ses fournisseurs :

On a une période un moment donné entre autres où pendant quasiment trois mois là, on en achète pour 5 000 piastres par semaine pour consommation personnelle, c'est l'enfer, c'est on consomme, on a jamais consommé là c'est des montagnes de cocaïne à tous les semaines, ça lâche pas. [...] On arrête de vendre parce que je vendais, on consommait tellement que j'étais obligé de faire un deuxième pusher pour payer le premier, pis après ça un troisième pour payer le deuxième pis ça s'est mis, ça s'est enchaîné de même parce que la consommation était rendue, j'avais beau vendre, vendre, vendre, j'dépensais pis on consommait beaucoup plus que qu'est-ce qui rentrait donc on a joué jusqu'à temps que ça passe pus. (Marco, p.17, lignes 27 à 31, lignes 36 à 42)

En plus de l'avoir contraint à mettre un terme à son implication dans le commerce de la cocaïne, la consommation personnelle de cet individu l'a aussi amené à laisser son emploi légal. Pour soutenir sa consommation, il a choisi de jumeler les revenus de l'aide sociale à ceux de quelques transactions où il en profitait, de plus en plus, pour adultérer la cocaïne :

Moi j'ai lâché ma job, j'travaille pus, j'suis au chômage, au bien-être social, j'ai pu le goût tsé j'suis trop gelé, le nez me coule, ça rejoint, ça commence à rejoindre le système là tsé ça fait pas mal d'années que je consomme tsé. [...] Ben elle travaillait encore, non dans ce moment-là c'était le bien-être social, on consomme mais des transactions encore de temps en temps, oui oui, l'argent rentre pareil pis sur chaque transaction j'en gagne un petit peu, j'commence à être plus croche dans mes transactions, un petit peu de coupe pis j'commence à jouer pour n'avoir de plus en plus tsé pour pouvoir garder toujours notre consommation si tu veux là. (Marco, p.24, lignes 32 à 34, lignes 46 à 47, p.25, lignes 1 à 5)

Ainsi, la difficulté de certains à bien gérer leur consommation de cocaïne peut en partie expliquer pourquoi celle-ci tend à les condamner à l'insuccès dans le milieu de la vente de cette substance. Dans certains cas, cet échec entraîne des épisodes de découragement chez l'individu :

J'la dépensais toute pareil parce que à fin si j'faisais pus une cent en vendant c'est que j'sniffais toute. C'que j'avais à vendre, je l'sniffais toute. (Gilles, p.58, lignes 5 à 7)

Des sacs de coke d'un demi gramme, j'les ouvrais pis c'était sniffé direct dedans pis euh le demi au complet tsé. Là j'marchais sa rue Ste-Catherine, j'm'en revenais pour m'en aller chez nous faque là j'marchais, j'avais pu une crise de cent, j'avais juste d'la poudre sur moé, pas une crise de cent. J'faisais la poudre en m'en venant pis toute le

kit. Parce que toute la poudre que j'vendais, j'la sniffais ou ben que j'm'achetais d'la boisson dans l'after après, toute le kit. Là j'commence à regarder les chars pis à penser sérieusement qu'après j'étais pour me crisser devant un des chars-là. (Gilles, p.77, lignes 26 à 41)

Ce dernier propos tend en partie vers ceux formulés par Waldorf et al. (1994), lesquels ont observé que l'abus de cocaïne au niveau des vendeurs de cette substance provoque chez ceux-ci un sentiment de découragement à propos de ce problème de consommation, de même que vis-à-vis de la réduction des profits, voire l'avènement des dettes. Cependant, en ce qui concerne les significations que Gilles donne à cet épisode, il semble que ce soit l'interaction de ces deux conséquences liées à sa consommation abusive de cocaïne qui ait contribué à sa détresse psychologique, c'est-à-dire le jumelage du découragement à la fois à propos de l'excès de sa consommation et du fait d'avoir dilapidé les profits de la vente. Plusieurs des individus interrogés, qu'ils s'agissent de petits vendeurs ou de trafiquants d'importance, ont laissé entendre que leur propre consommation de cocaïne était à la base d'un certain désespoir. En fait, toute personne qui œuvre dans le milieu du trafic de drogues ne peut se dire à l'abri d'un problème de consommation. Bien qu'il soit davantage probable de rencontrer un vendeur aux prises avec un problème de consommation qu'un importateur, il n'en demeure pas moins que tous les individus qui font partie de ce milieu ont un plus grand accès au produit et, par conséquent, sont davantage exposés à développer une telle difficulté. En fait, le postulat voulant que le trafiquant ne soit intéressé que par le profit et le vendeur que par sa consommation demeure crédible que si on fait allusion aux motivations initiales. Pour ce qui est de la suite de la trajectoire, tout dépend de la personne et de son contrôle sur sa consommation.

1.4. En bref ...

De toute évidence, la consommation de cocaïne joue un rôle important sur la trajectoire des trafiquants de cette substance. Un examen du récit des individus interrogés a effectivement permis de confirmer ce que des écrits scientifiques sur la question ont déjà souligné, à savoir que l'usage de drogues pouvait constituer en soi un facteur qui favorise autant l'initiation, le maintien que l'interruption d'une implication dans le milieu de la vente de cocaïne. De plus, à partir des propos recueillis, nous avons été en mesure de réaliser que l'avènement d'un usage problématique de cocaïne contribuait également à provoquer un mouvement de progression des activités relatives au trafic. Pour plus de la moitié des individus interrogés, l'implication dans le milieu de la vente de drogues a subi l'influence de l'usage qu'ils faisaient eux-mêmes du produit. En plus de permettre

d'approfondir les éléments d'informations fournis par les écrits scientifiques sur le sujet, l'échantillon étudié a donné lieu à de nouvelles constatations.

Dans un premier temps, les écrits scientifiques recensés ayant abordé l'influence de la consommation de substances psycho-actives sur le trafic ont observé les différents rôles que pouvaient jouer le premier de ces comportements sur le second essentiellement à une seule phase de la consommation (le stade de la consommation abusive) ou en se concentrant sur une catégorie bien précise de trafiquants (ex.: le "stash dealer"). Ces études, chacune de leur côté, donnaient effectivement des indications plutôt fragmentaires sur la relation pouvant exister entre ces deux comportements. Ainsi, en considérant simultanément la trajectoire de ces deux activités chez les individus interrogés, nous avons été en mesure de donner un portrait plus global de l'influence de la consommation sur le cheminement poursuivi par les personnes œuvrant dans le secteur de la vente de cocaïne. En prenant en considération que le type d'usage et la fréquence d'utilisation de drogues illicites tend à varier dans le temps, il s'est effectivement avéré possible de comprendre que, selon les personnes, l'influence de l'usage pouvait se concrétiser différemment sur la trajectoire dans le trafic, et se faire sentir à différentes phases de la consommation. Chez des individus, l'influence de l'usage de drogues illicites sur les activités relatives à la vente de ces substances tend à se manifester très tôt, c'est-à-dire que l'intégration du milieu de la vente de drogues coïncide pratiquement avec la phase d'expérimentation à la consommation de substances psycho-actives. Fait étonnant, effectivement, c'est le prix élevé des substances illicites à l'intérieur du marché clandestin qui agit à titre de leitmotiv et non l'état de la consommation. En d'autres termes, l'individu n'a pas besoin de faire un usage abusif de cocaïne pour considérer le trafic comme une manière d'économiser en réduisant le prix de base du produit. Ainsi, en termes d'activité associée à la consommation de drogues, le trafic de substances psycho-actives illicites ne doit plus strictement être considéré comme une façon de subvenir au besoin en drogue du consommateur abusif (Jonhson et al., 1985; Faupel et Klockars, 1987; Faupel, 1991) mais aussi comme une manière pour le nouveau consommateur de contourner le prix élevé de la cocaïne sur le marché noir. Par contre, chez un certain nombre d'individus, l'impact de la consommation n'a eu lieu que lorsque les symptômes d'abus se sont faits sentir, et dans bien des cas à titre de facteur d'interruption. Effectivement, les récits des personnes interrogées ont permis de constater que ce sont les personnes initiées au trafic pour des motifs autres que ceux liés à l'usage de drogues (argent, prestige et style de vie) qui ne ressentent l'influence de la consommation sur leurs activités illicites qu'après avoir intégré ce marché. L'augmentation de la consommation semble

effectivement nécessiter l'accroissement des activités dans le trafic jusqu'au point où les conditions engendrées par l'abus de cocaïne conduisent à l'expulsion de ce marché. Donc, l'une des contributions du présent rapport aura été de dessiner un portrait plus précis de la dynamique complexe mettant en cause ces deux comportements.

Dans un deuxième temps, en préconisant une approche qui s'attarde à la compréhension d'un comportement plutôt qu'à l'identification de ses causes, nous avons été en mesure de rendre compte des significations accordées par les individus quant à l'influence de leur consommation personnelle de drogues sur leur cheminement dans la vente de cocaïne. Entre autres, le sentiment d'être des personnes déchues a envahi des individus, contraints d'abandonner leurs activités illicites en raison de l'usage abusif qu'ils faisaient de la cocaïne. D'autres, bien qu'ils éprouvaient la sensation d'être incapables de contrôler leur consommation auront malgré tout tenté de maintenir leur participation dans le trafic, voire de progresser au sein de ce milieu. Ces informations dépassent largement le cadre des faits, elles font appel aux sentiments et aux sensations ressentis par des individus face à des expériences de vie. À cet égard, l'orientation de l'approche phénoménologique est justement de laisser à l'individu la possibilité d'exprimer ses expériences telles qu'il les a vécues et telles qu'il les ressent. Dans cette optique, l'influence de la consommation de cocaïne sur l'implication dans la vente de cette substance se comprend mieux lorsqu'on prend en considération le sens que lui donne chaque personne. La prochaine section de ce chapitre se consacre entièrement à certains facteurs personnels susceptibles d'influer sur la trajectoire des trafiquants de cocaïne.

2. La personne et son cheminement

L'individu en tant qu'acteur social n'est certainement pas passif vis-à-vis de ses comportements et sa trajectoire dans un style de vie déviant. Selon Brochu (1995), le cheminement de chaque personne et ce, indépendamment du type de consommateur ou du genre de crime commis par l'usager, est fonction de choix personnels et des circonstances. Les choix sont toutefois plus ou moins limités par la provenance socio-économique de la personne (Brochu, 1995), ainsi que par un ensemble de facteurs personnels dont, entre autres, les valeurs, la volonté, la capacité et les habiletés (Dobinson, 1989). Selon Burr (1987), ces facteurs personnels interagissent entre eux de façon à provoquer l'implication, le maintien, la progression de même que l'interruption du style de vie déviant adopté par un individu. Les facteurs personnels agissant sur la trajectoire des individus prenant part à la

vente de la cocaïne ayant surgi lors de l'étape d'analyse sont : **la recherche du pouvoir, l'épuisement du mode de vie déviant** et, enfin, **la prise de conscience des torts causés**.

2.1. L'impact du pouvoir que confère le statut de trafiquant

Parmi les facteurs personnels ayant émergé de l'analyse des récits des individus interrogés, la volonté d'accéder à un statut représentant une forme quelconque de pouvoir s'est révélé un thème récurrent. En fait, les propos des interviewés quant à leur engagement dans la vente de cocaïne soulignent un attachement particulier vis-à-vis du pouvoir que concède le statut de vendeur de drogues illicites. Ce statut particulier, dont plus précisément certains éléments associés à celui-ci tels que l'argent, le prestige et l'image, conférerait effectivement un certain pouvoir à ceux qui s'engagent dans cette voie (Adler et Adler, 1980). Concrètement, les comportements déviants, dont font partie la consommation et le trafic de drogues illicites, constituent un moyen de définir la hiérarchie, le pouvoir et le statut de l'individu au sein de son groupe d'appartenance (Burr, 1987). Ou encore, le pouvoir et le prestige que garantit le milieu des trafiquants de drogues constitueraient des facteurs déterminants sur la décision de s'engager dans ce commerce (Adler et Adler, 1980; Waldorf et al., 1991) ou une importante récompense secondaire au fait d'être établi comme vendeur de drogues (Langer, 1977). Quant au corpus soumis à l'analyse, le pouvoir qu'acquière certains individus de leur engagement dans le milieu de la drogue se présente manifestement comme un facteur qui favorise **l'initiation, le maintien et la progression** d'une trajectoire au sein de ce commerce.

A) S'initier pour s'imposer

En tant que facteur d'initiation, le pouvoir est apparu dans les propos des individus interrogés comme découlant autant de l'argent que du prestige du statut de vendeur de drogues illicites. L'acquisition d'un tel pouvoir s'est avéré un moyen soit pour recevoir de l'attention, épater la galerie, compenser pour un complexe d'infériorité et s'affirmer devant ses pairs donc, s'imposer. Dans ces conditions, il devient non seulement impératif de tenir compte des distinctions individuelles, mais aussi de considérer, dans le propos des individus, le pouvoir issu du statut, du prestige ou de l'argent comme des éléments extrêmement reliés entre eux. Tout d'abord, Mathieu laisse clairement comprendre que sa volonté d'épater ses amis, qui origine de son manque d'estime de soi, constitue un motif qui l'a poussé à devenir vendeur de drogues illicites, à la base de l'initiation de sa trajectoire dans ce commerce :

Comme je disais, j'ai beaucoup de besoin de reconnaissance, beaucoup de besoin de ... d'amour des gens pis toute. Toute ça, faque mes chums j'ai ... j'les voyais aller, pis y faisaient des passes pis toute. Faque moé fallait ... y fallait que je les impressionne tsé. Pas juste pour l'argent là, aussi pour impressionner tsé. [...] Ça me donnait de l'estiemi de moé aussi là tsé, c'est sûr ben ... tsé entre parenthèses là tsé euh ... de paraître là tsé c'est sûr que dans le fond de moé tsé euh ... je faisais ça justement parce que j'avais pas confiance en dedans de moé. [...] Le gars qui vend de la dope tsé, ça paraît ben tsé le beeper pis ... tsé les chums y me regardaient toute de même tsé, faire de l'argent au boutte pis toute. Ça m'aidait en osti tsé. (Mathieu, p.34, lignes 20 à 26, lignes 31 à 34; p. 35 lignes 1 et 2, lignes 5 à 9)

La vente illégale de substances psycho-actives a comblé chez cet individu un besoin de revalorisation. En ce sens, Morgan et Joe (1996) avancent que le trafic de drogues tend à être considéré comme une activité positive du fait qu'elle procure, entre autres, de l'estime de soi. Est-ce là un phénomène associé seulement aux statuts hiérarchiques d'importance dans le commerce ? Contrairement à ce qu'on serait porté à croire, il n'apparaît pas nécessaire d'être la tête dirigeante d'un réseau de cocaïne d'envergure et d'empocher d'importantes sommes d'argent pour ressentir une forme quelconque de pouvoir. Selon Adler et Adler (1980), les individus œuvrant d'un bout à l'autre de la hiérarchie retirent du pouvoir de certains aspects liés à leur implication dans la vente de drogues. À ce sujet, un des deux postulats proposés par ces auteurs sous-tend que les individus agissant à la base de la hiérarchie se sentent gratifiés d'être les personnes qui fournissent le produit convoité à leurs amis ou tout simplement d'être capables de réussir à compléter des transactions. En remontant à l'origine de leur trajectoire dans le commerce de drogues, trois individus laissent même entendre que le pouvoir découlant de l'image projetée par le simple statut de revendeur de cannabis constituait un motif ayant favorisé leur initiation au sein de ce milieu. À cet égard, Mario souligne qu'effectivement, le seul et unique élément ayant influencé son initiation dans le commerce des drogues a été le besoin de se trouver une identité, une identité qui lui permette de se démarquer et de s'imposer auprès des autres étudiants de l'école :

C'était pas pour une question d'argent. Plusieurs personnes vont vendre pour de l'argent, mais moé j'en avais de l'argent. J'travaillais, j'ai travaillé dans ces années-là, j'ai travaillé. [...] J'avais pas besoin d'argent, j'avais juste besoin d'une identité pis j'avais besoin d'un prestige. J'avais besoin d'une image pis j'avais besoin de me, de m'affirmer devant tous les gros gars parce que l'école ... Les gros gars qu'on avait à l'école, tsé qu'eux autres y s'identifiaient à leurs gros bras ou à leur grandeur ou à leur force, toute, moé j'rentrais dans ces gars-là pis j'étais capable de séparer ça ces pourris-là, même si j'étais plus p'tit, n'importe quoi. À cause de mon prestige [...] j'étais capable de trier. J'étais capable d'arriver pis même le plus gros coq de l'école j'étais capable de l'débarquer de dessus son trône. (Mario, p.4, lignes 22 à 24, lignes 27 à 36)

Pour Mario, c'est le prestige du statut qui lui confère le pouvoir désiré. Tandis que dans le propos de Marco et d'Alexandre, c'est davantage le prestige en termes d'image projetée plutôt que du pouvoir accordé qui avait de l'importance. Plus précisément, c'est le seul fait d'être identifié comme des gars du milieu des drogues par leur entourage qui a encouragé ces deux individus à s'initier à ce commerce :

J'vendais du pot. Juste pour bien paraître, pour avoir du fun, pour, parce que j'étais vite, parce que ça allait ben mon affaire. [...] Le gars qui vend du pot à l'école, c'était un standing. (Marco, p.7, lignes 37 à 39)

C'était pour l'argent pis pour le prestige. Te promener avec un padjet quand t'es jeune là, ça parait ben. (Alexandre, p.42, lignes 25 à 27)

D'autre part, et tel que souligné précédemment, l'argent peut également procurer du pouvoir. Pour certains individus, c'est en effet l'opportunité d'empocher des sommes d'argent par le biais du trafic qui contribue à leur procurer un sentiment de puissance. Dans ces cas où l'argent procure le pouvoir, les sommes peuvent varier considérablement sans pour autant réduire ce sentiment. Ainsi, bien que le pouvoir réel de l'individu à l'intérieur de ce commerce soit fonction de son niveau hiérarchique et de sa fortune, rien n'empêche le petit vendeur de croire au pouvoir consenti par ses bénéfices plus limités. Tout dépend de l'individu, de son passé et de sa conception du pouvoir de même que de son rapport à l'argent. Se disant dépourvu de pouvoir depuis son enfance, Francis nous fait comprendre en ce sens que l'argent encaissé par le biais du trafic de cocaïne lui a permis d'en obtenir pour la première fois de sa vie. Pourtant les fonctions de cet individu dans le milieu de la cocaïne se limitaient à agir dans l'entourage d'un vendeur :

Oui, les danseuses toute, combien ça coûte, t'as tout le temps de l'argent, t'as tout le temps, c'était agréable tsé, c'est ça c'était bien, tu pouvais aller au restaurant comme tu voulais, bon à soir commande la bouteille de cognac estie on prend pas des verres, c'est tout le temps le fun tsé c'était impressionnant, c'est comme du pouvoir là tsé ... Oui tsé c'est comme j'en ai jamais eu dans mon enfance de pouvoir, tsé j'ai tout le temps été battu, j'ai tout le temps été placé c'est, c'est comme je n'avais pas de ça. (Francis, p.10, lignes 47 à 49; p. 11, lignes 1 à 10)

Par comparaison, Benoît explique pour sa part que son initiation à la vente de cocaïne - et surtout les importantes sommes d'argent que cette voie lui permet d'empocher - représente le moyen choisi pour s'imposer auprès de son entourage. Selon le sens donné à ce choix, on peut en déduire qu'il s'agit là d'une façon de compenser pour le pouvoir qu'il croit ne pas être en mesure d'avoir autrement :

Ça veut dire que moi, à dix-sept ans, j'avais qu'asiment le salaire d'un docteur : Cinquante mille par année clairs, cinquante, soixante mille par année clairs. [...] Euh ... ben c'est sûr que j'avais une certaine notoriété euh ... comme dans mon cercle d'amis là. J'opérais un peu plus qu'eux autres là. C'est tout. C'est le fun d'avoir du pouvoir quand tu pèses cent-soixante-cinq livres. (rires) C'est pas avec tes bras que tu peux régler quelque chose. Faque c'est ça, tsé, tu cherches un autre moyen. [...] C'est un autre moyen pour moi de ... d'avoir une certaine notoriété, c'est sûr. (Benoît, p.11, lignes 2 à 5, lignes 8 à 10; p.12. lignes 1 à 4, lignes 6 et 7)

Somme toute, les lignes précédentes illustrent clairement que des facteurs personnels, dont particulièrement la recherche du pouvoir, favorisent l'introduction de l'individu dans le commerce de la drogue. De quelle manière ce facteur influence la poursuite d'une trajectoire dans la vente de cocaïne, voilà l'objet de la prochaine section.

B) Le pouvoir...toujours le pouvoir

Le pouvoir associé au fait de vendre des drogues illicites agit non seulement au moment de l'initiation d'un parcours dans ce domaine, mais il s'avère un élément important dans la poursuite de ce cheminement, et ce tout d'abord à titre de facteur de maintien :

Oké, moé j'vendais, j'vendais pour le prestige. Au départ, pis même plusieurs années après. On parle plusieurs années après, j'vendais parce que j'étais un vendeur. Pis même dans les clubs, mettons dans les clubs de danseuses pis que tout l'monde sont là pis c'est plein d'consommateurs, tsé c'est plein d'monde qui veulent acheter d'la dope, ben que eux autres y soient obligés d'acheter de moé, ça m'donnait ... Vis-à-vis mettons les groupes comme, on pourrait dire mettons un groupe de motards criminalisés mettons, vis-à-vis c'te monde-là, ben eux-autres y trouvaient que j'faisais une bonne job. Comprends-tu? Faque eux autres aussi ça m'donnait du prestige parce que moé j'pouvais me promener avec c'te monde-là. Tsé j'pouvais sortir d'un bar à l'autre pis être avec ces gros clides-là, des bandits. J'pouvais me promener avec eux autres pis m'identifier à eux-autres. Pis qu'est-ce que j'aimais c'est que de voir tout l'monde qui m'connaissait, me regarder pis m'voir avec eux-autres. Le monde qui m'voyait, tsé eux-autres y disaient : <<Aïe, c'est un tueur pis toute>>. (Mario, p.9, lignes 11 à 27)

Pour Sylvain, son implication dans la vente de drogue lui procure un certain contrôle sur ses amis et le maintient dans ce milieu. Le témoignage de cet individu laisse aussi entrevoir que le sentiment qu'il entretient à l'effet que depuis son enfance il n'a jamais eu aucun pouvoir, n'est pas étranger à cette volonté de vouloir maintenir ce contrôle qu'il détient sur les autres :

À 15 - 16 ans là j'ai commencé à n'en vendre. Pis là ça m'a donné comme un pouvoir vis-à-vis, sur les autres faque là, j'veux dire euh, c'est là vraiment que j'ai tombé dans la délinquance. [...] Le pouvoir, c'est ça, c'est que ça me donnait un pouvoir faque là j'veux dire en partant là, j'm'étais, j'me suis tellement faite rabrouer pendant toute mon enfance faque là j'ai pogné un pouvoir. (Sylvain, p.13, lignes 13 à 17, lignes 27 à 31)

D'autre part, la recherche du pouvoir et du prestige tend à agir sur la trajectoire d'implication dans la vente de cocaïne à titre de facteur de progression. Dans les faits, il devient tout à fait logique, considérant que le statut hiérarchique a un rôle à jouer sur le pouvoir et le prestige réels de l'individu parmi les siens, de voir dans ces éléments des facteurs de progression. Le prochain propos dessine de quelle manière la structure hiérarchique du milieu de la drogue favorise la manifestation d'ambitions personnelles :

Ben le prestige, tsé là, le prestige de la gang. Tsé tu as une gang, t'as des gros, t'as des moyens pis t'as des p'tits. Pis quand t'es p'tit, ben tu veux devenir moyen, pis quand t'es moyen, tu veux devenir gros. C'était comme euh, quand tu commences au bas de l'échelle là, montre que tu es capable de faire faire ta job pis tu vas monter les échelons. C'est la même affaire. (Alexandre, p.42, lignes 31 à 40)

L'impact du prestige sur le mouvement de progression dans le système de vente des drogues peut certainement être influencé par les valeurs intériorisées par l'individu (ex.: la réussite financière) de même que par les modèles auxquels il a été exposé (ex.: modèles parentaux). À partir de ce raisonnement, on est en droit de se questionner à savoir si l'individu qui retire de la gratification de ses actes illicites doit avoir été soumis à des modèles parentaux qui valorisaient ce genre d'activités. Dans le cas de Jocelyn, il en n'est rien. Les études et la réussite professionnelle constituent ce sur quoi l'éducation de cet individu était axée. Par contre, en étant membre d'une famille où la réussite représente une valeur fortement valorisée et où l'argent constitue une manifestation de cette réussite, Jocelyn laisse comprendre que les pressions de son père en ce sens ne sont pas étrangères à la fierté qu'il retirait de sa progression dans le monde du trafic de cocaïne :

M'a te dire à fin ... c'est ça je te dis, fier de, d'avoir si tu veux grossi dans ce monde là. Pour moi, c'était comme un prestige, quand j'étais là-dedans j'perdais la tête là je commençais à rencontrer des plus gros pis pour moi c'était comme une motivation. Tsé c'était de m'enfoncer tout le temps plus dans ce monde là, pis d'avoir plus de connexions, pis de plus rouler pis c'était ça. [...] M'a te dire le prestige là y... Quand même que je voudrais dire que mon père a plein de principes que je capote dessus, y en a ben que j'suis resté pogné avec là. (Jocelyn, p.11, lignes 9 à 16, lignes 18 à 20)

Ainsi, la valeur de réussite inculquée dans la famille s'inscrit à la base de la progression de Jocelyn dans le milieu de la drogue et ce d'autant plus la réussite est une valeur assez reconnue socialement.

Dans le cas de Jocelyn, il semble que le commerce de drogues rendait la réussite à sa portée. Dans la même veine, Marco soutient que son cheminement personnel dans la vente de cocaïne a en quelque sorte été influencé par la situation de son père, pourtant entrepreneur de carrière :

J'veux dire moi j'voulais finir comme mon père, avec l'argent que mon père a, le standing de vie que mon père a pis le prestige que mon père a. (Marco, p.36, lignes 15 à 17)

Quant à François, sa volonté personnelle de devenir quelqu'un de respecté, tout comme son désir de vouloir tout contrôler, ont sans aucun doute contribué à tracer son ascension comme distributeur régional de cocaïne :

Moé c'est, c'était l'pouvoir. J'voulais être reconnu, j'voulais être important. J'voulais qu'on nomme mon nom, qu'on se souviene de moé. J'voulais pas qu'on dise : <<Euh François?>> Non non, j'voulais qu'on dise ... J'voulais moé quand j'rentre à quelque part, qu'on me dise J'voulais être reconnu, être quelqu'un, pour moé quelqu'un c'était ça. C'était le contrôle, quand t'avais l'contrôle là c'était ... (François, p.21, lignes 42 à 47; p.22, lignes 1 à 6)

En fait, en plus de sa soif de pouvoir, il semble que la qualité de leadership de cet individu soit au centre de son ascension dans le marché noir de la drogue :

J'ai tout le temps monté ... Parce que je l'voulais. Moé j'voulais, moé quand j'ai vu que ça s'vendait tant que ça, j'ai pogné l'contrôle partout tsé. J'ai pris le lead, lui y vendait dans les bars, ben là tu vas vendre pour moé dans les bars. Après par exemple, j'étais là : <<Ben toé tu vas travailler pour moé, tu vas préparer mes affaires, après tu vends à lui pis ... comprends-tu>>. À fin j'touchais pus à rien, j'faisais juste commander, ça arrivait. Moé j'faisais juste la commande pis distribuer, c'est toute. Les autres s'arrangeaient tout seul moé j'passais chercher l'argent. C'est ça que, c'est ça j'voulais. De l'argent, du pouvoir, le contrôle. Chu comme ça tsé, je veux dire, ça marche tout comme ça. [...] Ça allait... mes idées étaient toutes faites pour ça. (François, p.14, ligne 24, lignes 29 à 42; p.15, lignes 1 à 3)

Le sens de ce dernier témoignage rejoint dans une certaine mesure le second postulat proposé par Adler et Adler (1980) à propos du pouvoir intimement lié au fait d'être partie du monde des drogues illicites. Ces auteurs avancent qu'un sentiment de puissance face à leur communauté envahit les personnes influentes de ce milieu. En effet, ils dépeignent les trafiquants œuvrant au sommet de la hiérarchie comme étant des personnes qui retirent du pouvoir, des quantités impressionnantes de biens accumulées, d'énormes sommes d'argent empochées et enfin, du fait que plusieurs individus dépendent d'elles au sein de ce milieu. En fait, à l'instar des résultats de Adler et Alder (1980), le

propos des individus interrogés a montré qu'il n'était pas nécessaire d'atteindre de tels standards pour ressentir du pouvoir dans la vente de drogues. Pour certains, le simple fait de faire partie du commerce des drogues, même si ce n'est qu'à titre de revendeur, leur procure un sentiment de pouvoir. Phénomène identique en ce qui concerne le pouvoir ressenti par des personnes en regard des sommes d'argent empochées par le biais du trafic. D'un côté, il y a ceux qui considèrent avoir acquis du pouvoir du fait qu'ils peuvent se permettre de petites largesses avec leurs gains et il y a les autres qui ne se sentent puissants qu'au moment d'être à la tête d'un réseau d'importance. En somme, cette dernière section vient non seulement illustrer qu'indépendamment du niveau hiérarchique, il demeure possible de ressentir de la valorisation d'un statut dans le système de vente des drogues, mais aussi, et surtout, elle vient de montrer que des facteurs personnels interviennent sur la trajectoire d'implication des trafiquants au même titre que les éléments faisant partie de leur environnement. Cette constatation demeure particulièrement intéressante du fait que le temps sous-tend une évolution personnelle de l'individu et suggère par le fait même une modification de l'importance accordée à chacun de ces facteurs par l'individu lui-même.

2.2. La perte d'attrait du mode de vie déviant chez les personnes œuvrant dans le milieu des drogues

Tout mode de vie peut, après un certain temps, devenir moins attrayant. Par contre, certains facteurs personnels, dont, entre autres, l'accélération du vieillissement des personnes au sein des milieux de la drogue et de la délinquance, seraient à l'origine d'une diminution plus rapide de l'attrait que représentent ces styles de vie déviants (Brochu, 1995). Ainsi, tout comme le mentionne Brochu (1995), certains modes de vie déviants contribuent par eux-mêmes à accélérer cette perte d'attrait qui, par le fait même, modifie graduellement le style de vie des individus. En ce qui a trait plus spécifiquement aux trafiquants de drogues illicites, la sensation d'exaltation ressentie chez les recrues s'effrite graduellement pour éventuellement, avec les années, disparaître et laisser place au désenchantement (Adler et Adler, 1983). Conséquemment, le parcours poursuivi par certains individus tend à se modifier. À cet effet, huit personnes interrogées ont abordé ce phénomène de façon différente. Par contre, tous ces individus s'accordent, à leur façon, pour dire que le milieu de la vente de cocaïne devient avec le temps, beaucoup moins intéressant. Ce changement s'expliquerait entre autres par l'épuisement physique et psychologique de la personne, par la réduction de sa témérité, et le stress vécu. Un interviewé, par exemple, explique que sa situation financière l'oblige à persister dans cette voie mais, que d'un autre côté, il n'est plus vraiment intéressé par ce milieu :

Faut j'en arrive un moment donné à même pu avoir envie de faire ça sauf que là manque d'argent, j'suis sur l'aide sociale, c'est sûr que si quelqu'un me demande un once, il va l'avoir son once tsé faut j'arrête de jouer pis j'suis faible pis j'suis fatigué un petit peu pis j'ai le goût de passer à d'autres choses, y'est temps que j'passe à d'autres choses. (Marco, p.34, lignes 41 à 45; p.35, ligne 1)

Plus loin, ce même individu soutient que depuis l'âge de 25 ans, son physique tend à le laisser tomber. Ses propos vont dans le sens de ceux de Brochu (1995) qui mentionne que la diminution des capacités autant physiques que psychologiques contribue à réduire la jouissance que les individus retirent de ce mode de vie :

C'était évident avec le temps là. J'peux dire que jusqu'à l'âge de 25 ans j'ai eu aucun problème de consommation, aucun problème d'argent, ça allait bien mes affaires, c'est par après, le body suivait moins un petit peu. (Marco, p.35, lignes 25 à 27)

La diminution du goût du risque participe également à l'effritement progressif de l'intérêt porté à l'égard de ce milieu. Ce changement d'orientation fait souvent suite à une réflexion de l'individu quant aux conséquences négatives de ses actions autant pour lui même que pour les autres. Ainsi, l'attrait pour ce style de vie s'estompant, cela modifie les choix et les objectifs des individus. Dans ces conditions, la décision de prendre plus ou moins des risques repose sur l'évolution des objectifs et des choix de chacun. Moins le milieu apparaît intéressant, plus il devient difficile de risquer des choses pour y demeurer. Un trafiquant interrogé, qui lui-même s'est dit téméraire au départ, affirme maintenant réduire ses visées de même que son implication parce que plus réfléchi quant aux risques, et surtout, fatigué de la violence³⁰ qui règne au sein du milieu de la drogue. Ainsi, le fait que ce milieu apparaisse moins attrayant semble agir comme un facteur de rejet du milieu :

Asteure j'pense pas pareil. Avant ça j'pensais juste à faire des deux pis trois milles par semaine. Asteure si j'fais 250 piasses par semaine tant mieux, mais au moins ostie j'passe pas en Cour, j'vas pas en prison, j'ai un esprit normal. [...] J't'écoeuré, écoeuré, écoeuré. Surtout à cause de tout ce qui s'passe là parce que là c'est la guerre. C'est parce que, moé ça m'fait rire, c'parce que tout l'monde joue à ça là-dans, tout l'monde s'prend pour des James Bond, des killers pis toute. J'trouve ça ridicule asteure, je regarde la game asteure, j'trouve ça drôle. J'étais pas mieux moé non plus, je l'faisais l'James Bond moé avec [rires]. C'est parce que quand t'as un gun dans les mains tu t'sens ben fort. Tsé, tu réfléchis pas, ça prend quinze secondes pis t'es mort. [Silence] [...] C'est juste que qu'est-ce chu tanné c'est que c'est trop violent

³⁰ Une section complète sera consacrée à l'impact de la violence au sein du milieu des drogues illicites sur le cheminement des individus qui y sont impliqués.

à mon goût. [...] Ça vient tannant là, tsé c'est l'fun un boutte, un moment donné tu t'dis ben crisse. (Patrick, p.19, lignes 16 à 22, lignes 23 à 35)

L'attrait envers le milieu de la drogue semble non seulement diminuer, mais se dissiper chez certains à un tel point qu'il peut laisser place à une véritable volonté de vivre dans la légalité. C'est à tout le moins le cas d'un des individus interrogés. À défaut de pouvoir prétendre ne plus jamais transgresser les lois, Patrick explique en contrepartie ne plus vouloir faire partie intégrante du milieu de la drogue malgré les possibilités de le réintégrer. Pour cet individu, le fait de quitter quasi totalement ce milieu représente à ses yeux une fierté découlant du fait de ne plus avoir à craindre la police et de vivre honnêtement. De plus, ses propos montrent dans quelle mesure l'honnêteté n'a pas la même signification pour tous :

Tsé mais c'est sûr qu'aujourd'hui j'ai changé d'milieu pis toute pis, anyway le milieu j'veux pu rien savoir. C'est sûr qu'aujourd'hui si j'voudrais là, demain matin j'ai une chance de me rendre là-bas avec un bicycle là, j'ai tout c'que j'veux. Mais quand les gars y auraient besoin d'un service j'serais obligé d'y aller. C'est justement, j'en veux pus d'affaires de même, tsé. J'aime autant mener une petite vie normale pis c'est sûr qu'aujourd'hui j'pus capable de travailler non plus à cause de mon dos pis toute là, pis ma maladie. Mais j'aime autant attendre mon chèque de bien-être à toué fins d'mois pis vivre, ben entre guillemets j'veux dire là, honnêtement. La seule chose que j'fais aujourd'hui des fois c'est d'vendre un peu de dope pour pouvoir payer la mienne tsé. Faque, entre guillemets, j'peux dire vivre honnêtement. Mais au moins, j'me promène pas sa rue en regardant tout l'temps si y a pas un char de police qui me suit en arrière de moé. Pis quand qui n'a un qui m'arrête, qui me demande mes papiers ben le sourire me vient à face, chu content des sortir pis d'y montrer parce ché que j'ai rien à me reprocher. Ché pas si tu comprends ce que j'veux dire? Tsé, faque d'un côté c't'une fierté pis ça c't'une belle fierté. (Pierre, p.19, lignes 1 à 22)

Pour certaines personnes, telle que Pierre, le désir d'avoir une vie plus normale n'implique pas nécessairement l'occupation d'un emploi caractérisé par un horaire rigide et conventionnel, mais plutôt de jumeler à l'aide sociale une seconde entrée d'argent (petit trafic ou travail au noir). Par contre, dans le cas de Francis, il explique qu'en étant maintenant âgé de 30 ans, il semble temps pour lui d'avoir un mode de vie plus conventionnel ; cela signifie avoir une carrière, une famille et quelques économies. En plus de tous ces éléments, on peut également déceler dans son témoignage une certaine difficulté à supporter les différentes sources de stress qu'impose le marché noir de la drogue :

Là j'suis rendu à, sur le bien-être, j'en ai pas plus [rires]. Tsé c'est ça qui est de valeur, j'm'en allais peut-être dans bonne voie, tu dis peut-être quelqu'un fait ça deux - trois ans pis il se refait sa vie tsé c'est, c'est plutôt là t'es rendu un moment donné t'es sérieux, t'as besoin d'une carrière, mettre un peu d'argent de côté, j'vas avoir 30 ans, j'commence à être sérieux j'pense. [...] Trente ans, y'est temps que je commence à

avoir une vie normale, une petite famille, un petit logement tsé la routine, la paix, pas que ça va te pogner toutes les heures si la police va venir, c'est tu des ennemis, c'est tu euh, tsé ça va me déranger certain tsé. Tu vois un truck au coin de la rue, j'suis tu sur filature, j'suis tu sur écoute, euh tsé tu consommes, j'tu paranoïaque? (Francis, p.42, lignes 29 à 37, lignes 38 à 47)

Ce dernier témoignage va aussi dans le sens des propos de Adler et Adler (1983), lesquels affirment avoir observé cette tendance chez les trafiquants de drogues à supporter moins le stress du milieu après un certains temps, de grandes craintes, voire de la paranoïa parfois sur certains aspects de ce milieu. De plus, toujours selon ces auteurs, les gens de l'univers de la drogue en viennent progressivement à ne plus supporter le fait d'être exclus du monde légitime ou, en d'autres termes, d'avoir la sensation d'être des citoyens expatriés au sein même de leur pays. Dans le milieu de la drogue, l'attrait envers le style de vie déviant s'épuiserait, chez certains individus, dès le cap des 30 ans environ (Dobinson, 1989; Grapendaal, Leuw et Nelen, 1991). Ainsi, avec le temps, plusieurs facettes entourant le fait de vendre des drogues deviennent pour l'individu contrariantes. Pour certains même, certains aspects deviennent insupportables d'où l'envie de vivre paisiblement qui s'installe. Le contexte stressant dans lequel évoluent les trafiquants de drogues constitue un élément non-négligeable en ce sens, comme l'explique un interviewé :

Comme je te dis, les pressions de collectage pis de qu'est-ce que tu voudras, pis de stress tout le temps, de pas savoir qu'est-ce qui va se passer demain, pis euh ... Tu peux te faire pincer d'un bord pis sur l'autre. Ce stress là, ça l'air de rien, mais c'est gros comme une montagne ça quand tu le lâches. Moi quand j'ai décidé que je vendais pus, pis que j'avais pus rien sur moi, pis rien pantoute, sauf consommation personnelle. Je devais peser cent livres de moins. Certain. (Jocelyn, p.21, lignes 22 à 30)

Comme l'illustre ce témoignage, même si cet individu dit avoir mis un terme à son implication dans le trafic, il continue tout de même à consommer. Dans ces conditions, et tel que discuté dans la section consacrée à l'influence de la consommation sur le trafic, il demeure plausible de croire qu'il soit appelé, à l'occasion, comme bien d'autres dans sa situation, à vendre de la cocaïne à des proches.

En somme, sans donner à ces propos plus de poids qu'ils en ont, ceux-ci viennent à tout le moins éclaircir le questionnement entrepris au niveau de la revue des écrits scientifiques à savoir ce qui fait en sorte que le style de vie des trafiquants de drogues favorise à la fois l'implication dans ce milieu (Adler, 1983) et est un important incitatif à le quitter (Waldorf et al., 1994). Le cheminement personnel de l'individu à travers le temps semble permettre de comprendre pourquoi ce style de vie rattaché au monde du trafic des drogues illicites produit, en bout de ligne, l'effet contraire de celui provoqué

initialement. En réalité, la diminution des capacités physiques, la réduction de la témérité de même que l'augmentation du désir d'avoir un rythme de vie plus rangé n'expliquent qu'en partie ce phénomène. À la base, et dans la lignée des postulats proposés par Cormier (1993) en regard à la toxicomanie, le trafic de drogues demeure à priori une voie empruntée, le style de vie le plus approprié considérant les choix restreints qui s'offrent à l'individu. Par conséquent, et comme dans le cas de la toxicomanie, c'est le trafiquant qui a en quelque sorte le pouvoir de se reprendre en main et d'opter pour une autre voie malgré les contraintes relatives à sa condition de vie. L'environnement peut certainement favoriser des modifications, mais c'est d'abord et avant tout la personne qui doit d'abord initier le changement.

2.3. La prise de conscience des torts causés

Chaque individu porte, dans une certaine mesure, un jugement de valeurs sur ses propres agissements. Si certains n'auront jamais mauvaise conscience du fait d'être engagé dans la vente de cocaïne, d'autres, en contrepartie, en viendront à remettre leurs agissements en cause. La question est de savoir ce qui distingue les personnes qui prennent conscience des conséquences de leurs actions des autres. Parmi les personnes interrogées ayant abordé ce thème, deux ont laissé comprendre que les comportements de certains consommateurs n'étaient pas étrangers à ce processus de remise en question. Par exemple, Jocelyn explique que c'est en prenant conscience que la consommation excessive de certains individus place leur famille en situation de précarité financière qu'il s'est remis en question. Pour lui, même si l'aspect lucratif de ce commerce demeure important, ses valeurs l'empêchaient de profiter de la situation lorsque les besoins essentiels à la famille étaient négligés :

Changer sa paye [lire : la paye d'un consommateur] là pis y donner un trois et demi pis euh, les deux enfants sont là dans l'appartement là. Pis que deux trois heures plus tard, y te rappelle pour la même chose. Pis que tu le sais qu'avec l'argent qui t'a donné ce soir là, en dedans de quatre heures, c'est à peu près quatre-vingt-quinze pour-cent de sa paye là. Y a deux petits dans la maison là, sont sa freebase au crâne. Ça m'a te dire que j'ai ben eu de la misère avec lui. Même qu'une fois, y m'a assez marqué que je ne voulais plus y aller moi là. C'était trop pour moi. Ben beau faire de l'argent là, mais quand qu'y a des estiees d'affaires de fou me tombaient dans face là [...]. Oui j'suis là-dedans pour faire de l'argent, avoir du fun. Arriver dans une famille moi, flauber la paye du père pour deux semaines, parce que je fais je fais un brun écoute ben là-dedans, ben dans ma tête là, t'as ben beau aimer l'argent là, ciboire là y a un bout à tout. Les petits mangeront pas parce que monsieur a voulu poffer tel jeudi. Voyons crise. Dans ma tête, ça se peut pas. Tripe, flabe ton surplus, mais arrange toi pour au moins combler les besoins esti essentiels de ta famille, si tu veux triper absolument. [...] C'est sûr que c'est un facteur d'écoeuement

si tu veux. Je m'écoeurais moi-même à faire ça, c'est comme si je profitais de ça. Pis en même temps tu te dis si c'est pas moi, c'est un autre. On dirait que c'est un autre, c'est moins pire. (Jocelyn, p.21, lignes 3 à 11; p.25, lignes 21 à 30, lignes 33 à 36)

Pour sa part, Christian explique avoir été dans l'incapacité d'exploiter sa clientèle, surtout qu'il s'agissait de ses amis. La modification du comportement de ses amis à son égard, lorsqu'ils se trouvaient sous l'influence de la cocaïne, constitue en fait l'élément qui a influencé son choix de réduire son implication dans la vente de cette substance plutôt que de progresser. Plus précisément, Christian avoue avoir de la difficulté avec le fait que ses amis lui mentent pour obtenir de la cocaïne :

C'est pour ça itou que je trippais pas là dessus, sur la coke ... parce que ça estiee, ça l'a un influence directement sur la personne qui consomme. Il est pas mal tsé, c'est pour ça qu'on a pas ça. Les chums pis toute pis là, tsé, ils changent de personnalité envers toi. C'est ton chum estei pis rien qu'à cause que tu commences à faire ça, ben, il change côlice faque je trouvais ça plate là tsé. J'ai dit crisse, c'est moi qui les fait faire ça là tsé, estiee, je vas slaquer moi. [...] La coke, ça l'a vraiment un influence sur le comportement d'une personne. Tu vois ton gars, ton chum, il change là, tsé, je sais pas. [...] Il y a pu de cash, il va te conter une estiee de menterie là tsé pour te flirter là. Tu le sais que c'est pas vrai pantoute là. [...] Côlice, c'est moi qui les fait conter ces côlice de menteries pis bull shit estiee pour avoir de l'estiee de patente que j'ai dans les poches. Hey, voyons dont estiee. Moi, c'est un peu pour ça, sinon, j'aurais pu dire go, enweye estiee, je les accroche toute ben raide, déjà qu'ils étaient ben partis ... Tu les fournis un peu plus pis go, estiee, on continue la danse pis ainsi de suite là tsé. Ça va vite, tsé. [...] Je me sens moins coupable ... Pis au moins, je vas enlever des occasions que il a avec moi, tsé. C'est toujours ça ... (Christian, p.40, lignes 39 à 41; p.41, lignes 1 à 5, lignes 21 à 37, lignes; p.42, lignes 1 à 4, lignes 10 à 13)

Confronté à la même remise en question, Mario s'est quant à lui rendu compte, contrairement à ce qu'il pensait au départ, qu'il faisait plus de torts que de bien en vendant de la cocaïne; qu'en voulant assouvir son ambition d'être quelqu'un d'important, il contribuait à saper la vie de certains consommateurs abusifs. En fait, comme en témoigne l'extrait qui suit, le sens qu'il accorde à ce moment empreint de remords qu'il a vécu a certainement influencé, d'une manière ou d'une autre, son cheminement dans la vente de cocaïne :

J'aurais aimé ça être toujours le gros coq pis toute, mais sauf que t'arrives pis que y faut que tu t'rendes compte que tu détruis l'monde. Tsé tu détruis l'monde parce que t'arrives pis inconsciemment, pour faire de l'argent pis pour me rendre important ou pour me rendre une grande vedette, tsé, tu deviens comme une vedette. Pour me rendre une vedette, j'tais un pusher de coke qui vendait d'la meilleure meilleure dope, mais sauf que tu vendais d'la coke à tout l'monde. Mais là quand tu t'rends compte que le père de famille qu'y achète d'la coke, y sniffé pis toé t'es fier qu'y achète la coke de toé pis lui y met mettons cent piasses de coke pis y l'achète de toé, pis que c'te

cent piasses-là ça aurait pu être un cent piasses de l'épicerie qu'y aurait pu faire ou n'importe quoi. Faque c'est ça, pis là y'aurait pu arriver pis faire, avoir du fun avec sa famille avec cet argent-là. Pis là tu t'aperçois que toé tu, tu y vends du plaisir spontané pis avec cet argent-là y'aurait pu avoir du plaisir avec vraiment sa famille tsé. Faque c'est là que t'es à côté. Au lieu d'être le gros coq que tu pensais vouloir devenir, tu deviens la machine qui détruit le rêve. (Mario, p.23, lignes 30 à 38; p.24, lignes 1 à 11)

Les lignes précédentes illustrent très clairement que, dans son quotidien, le trafiquant de cocaïne est amené à réaliser les conséquences de ses actions sur la clientèle. Comment alors ceux qui persistent dans cette voie composent-ils avec cette réalité que sont les consommateurs abusifs ? En d'autres termes, de quelle manière ces individus réussissent-ils à se justifier les conséquences de leurs actes ? Dans le cas de Benoît, c'est sa logique personnelle voulant qu'il ne soit qu'un commerçant parmi d'autres qui lui permet de se déculpabiliser par rapport aux conséquences de la consommation de certains usagers. Il soutient que si ce n'est pas lui qui leur distribue cette substance, un autre vendeur le fera tout simplement à sa place :

Pour moi c'est sûr, parce que j'en vois du monde qui se lève le matin pis y sont déjà en manque. [...] J'me dis que si c'est pas moi, ça va être un autre. Ça c'est sûr. Le gars, si t'es pas là, y va aller ailleurs. C'est pas à cause que t'es pas là qui va se retenir. Ça c'est sûr et certain. Faut que tu vois ça comme ça, sinon ciboire, tu fais une déprime. [...] Tu vas faire une dépression estiee à voir tous ces cadavres là, qui rentrent pis qui sortent. (Benoît, p.20, lignes 19 à 28)

Dans le même type de logique, Maxime soutient, qu'en tant que vendeur, il n'a jamais contraint personne à acheter des drogues. Cette façon de conceptualiser la relation trafiquant-consommateur, c'est-à-dire en terme de lien strictement commercial (le vendeur ne faisant que répondre à la demande), permet sans aucun doute de légitimer sa participation dans le marché de la cocaïne :

C'était un métier comme un autre. Pour moé c'était un métier comme un autre; tu fais de l'argent pis toute tsé. Le gars qui l'achète, je l'ai pas forcé à l'acheter. (Maxime, p.1, ligne 29; p.2, lignes 1 et 2)

En fait, lorsqu'impliqués dans ce milieu, il semble difficile pour les individus qui œuvrent dans ce commerce de porter un jugement de valeur en rapport aux conséquences de leurs comportements :

J'me rendais pas compte ... Ben regarde, j'vendais ... J'dis pas ça que je réalisais pas le tort que j'faisais au monde pour mettons me faire une belle fleur à moé, me dire : <<Ah, pauvre p'tit grand, tsé, t'as faite de quoi, ben l'bon Dieu va t'pardonner parce que t'étais pas conscient>>. J'suis conscient de qu'est-ce j'ai faite. C'était ça qui était à faire. Mais sauf que j'ai réalisé par après que c'était, tsé j'ai réalisé ... Non, je

réalisais pas le tort que j'faisais au monde. Mais dans le fond, c'était normal pour moé de pas réaliser le tort. J'le faisais parce que ça servait ma propre, ça servait ma propre cause à moé. (Mario, p.15,lignes 7 à 17)

Pour ceux qui développent un problème de consommation, l'usage qu'ils font eux-mêmes de la cocaïne contribue également à engendrer ce type d'aveuglement :

Pour moé vendre de la drogue ... pour moé vendre de la drogue là, c'était comme travailler tsé. C'était comme euh, tsé euh ... c'est comme euh, je m'attaquais pas directement à une personne tsé. C'était comme ben subtil, c'est le monde qui venait à moé, qui se laissait attaquer tsé. [...] Pis j'me disais si c'est pas moé qui le fait ça va être un autre tsé. Pis c'est sûr que ... j'peux pas dire que j'me sens pas coupable de l'avoir faite, je me suis senti coupable quand même là par après là, quand j'ai dégelé là, pis que j'ai débarqué de mon buzz là, pis je suis retourné en thérapie là. C'est sûr que j'ai mis du monde dans la marde comme j'ai du monde qui m'ont mis dans la marde tsé. [...] C'est pas drôle pareil là, je trouve ça drôle là dans le fond parce que je me dis crisse euh, estiee c'est mes erreurs estiee, dans le temps que je prenais de la drogue tsé. C'est ridicule de même tsé. Pis tu t'en rends pas compte. (Mathieu, p.39, lignes 1 à 7, lignes, 12 à 21, lignes 27 à 31)

Par contre, en ce qui concerne le trafiquant qui demeure sobre et qui occupe une position élevée dans la structure, c'est plutôt vers le niveau hiérarchique qu'on doit se tourner pour trouver un facteur de justification. Le fait d'occuper un niveau hiérarchique où il y a peu de contacts avec la clientèle consommatrice figure effectivement parmi les raisons expliquant ces difficultés à réaliser les torts causés :

Aujourd'hui j'suis conscient que j'ai faite du mal à du monde, pas directement. Parce qu'en vendant d'la drogue à quelqu'un, y a un distributeur lui, y en veut un autre pis l'autre la même chose. Ça ça tombe dans les mains des jeunes de 15 - 16 ans, tsé. J'étais pas conscient de ça, même si tu me l'aurais dit dans c'temps-là. (François, p.20, lignes, 17 à 24)

Tel que le laisse comprendre François, l'individu qui n'a pas de contact avec la clientèle consommatrice demeure moins bien positionné pour prendre conscience de toutes les conséquences liées à ses activités. Dans le cas de Steve, ce n'est qu'au moment d'être incarcéré pour ses activités dans le trafic de cocaïne que celui-ci a eu ses premiers contacts avec des consommateurs de drogues. Comme en témoigne ses propos, le fait de côtoyer ces consommateurs lui a en quelque sorte fait réaliser son ignorance quant à la réalité quotidienne des consommateurs :

Avec mon expérience icitte en-dans avec le monde que je vois qui en prennent, parce que moé j'ai jamais vu ce monde-là dehors, c'était pas mon milieu. Je sortais pas dans les bars jusqu'à 3 - 4 heures le matin dans le bas de la ville au coin de St-Laurent, là je

sais pas où qu'y se tient ce monde-là là mais ... C'était pas mon entourage. Alors je peux pas te dire beaucoup depuis que j'étais dehors avec ce monde-là parce que pour moi y était pas là tsé. Tsé quand tu sais pas quelque chose, quand tu sais pas que y a une couleur qui existe, tu peux pas dire que ce couleur existe, tu le sais pas. Alors là que j'ai vu ce monde ici en-dans, en prison, spécialement en détention à Parthenais, j'ai faite un an et demi là, j'ai vu plusieurs monde rentrer et sortir de là. La plupart de ce monde-là, c'était du monde qui prenait de la drogue. (Steve, p.8, lignes 34 à 37; p.9, lignes 1 à 6, lignes 32 à 43)

En somme, sans vouloir minimiser la responsabilité de ces individus qui œuvrent dans la vente de drogues illicites, il n'en demeure pas moins vrai que ceux-ci ne font que répondre à une demande que la prohibition et la répression ne semblent pas en mesure de réduire. Dans un tel contexte, il apparaît tout à fait normal que des individus profitent de la situation. Il reste néanmoins que cette dernière section vient de dépeindre une image assez inhabituelle du trafiquant de drogues. Il est effectivement rare de traiter de sujets tels que les valeurs et la conscience sociale des trafiquants de drogues. Bien sûr, et nous l'avons compris, certains ne resteront motivés que par les gains pécuniaires en dépit de la triste réalité de bien des consommateurs abusifs. Cependant, cette section vient illustrer des situations à l'intérieur desquelles des trafiquants entrent en contradiction avec leurs propres valeurs morales. Dans certains cas, la trajectoire d'implication en subit l'influence. De plus, il a été possible de comprendre que le fait d'être actif dans ce milieu tend à créer un écran qui empêche l'individu de réaliser la portée de ses actions soit parce qu'il est aveuglé par la poursuite d'objectifs mercantiles ou autres ou parce qu'il est lui-même aux prises avec un problème de consommation. Enfin, en ce qui a trait aux trafiquants d'importance, c'est le niveau hiérarchique de ces individus, en restreignant les contacts directs avec les usagers, qui agit en ce sens.

2.4. En bref ...

Sous plusieurs angles, cette section nous a permis de comprendre que certains facteurs personnels tels la recherche du pouvoir, le désir de réorienter son style de vie et la prise de conscience des torts causés, jouent définitivement un rôle privilégié sur la trajectoire d'implication dans le système de vente de la cocaïne. Entre autres, selon les témoignages recueillis, le prestige et le pouvoir que recherchent certains individus en agissant dans ce domaine d'activités ont été identifiés comme des facteurs autant d'initiation, de maintien que de progression. Il ne s'agit donc pas simplement d'un élément favorisant la décision de s'impliquer dans ce domaine (Adler et Adler, 1980) ou d'une récompense relative au fait d'avoir le statut de trafiquant (Langer, 1977). L'analyse des propos tenus par les individus interrogés ayant abordé cet aspect a aussi permis de saisir que les significations accordées à cette recherche de

pouvoir divergeaient d'un individu à l'autre. Le pouvoir n'a véritablement pas la même source et le même sens pour tous. Rapidement, il devient possible d'affirmer qu'on retrouve des personnes pour qui seule l'image du simple statut de revendeur satisfait leur quête de pouvoir et augmente leur estime de soi en permettant d'impressionner leur entourage. Il y a aussi ceux pour qui, c'est avant tout l'argent empoché par le biais du trafic qui s'impose comme porteuse de pouvoir, même si les sommes sont parfois minimales. Il faut garder en tête qu'il ne s'agit pas de pouvoir réel, mais d'un sentiment de pouvoir ressenti par des personnes par rapport à des agissements. Il reste enfin les autres qui considèrent leur quête de pouvoir comme le simple résultat de leur volonté ou des valeurs qui leur ont été inculquées. Dans ces cas, le parcours poursuivi se justifie davantage sur le compte de l'ambition personnelle que, par exemple, sur des carences au point de vue de l'estime de soi.

Dans un autre ordre d'idées, il semble qu'avec le temps, des personnes se désintéressent graduellement du style de vie déviant du milieu de la cocaïne. Selon ce que disent les interviewés eux-mêmes, l'effritement progressif de l'intérêt accordé à ce mode de vie serait le résultat d'une évolution personnelle provoquée par certains éléments. Parmi ceux-ci notons la fatigue physique et psychologique surtout engendrées par la consommation, la diminution de la témérité et enfin, la difficulté à supporter le stress imposé par ce milieu. Parce que certains individus interrogés avouent avoir évolué, être désabusés du milieu de la drogue et vouloir un rythme de vie plus rangé, il ne faut pas immédiatement en conclure qu'ils sont prêts à mettre un terme définitif à leurs activités relatives à la vente de cocaïne. Les nouveaux choix de vie de ces personnes imposent davantage une diminution de leurs activités dans la vente de cocaïne qu'une retraite finale. Dans une certaine mesure, ce phénomène est probablement inhérent au fait que ces individus continuent de consommer, situation qui, doit-on le dire, tend à maintenir l'individu dans le milieu du trafic, du moins à petite échelle.

D'autre part, en tant que facteur personnel, les valeurs de certains individus semblent avoir une quelconque incidence sur leur trajectoire dans le trafic de cocaïne. Rappelons en effet que quelques personnes interrogées se sont senties affectées par les conséquences engendrées par le problème de consommation de cocaïne vécues par certains usagers, au point de reconsidérer leur implication dans ce domaine d'activité. Dans les faits, ce changement risque davantage d'être imputable à la prise de conscience, par le trafiquant, de l'autre et de son malheur qu'à l'adoption de nouvelles valeurs. Cependant, tout porte à croire que l'influence de la conscience sociale sur le cheminement dans le milieu des drogues s'affirme principalement chez les individus positionnés de telle sorte qu'ils ont des contacts

directs avec les consommateurs. Comme des interviewés œuvrant aux échelons supérieurs de la hiérarchie l'ont laissé entendre, il semble particulièrement difficile pour eux de prendre conscience des torts causés par leurs agissements.

En somme, les données exposées dans cette section permettent sans aucun doute d'améliorer notre connaissance sur des points pratiquement délaissés par les écrits scientifiques ayant abordé le thème du trafic de drogues. En fait, le principal apport de cette section a été de faire comprendre que l'implication dans la vente de drogues n'est pas uniquement une question d'argent ou de consommation, mais que des éléments d'ordre personnel ont aussi un impact non-négligeable sur le parcours de l'individu qui fait le choix de pénétrer ce milieu. Les valeurs, l'importance accordée au pouvoir, l'évolution personnelle de l'individu par rapport à son implication dans le commerce de la drogue s'avèrent autant d'éléments importants dans la compréhension de la trajectoire du trafiquant.

3. L'environnement et son influence sur le parcours du trafiquant

L'environnement doit également être considéré lorsque vient le temps de s'intéresser à l'évolution de la trajectoire des trafiquants de cocaïne. Le contexte et les événements qui dessinent l'environnement de l'individu produisent des effets, plus ou moins prévisibles, sur sa trajectoire dans un style de vie déviant. À cet effet, Brochu (1995) souligne qu'il y a dans l'environnement des constantes, telles que des conditions de vie difficiles, dont l'effet sur l'adoption ou l'évolution de ce type de style de vie sont plutôt prévisibles. À l'opposé, par contre, se situent les événements inattendus qui se caractérisent par la variabilité de leurs impacts sur le cheminement de la personne au sein d'un milieu de vie déviant. Selon les propos recueillis, certains aspects de l'environnement semblent ainsi agir sur le cheminement dans la vente de drogues.

3.1. Les pressions familiales

La famille s'impose certainement comme l'un des facteurs environnementaux pouvant influencer cette trajectoire autant en favorisant son initiation que son interruption. Bien que l'influence de la famille se soit fait sentir dans ces deux sens, l'apport des membres de la famille sur la phase d'initiation au trafic s'est illustré, dans les propos des individus interrogés, davantage au niveau du processus d'intégration du milieu des trafiquants de drogues. Pour cette raison, il semblait plus approprié de discuter de ce thème au sein de la dernière section de ce chapitre consacré au rôle des

valeurs du marché noir. En d'autres termes, la famille sera examinée ici pour son impact sur la décision de certains individus de restreindre ou d'interrompre leurs activités dans le trafic.

Les pressions familiales ont effectivement été identifiées à plusieurs occasions comme étant à l'origine d'un processus de changement chez des individus engagés dans des comportements se rapportant aux drogues illicites. Tel que mentionné au premier chapitre, Waldorf et al. (1994) soutiennent que les trafiquants de cocaïne interrogés ont identifié les pressions exercées par les membres de leur famille comme un motif important concernant la décision de quitter le milieu de la vente de cocaïne. Dans la même logique, Waldorf et al. (1991) abordent l'influence de la famille comme un facteur favorisant une démarche de changement chez les consommateurs abusifs de cocaïne. Pour sa part, Chayer (1997) distingue deux types d'influence que la famille peut exercer sur le toxicomane. D'une part, les actions directes telles que les pressions ou les menaces et d'autre part, les pressions indirectes qui se traduisent par un souci de la part de l'individu de se rapprocher des siens. Ces pressions indirectes sont perceptibles dans le témoignage de Jocelyn :

La rencontre de (ma conjointe) ça changé ben des affaires parce qu'on dirait que j't'arrivé à un point à me dire euh ... me faire déranger à neuf heures et demi le soir chez nous, dix heures et demi, onze heures et demi, minuit et demi pour faire un vingt, un quarante, un brun icitte et là là. Un moment donné, si tu t'en vas avec quelqu'un pis tu veux avoir une vie euh... normale entre guillemets si on veut là. Ça se vit pas de même, veut, veut pas. Quand même que l'argent est là là, c'est sur que ça été un gros point aussi de ce côté là. [...] Comme je te dis, en rencontrant (ma conjointe), ça changé ben des affaires parce que j'étais tanné de lui dire, ces affaires-là, de rien que tout le temps faire ça, pis euh ... pis de rien qu'avoir ça dans la tête pis de pas être capable d'être tranquille un soir là. (Jocelyn, p.13, lignes 11 à 19; p.14, lignes 20 à 24)

Ainsi, si ces obligations reliées au statut de vendeur de cocaïne correspondaient autrefois au style de vie de cet individu, l'avènement d'une nouvelle situation, en l'occurrence une relation amoureuse, fait en sorte que son style de vie devient beaucoup moins séduisant. Tel que discuté précédemment, des changements dans la façon de penser des gens peuvent provoquer une perte d'intérêt soudaine pour ces conditions de vie inhérentes à ce milieu. Dans le cas de cet individu, la rencontre de sa conjointe a grandement contribué à ce qu'il mette un terme à ses activités dans la vente de cocaïne et ce, non pas parce que celle-ci avait manifesté un tel désir, mais parce qu'une telle décision signifiait pour lui une plus grande possibilité d'être auprès d'elle. Dans le cas de Marco, Alexandre et Christian, les pressions familiales se sont affichées de façon plus directe. En effet, pour le premier, ce sont les craintes de sa

conjointe à l'égard des comportements des consommateurs depuis l'arrivée des enfants dans son couple qui ont influencé sa décision d'interrompre, du moins momentanément, le trafic de cocaïne :

Là le premier enfant vient au monde, j'décide d'arrêter de vendre ... Pour les enfants parce que y'à du monde qui viennent cogner chez nous à trois heures du matin parce qu'ils veulent leur coke, là ma femme a capotait, j'avais peur qu'elle fasse une fausse couche pis elle elle avait peur un petit peu de ça, moi ça m'énervait pas mais elle elle avait peur pis a panique à chaque fois pis c'est pas plaisant c'est sûr ça quand t'es là-dedans pis y'est pas question d'enfants, t'es autonome c'est pas si pire, le monde est quand même assez ben dressé si tu veux sauf y'en a toujours des tarlas qui capotent. (Marco, p.18, lignes 9 à 21)

Dans le cas d'Alexandre, et malgré qu'il soit âgé de 27 ans, ce sont les menaces de sa mère de le chasser qui l'ont influencé :

J'ai pu de chance à prendre là, faut pus que je niaise. J'avais eu des avertissements itou par mes parents, tsé euh. Ma mère m'a tout le temps là, ça a tout le temps été là l'image, l'image, le prestige, l'image pis euh ... Ma mère m'a tout le temps dit si je vois un char de police arriver dans cour, tu fais tes esties de bagages pis tu décrisses. (Alexandre, p.43, lignes 7 à 16)

Alors que dans le cas de Christian, qui doit-on le dire considère avoir établi une relation durable avec les membres de sa famille, celui-ci explique avoir limité son marché au niveau d'un cercle d'amis parce qu'influencé par les mises en garde répétées de sa mère alors qu'il était adolescent :

Je me suis tout le temps watché, tsé ... J'avais rien qu'un cercle d'amis pis c'était toute là. [...] Parce que j'étais conscient que c'était illégal quand même, tsé justement à cause que ma mère c'est l'extrême. Il peut pas avoir une personne plus légale que ça faque pour elle, c'est grave au fond faque elle me le répétait quand même assez souvent, tsé. (Christian, p.14, lignes 3 à 7, lignes 16 à 22)

Ainsi, les pressions des personnes avec qui l'on entretient un lien affectif important tendent effectivement à agir sur le cheminement de l'individu. Le cas de Christian illustre que le bagage qui lui a été transmis alors qu'il était tout jeune influence ses choix maintenant qu'il est adulte. Par contre, dans certaines circonstances, les efforts déployés par les membres d'une famille pour provoquer un changement chez l'un des leurs n'atteignent pas toujours l'effet escompté. En dépit des messages clairs que lui lançait sa conjointe pour modifier son implication dans la vente, il compensait son absence qu'elle lui reprochait en lui remettant de l'argent :

Ben souvent elle chialait pis tsé : <<Té jamais icitte>>, parce que j'étais jamais là, moé j'étais tout l'temps parti sa course. <<Té jamais icitte, c'est platte, tsé le soir j'aimerais ça écouter un film pis se caller un p'tit chinois, n'importe quoi, aller manger au restaurant avec toé tsé>>. Pis moé ben : <<Tu manques pas de rien, t'as de l'argent>>. J'y donnais cent piasses, deux cent piasses, cinq cent piasses des fois des veillées. J'y donnais ça, pour qu'à me crisse la paix. On faisait chambre à part, on a faite chambre à part cinq ans d'temps. J'avais pu d'femmes dans ma vie moé, j'étais tout seul, j'étais tout seul avec mon sac. (François, p.21, lignes 1 à 20)

Selon ces propos, il semble que le problème de consommation de cet individu puisse être un élément l'ayant empêché de discerner la réalité. Même les reproches dirigés par plusieurs membres de sa famille ne lui auront pas fait réaliser que des changements s'imposaient dans son mode de vie :

Tout l'monde m'haïssait à fin parce que j'étais pas, j'étais pas ben, j'criais après tout l'monde, j'me chicanais avec tout l'monde, j'voulais pus rien savoir de personne. Personne, seulement ma p'tite fille, à part ça y a pas personne qui m'disait rien. Beau-père, belle-mère, beau-frère, belle-soeur, j'me souviens y me l'ont reproché eux-autres itou tsé faque. Ma femme a manque de rien, ma p'tite fille non plus, mais y manquaient de toute sans que je l'sache. Aujourd'hui je l'sais: j'étais jamais là. (François, p.21, lignes 22 à 34)

Les propos de Maxime suggèrent pour leurs part qu'il a plus ou moins été influencé par les pressions de sa mère. Le manque de complicité dans la relation avec sa mère apparaît être l'élément qui a fait en sorte que les pressions familiales ne semblent pas avoir eu d'impact sur son parcours :

Ben la famille capotait : <<Tu vends de la drogue pis toute? T'as pas vu ton père aller pis tout ça?>> J'ai tout l'temps retenu de mon père, j'ai tout l'temps eu les mêmes pensées que mon père. C'est sûr que mon père était plus vieux que moé pis que c'était l'enfer avec ma mère aussi. À me comprend pas, j'y ai jamais parlé ben ben. Jamais, jamais. J'ai j'amaï parlé avec ma mère. Comment tu veux que j'y compte un problème, c'est tout le temps 911 elle, c'est tout suite tout suite. (Maxime, p.8, lignes 15 à 22)

Ainsi, les pressions familiales, qu'elles soient directes ou indirectes, peuvent constituer une source d'influence sur la trajectoire des individus engagés dans la vente de substances psycho-actives illicites. Le succès de ce type de pression dépend largement du lien affectif entretenu avec le membre de la famille qui exerce des pressions de ce genre, de même que de la volonté et la capacité des individus d'en saisir le sens. Quant à ces dernières conditions, la consommation personnelle de l'individu concerné s'impose certainement comme un obstacle à tout changement de comportement souhaité.

3.2. La réelle portée des pressions de l'appareil judiciaire

Les forces de l'ordre figurent inévitablement parmi les facteurs environnementaux discutés par les individus interrogés. Sachant que les écrits scientifiques américains avancent que les trafiquants de drogues s'inquiètent peu des forces de l'ordre, devons-nous croire à une situation différente chez des individus rencontrés ? En d'autres mots, la question qui se pose consiste à savoir si les trafiquants rencontrés apparaissent davantage influencés par les pressions judiciaires que leurs homologues américains ? Est-ce que leurs propos laissent transpirer davantage de craintes ? De façon unanime, les individus qui ont abordé ce sujet tendent, à l'instar des résultats des études américaines, à minimiser la menace que constituent les forces policières en ce qui a trait aux activités liées à la vente de substances psycho-actives illicites. Bien qu'ils réalisent les risques associés au fait d'être impliqués dans le trafic, certains individus considèrent, tout comme la majorité des individus rencontrés par Waldorf et Murphy (1995), que les pressions exercées par les forces policières ne constituent pas un motif pour quitter ce milieu :

T'es jamais à l'abri de ..., y peut toujours arriver quelque chose. Ben euh ... tu peux te faire arrêter, tu peux te faire pincer, tout tsé euh ... la police euh. On n'est pas à l'abri de tout nous autres là. Y peut arriver n'importe quoi, une descente, j'peux m'faire pincer, je sais pas moi avec un once de coke dans les poches ou un kilo de hasch, je sais pas qu'est-ce qui peut arriver. Ah, j'men fais un petit peu avec ça, mais c'est pas pire que si tu pars travailler dix heures dans un bureau, (rîres) subir les pressions de ton boss. (Benoît, p.4, lignes 15 à 22)

Je l'savais dans ma tête qu'un moment donné je m'aurais faite pogner. Je voulais pas. Quand j'voyais la police je leur disais «vous m'pognerez pas». Je l'savais ben dans ma tête qu'un moment donné j'me ferais pogner. Tsé, à mes chums qui étaient souvent avec moé, je leur disais : <<Un moment donné ben m'a payer l'bill, tsé j'pourrai pas faire ça toute ma vie, c'est impossible>>. J'étais quand même assez conscient que je m'aurais faite pogner un moment donné, mais je m'en foutais. (François, p.23, lignes 5 à 17)

Tel qu'il le soupçonnait, François s'est effectivement fait arrêter pour trafic de trois kilogrammes de cocaïne. Par contre, l'effet dissuasif de son arrestation n'aura eu lieu que plusieurs mois plus tard. Ce n'est effectivement qu'après cinq mois de liberté sous caution pour cette affaire, que François a pris la décision d'interrompre sa participation dans la vente de cocaïne. On peut comprendre que sa témérité ait diminué suite à ces arrestations pour laisser place à un stress constant :

J'ai arrêté cinq mois après que je m'aye fait pogner. La fois que je m'ai fait pogner la grosse shot là, j'ai perdu gros après. J'imagine que c'est plus la caution. J'ai ressorti. [...] Faque là j'ai commencé à travailler avec (lire : avec mon père) dans construction

encore. Pis j'avais d'la coke, j'avais tout l'temps une p'tite livre. Tsé encore j'achetais la dope que j'distribuais encore, mais j'étais pu rassuré, j'étais pu sûr de moé. Moé deux fois en ligne là, là j'avais peur en ostie. Pis là j'avais peur en crisse. C'était pu vivable. J'étais tout l'temps en train de me checker. Là, la Couronne a demandé sept ans [...]. Là j'ai décidé cinq- six mois avant ma sentence d'arrêter. (François, p.26, lignes 6 à 9)

Même lorsqu'il y a condamnation, l'impact du système judiciaire semble discutable. Maxime soutient effectivement avoir persisté dans le trafic même après avoir été condamné pour trafic de drogues suite à une transaction auprès d'un agent double :

J'me suis faite pogner moé pour trafic de stupéfiants, j'vendais à un agent double pis toute. J'continuais après pareil. (Maxime, p.7, lignes 19 à 21)

Cependant, l'examen du cas de Maxime permet d'identifier la consommation comme un facteur à la base de son obstination à demeurer dans ce commerce. Pour sa part, Alexandre se dit conscient de la possibilité d'être appréhendé. Toutefois, étant incapable de se trouver un emploi légal malgré qu'il soit bachelier, celui-ci affirme être contraint d'œuvrer dans ce secteur pour gagner sa vie :

C'est sûr estiee, tu as très conscience de ça (des risques d'arrestation), simplement que tu t'en côlice parce que tu as pas le choix, y'a pas d'autre chose. (Alexandre, p.61, lignes 3 à 6)

Dans une certaine mesure, ce propos rejoint le résultat de l'étude menée par Dembo et al. (1993) voulant que, dans certaines régions de la Floride, la précarité des emplois légaux bien rémunérés soit devenue un facteur qui favorise l'intégration des adolescents au sein du système de vente du crack.

Dans le peu de crainte de la police, il est possible également d'observer la présence chez certains d'une motivation à défier l'autorité. Effectivement, Mario suggère par ses propos que les pressions policières le motivaient à persister dans cette voie :

(la police) a pouvait juste me motiver à continuer.

I : A pouvait juste te motiver à continuer ?

Ben oui parce que au lieu d'arriver pis de mettons, taper dans l'bon temps comme mettons ... J'étais au secondaire encore, j'étais à polyvalente, je vendais d'la coke pis je vendais du hasch pis y ont rentré à Brasserie X. Y ont rentré là, y ont rentré là pour une descente pis là y ont arrivé, y ont pogné tout l'monde pis y avait un p'tit calepin pis y ont dit : <<X gars, on le cherche>>. Y m'ont pogné, y m'ont amené dans les toilettes, y m'ont faite déshabiller tout nu, y ont rien trouvé. Pis y m'ont amené au

char de mon père. Y ont fouillé l'char à mon père, y ont rien trouvé. Pis là, quand j'suis sorti pis y avait plein d'monde qui disait : <<Ah oué, toé t'es des nôtres>>. J'disais : <<Non, jamais j'va être des vôtres parce que moé y m'arrêteront pas.>> (Mario, p.21, lignes 5 à 22)

Plus encore, pour éviter d'être emprisonné à nouveau, un autre interviewé mentionne s'être initié à la revente de cocaïne parce qu'il s'agit selon lui d'une activité moins risquée que le vol et le recel, délits pour lesquels il s'est vu imposer une sentence d'emprisonnement :

Vu que j'voulais pas faire de délits pour retourner à prison tsé, j'me dis : <<Ah ben c'est mieux d'vendre, c'est moins risqué de vendre que de t'faire pogner avec des choses volées>>. De vendre, tu te promènes sa rue avec une couple de quarts de coke dans les mains pis si tu vois venir un char de police tu l'garoches. Y peuvent pas pogner les empreintes sur un sac de plastique. Tsé faque y peuvent pas prouver que c't'à toé, à moins qu'y t'pognent réellement avec dans tes poches. Faque c'est moins risqué faire ça. (Pierre, p.17, lignes 13 à 30)

Les extraits de témoignages qui précèdent, quant aux effets des pressions exercées par la police n'étonnent pas réellement. En étant plutôt faibles, les risques d'arrestation auxquels font face les revendeurs de drogues semblent agir comme un facteur d'attrait plutôt qu'un facteur de crainte chez les débutants (Brochu, 1995). De plus, tel que le soutiennent Adler et Adler (1980), les trafiquants de drogues illicites développent une certaine confiance quant à leurs habiletés à éviter les arrestations, confiance qui repose sur la perception qu'ils entretiennent à l'égard de l'inefficacité des actions de la police à freiner leurs activités. Ce postulat quant à la supériorité que croient posséder les trafiquants vis-à-vis de la police tend à être confirmé par les individus interrogés :

M'a te dire un affaire, pour démanteler le réseau, y va falloir qu'ils soient équipés en calice. Ça va leur coûter pas mal plus que moi pour payer tout ce monde là. (Benoît, p.26, ligne 43; p.27, lignes 1 à 3)

Y'ont déjà essayé, y'ont déjà essayé mais fais toé s'en pas on est équipé pour ça. (Pascal, p.61, lignes 37 et 38)

J'ai changé mon point d'vue parce que c'était interne, c'était dans moi. J'ai pas faite ça à cause d'la police pis tout ça parce que la police a venait pas à bout d'suivre, à pouvait pas suivre, c'était pas possible. (Mario, p.10, lignes 37 et 38; p.11, lignes 1 à 3)

La police ... la police c'est des cons surtout icitte. Pis moé écoute j't'un gars qui prend pas de risque pantoute. (David, p.2, lignes 18 et 19)

J'venais chaud des fois, je venais proche. Tsé la chaleur, té hot, là j'étais ben chaud pis la police était proche là. J'arrêtais pas pareil. Je changeais de stratégie, j'changeais de manière de faire, j'changeais de rythme de vie lentement, j'changeais

mes places, j'changeais d'port, j'changeais toute ma méthode. (François, p.23, lignes 24 à 32)

Ce dernier passage nous conduit à considérer les moyens employés par ces individus pour contrer les tactiques policières. Quoiqu'optimistes quant à leur capacité à déjouer les lois, il n'en demeure pas moins que ces individus impliqués dans la vente des drogues illicites sont tout de même conscients qu'ils doivent prendre des précautions au niveau de leurs manœuvres. À cet effet, Benoît explique qu'en n'ayant aucun contact direct avec les substances psycho-actives illicites, il serait difficile pour les forces policières de remonter jusqu'à lui d'autant plus que ceux, dans son organisation, qui sont rémunérés pour prendre ces risques doivent s'attendre à subir les conséquences judiciaires dans l'éventualité d'une frappe policière :

Comme j'te dis, un moment donné, tu viens que tu t'organises pis, t'en as quasiment plus de pressions. [...] C'est pas compliqué. Tu payes un gars estie ou une fille ou une bonne femme crisse qui a aucun rapport estie, quelqu'un de ben innocent, ma tante Gertrude là pis, pis tu staches³¹ cette dope là estie. Pis t'en payes un autre estie qui fait la livraison, pis qui marche avec un pagette euh ... anonyme qui est loué sous le nom d'une compagnie de Montréal pis euh, ciboire, m'as te dire un affaire. Y ont besoin d'être équipé pour nous retracer. [...] Je touche jamais à rien moi. Je coupe rien, je paye quelqu'un pour tout couper ça en ... en portions, en bags, pis les bites en grammes, pis c'est, tout est fait par quelqu'un qui est payé pour ça. C'est un autre qui va chercher ça là qui s'en va le stacher à l'autre place pis, ah ciboire. [...] Le gars qui se fait pogner avec, si jamais le <<runner>> se fait pogner avec, ben lui y prend le blâme. C'est tout estie, y est payé pour ça pis y sait à quoi s'attendre, pis y sais qu'on va s'occuper de lui pendant qui va faire son temps, c'est tout. (Benoît, p.26, lignes 1 à 6, lignes 7 à 14)

Bien qu'il puisse paraître prétentieux dans son propos, cet individu n'a pas tout à fait tort de croire fermement en ses chances d'échapper à la répression. En fait, le système judiciaire frappe principalement les petits trafiquants qui, en étant isolés, peu organisés et obligés de tout faire eux-mêmes, multiplient inévitablement les risques d'arrestation (de Choiseul-Praslin, 1991). Les gros trafiquants sont, quant à eux, davantage ciblés par les forces de la répression lorsque l'opinion publique demande des efforts particuliers de leur part parce qu'inquiétée de la puissance de certaines organisations. Dans cette optique, on peut croire que ce n'est pas le hasard qui fait en sorte que les législateurs canadiens s'efforcent actuellement de développer des lois pour accentuer le pouvoir des acteurs du système judiciaire vis-à-vis des organisations criminelles qui contrôlent le commerce des

drogues illicites, et que l'utilisation des délateurs se soit accrue pour tenter de démanteler et déstabiliser ces puissants réseaux³². De cette manière, les décideurs donnent non seulement l'impression de s'attaquer fermement aux bandes de motards criminalisés, ils se disculpent, et justifient aussi les moyens consentis aux forces policières. Pourtant, de récents procès ont montré qu'en plus d'être extrêmement coûteux, ces moyens sont fort peu efficaces pour coincer les têtes dirigeantes des réseaux de drogues.

Pour sa part, en étant confronté à l'obligation d'entretenir des contacts directs avec les consommateurs, David soutient minimiser les risques d'arrestation en n'ayant aucune quantité de substances illicites en sa possession et en s'assurant toujours de l'identité de nouveaux clients³³ :

Le stock y'est là pis y reste là. J'en tiens pas sur moé y' en a d'autres icitte qui l'font mais pas moé. J' trouve que c'est des risques à prendre pour rien. Quand qu'un client vient me voir, j' vas dans le coat en bas pis j'prends les bags que j'ai besoin. Ça fini là ... y' a rien de ben dangereux là dedans c'pour ça que j'te dis que c't' une bonne job ... y'a pas de risque. La seule manière que j'pourrais m' faire pogner ça serait de vendre un bag à un cochon, mais icitte j'les connais toute pis j'me checke avec un nouveau client. J'demande à quelqu'un icitte s'il le connaît avant d'vendre à un nouveau. Mais icitte c'est tout le temps le même monde. [...] C'pas la police qui va faire arrêter certain. (David, p.1, lignes 19 à 26, ligne 29)

Ces deux derniers propos décrivent exactement l'une des trois stratégies réactives exploitées, selon Adler et Adler (1980), par les trafiquants de drogues illicites. À partir des techniques connues de la police en cette matière, les trafiquants ont développé trois types de stratégies pour échapper à la justice. L'une d'elles, c'est-à-dire celle à laquelle font référence Benoît et David, consiste à maintenir un espace entre soi-même, les actes illégaux et la substance illicite. Dans sa manifestation la plus primaire, cette stratégie consiste, comme dans le cas de David, à réduire les ventes à des personnes connues ou recommandées. À l'autre extrême, toujours selon Adler et Adler (1980), cette stratégie d'isolement se traduit, comme dans le cas de Benoît, par l'embauche d'individus pour exécuter certaines fonctions et prendre les risques qui y sont rattachés. Évidemment, devant

³¹ Dans leur jargon, les trafiquants utilisent le terme "stache" pour définir l'action qui consiste à dissimuler la drogue dans un endroit sécuritaire, non soupçonné par la police.

³² Qu'on pense simplement aux dernières modifications apportées au Code criminel dont particulièrement l'article 467.1 concernant le fait d'être membre d'un <<gang>> et l'article 490.1 qui augmente le pouvoir de confiscation des biens infractionnels.

³³ En évitant de vendre à des inconnus, cet individu se protège contre <<l'entrappement>>. Cette méthode consiste, pour les policiers, à provoquer une transaction de drogues entre un agent provocateur et un trafiquant de drogues;

l'éventualité d'une frappe policière, les précautions mises en œuvre pour réduire les risques d'arrestation ne font que s'accroître :

Ça dérange beaucoup, ça dérange un paquet de processus. Y'a...l'organisation de la vente de dope, dans un club, se modifie quand y'a des descentes pis quand y'entendent parler de quelque chose. Admettons là que la dope est cachée à telle place, admettons que c'est tel vendeur qui vend. Y se disent crisse, en fin de semaine on a eu une plug, on va sûrement avoir une visite. Mais là, le staff de dope change, la personne qui vend elle est pas là, la personne change, une nouvelle face, un nouveau staff. Y débalancent. Parce que normalement, quand y viennent pincer chez vous, y savent très bien d'où c'est qu'a l'est pis c'est qui qui est en charge de ça. (Alexandre, p.61, lignes 37 à 41; p.62, lignes 5 à 16)

Pascal soutient pour sa part que dans certaines occasions, il devient préférable, même lorsqu'informé préalablement des intentions de la police, de laisser cette dernière mener à terme son opération. Celui-ci va jusqu'à laisser entendre que certaines saisies ne font que faciliter le transport d'une plus grande quantité de substances psycho-actives illicites ailleurs :

Des fois là on sait où est ce qui vont faire les descentes d'avance. Tsé les p'tites descentes qui font là, after hour là, c'est nous autres qui leur laisse, pour qui se calment. Pendant qu'eux autres vont là nous autres on est ailleurs, pis on ... Tsé comme qu'y a des affaires qui se font pogner, les grosses saisies qu'y a. Ça c'est quand j't'les vois y sont toute fiers de ça pis si y savaient, on leur donne ça pour en rentrer deux fois plus. C'est de même. (Pascal, p.62, lignes 2 à 16)

Ces derniers extraits d'entrevue sont particulièrement intéressants, voir inquiétants, dans la mesure où ils laissent comprendre que certains individus impliqués dans la vente des drogues illicites obtiennent des informations privilégiées à propos des intentions et des cibles potentielles des corps policiers en matière de stupéfiants. Finalement, les propos de Pascal vont dans le même sens que l'interprétation qu'a proposé de Choiseul-Praslin (1991) quant aux fonctions utilitaires que remplit la répression pour les trafiquants de drogues prohibées. L'auteur soutient en effet que dans bien des occasions, des trafiquants adroits utilisent à leur propre fin les agents chargés de la répression sans que ceux-ci puissent s'en rendre compte. Entre autres, une manifestation concrète de cette utilisation consiste pour les trafiquants à diriger l'attention de la police vers des <<fourmis>>, c'est-à-dire des individus employés pour passer de petites quantités de substances illicites, pendant qu'au même moment, une grande quantité transite plus facilement.

transaction qui, dans certains cas, n'aurait pas eu lieu n'eut été de la provocation par les policiers (Beauchesne, 1992).

En somme, que des écrits scientifiques avancent que le contexte de la guerre à la drogue n'inquiète pas outre mesure les trafiquants américains, ce que révèlent les propos rassemblés à l'intérieur de cette dernière section n'étonne guère. Dans les faits, les trafiquants demeurent conscients des risques encourus en participant à la vente illégale de drogues. Cependant, la confiance que ces individus ont en eux-mêmes surpasse celle accordée à la capacité des forces policières de mettre un terme à leurs activités illicites. Selon les propos recueillis, les individus impliqués dans le trafic de cocaïne croient possible d'éviter les problèmes avec la justice en prenant simplement certaines précautions. Ainsi, en comparant la tendance des témoignages des individus rencontrés dans le cadre de ce rapport aux résultats des écrits scientifiques américains, il devient difficile de croire que la répression puisse être un élément qui contribue à influencer leur trajectoire. En fait, il serait même plausible de croire que la répression agit comme un facteur qui augmente l'excitation entourant l'implication dans le trafic. L'augmentation des efforts répressifs en matière de drogues ne semble donc pas une voie qui risque de modifier le portrait de la consommation au pays.

3.3. Le choix de vendre de la cocaïne : une question de demande

La décision de s'investir dans la vente d'une substance illicite plutôt qu'une autre n'est pas étrangère à la demande pour ce produit au sein d'un marché. L'économie des drogues repose, au même titre que n'importe quel autre type de marché, sur le principe de base de l'offre et de la demande (de Choiseul-Praslin, 1991). L'intérêt pour la commercialisation d'un produit, autant licite qu'illicite, prend donc forme dès qu'une demande s'installe. Au même titre que n'importe quel autre produit, le vendeur de cocaïne a besoin de deux pré-requis, à savoir un groupe de clients de même qu'un produit que ce groupe est intéressé à acheter (Murphy et al., 1990). Suivant la logique de ce mouvement, trois individus ayant participé à l'étude ont abordé ce sujet en suggérant que les conditions du marché des drogues illicites, en l'occurrence celui de la cocaïne, les ont incités, à un moment ou à un autre de leur trajectoire dans ce milieu, à distribuer cette substance en particulier. C'est d'une part, une demande évidente pour cette substance dans son entourage et d'autre part, la rareté de celle-ci qui ont fait en sorte que François s'est initié dans la vente de la cocaïne :

Quand j'avais en prendre un soir pis y n'avait pas c'était platte. J'ai dit si j'vas en emporter moé-même, j'peux en procurer à mes chums [...]. Là le deux - trois heures, la journée qu'on perd à courir après ça, on perdra pus ça. J'étais mécanicien. J'avais mon garage à moé, j'me gelais pas beaucoup dans c'temps-là. Pis ma blonde travaillait aussi. On manquait de rien. Quand j'ai vu que c'était en demande parce que tout l'monde en demandait de cette affaire-là pis on avait d'la misère à en trouver,

tsé. Ça se cherche pis sur l'coup, ça prenait peut-être deux coups avant de trouver ça, ça fait que c'est ça. C'est ben rare. Faque là j'ai dit, on va n'acheter. Je n'ai acheté une grosse affaire, on va n'en vendre un p'tit peu. J'ai jamais arrêté ça, j'ai vu c'était payant toute ostie. [...]. Moé j'achetais ça en grosse quantité et plus, j'achetais ça, j'ai commencé à l'once pis un moment donné j'étais rendu au kilo, grosse pantente. J'ai jamais arrêté. (François, p.19, lignes 22 à 24; p.13, lignes 23 à 38)

Ce cheminement que nous explique François correspond en tout point au premier mode d'entrée dans la vente de cocaïne proposé par Murphy et al. (1990), c'est-à-dire <<the go-between>>. De prime abord, ce type de vendeur de cocaïne débute sa trajectoire dans ce domaine parce que, d'un côté, il a les contacts nécessaires pour acheter le produit et de l'autre, un groupe d'amis qui lui placent des commandes pour cette substance. Graduellement, en réalisant que des profits potentiels peuvent être réalisés, l'individu consacre de plus en plus de temps et d'énergie dans son commerce, de telle sorte qu'il devient trafiquant (Murphy et al., 1990). Cet exemple permet donc de soutenir que les conditions du marché des drogues illicites représentent un facteur pouvant favoriser la progression de l'individu au sein de ce milieu.

La création d'une nouvelle mode ou, en d'autres mots, l'introduction d'un nouveau produit sur le marché constitue, selon Beauchesne (1992), une technique régulièrement employée par les trafiquants de drogues pour maintenir l'intérêt de la clientèle. En dépit du fait qu'il ne soit pas personnellement à l'origine du mouvement de la clientèle vers la cocaïne, c'est néanmoins l'engouement du marché pour ce produit, la cocaïne, dans sa région, qui a contribué à ce que Mario s'implique dans le commerce de cette substance :

Le milieu d'la drogue, toute ce qui concernait l'cannabis pis les affaires de même, ça ça été un gros trait là-dessus parce que c'était pas rentable. Mais en arrivant dans le milieu d'la coke, mais là en arrivant dans le milieu d'la coke, on avait une clientèle qui était grandissante pis que c'était une économie de marché qui était vraiment vraiment florissante, c'était le temps de y aller le toute pour le toute. Faque tout l'monde y allait de sa propre touch pour pouvoir, pour rendre mettons la coke accessible à tout l'monde. Ça pressait. Ça pressait parce que tout l'monde embarquait là-dans. [...] Pis tsé, ça pressait parce que tout l'monde sortait l'produit sur le marché. (Mario, p.22, lignes 10 à 24, lignes 27 et 28)

Tout comme le propos de Mario en fait mention, Beauchesne (1992) soutient que les individus œuvrant dans ce commerce tentent, par le biais de diverses techniques, d'atteindre la clientèle la plus diversifiée possible. En fait, tous les moyens sont bons pour créer une clientèle. Voyons, à partir des propos de deux individus interrogés, quelques exemples de moyens utilisés pour créer et fidéliser une

clientèle. Premièrement, compte tenu du caractère dispendieux de la cocaïne, il est possible d'abaisser les quantités minimales standards d'achats pour en augmenter l'accessibilité :

Tsé la coke a s'vendait pour les drogués. Mettons une couple de grammes pour les drogués là, ceux qui s'piquent pis toute le kit. Oké, c'est d'même que ça marchait la coke. [...] Mais on a commencé à introduire la coke parce que la coke euh, tsé la coke était, c'était toujours le stock high class. C'était toujours le stock que personne pouvait consommer parce que c'était toujours trop cher. Mais on l'a mis plus abordable, on s'est arrangé pour que tout l'monde puisse n'acheter d'la coke. Tsé, au lieu d'acheter des grammes de coke, ben on s'est arrangé ... Pis la mode était que si tu te, si t'achetais pas un gramme, tu pouvais peut-être acheter un tiers de coke. Mais un tiers de coke c'était déjà trop cher. [...] Dans les années '89 - '90 - '91, la coke a se vendait au tiers pis au gramme. [...] Dans la ville X, c'est mon équipe qui a commencé à l'vendre au quart. Avant ça, ça s'vendait pas au quart de gramme nulle part. (Mario, p.7, lignes 3 à 6, lignes 15 à 24, lignes 27 à 29)

De plus, pour s'assurer de la régularité de sa clientèle, il devient important, comme l'illustre François, de bien répondre à ses besoins :

C'était plus payant pour moé la cocaïne. Le hasch c'était pour satisfaire tout l'monde. Pour satisfaire toutes mes clients. [...] Parce que j'avais des clients qui avaient ben de l'argent ... Y achetaient d'la coke en premier, mais y aimaient avoir le hasch avec. Parce que y a deux sortes de clients, y avait des clients pauvres pis des clients riches. Pis les deux étaient payants faque j'ai dit pas d'troubles, on va acheter les deux. Là j'ai acheté les deux. (François, p.13, lignes 10 à 13, lignes 17 à 24)

Une autre méthode consiste à provoquer des ventes en faisant un genre de *dumping*³⁴ auprès d'une clientèle déjà identifiée comme étant consommatrice :

Tsé en tant que vendeur là, mettons si t'as un couple, t'as un gars pis une fille dans un bar pis eux autres y prennent une bière pis toute pis tu sais qu'eux autres c'est des sniffeux. Faque moé mon jeu c'était d'arriver pis de pogner un quart ou un bag de cocaïne, d'arriver pis de leur donner à eux autres pour qu'y sniffent parce que j'savais qu'après qu'y l'aillent sniffé, y me n'auraient acheté pour cent piasses. (Mario, p., 15, lignes 38 à 43; p., 16, lignes 1 et 2)

Il semble effectivement que certains vendeurs de cocaïne savent pertinemment que leur clientèle consomme une substance attrayante pour plusieurs et qu'ils risquent d'en devenir dépendants.

³⁴ Selon l'expression et la définition de Beauchesne (1992), cette technique consiste à vendre des drogues à des prix très bas, soit en dessous des prix habituellement établis, dans des marchés peu développés.

Certains, toutefois, refuse d'exploiter les consommateurs aux prises avec des problèmes de cocaïne, dimension qui joue peu dans le cas des drogues comme le cannabis ou le haschich :

Du pot, ça va tout le temps rester du pot que tu vas te carburer. Tsé, tu vas fumer. Il y en a qui fumait, tu donnes un set de pot, tu le fumes au complet. Crisse le gars, il t'appellera pas pour en avoir, mais la coke le gars va capoter estie pis tu pognes toutes sortes d'estie de crinqués. Tu sais jamais trop, trop à qui t'as à faire. Parce que un gars qui euh, en tout cas, c'est pas pareil. [...] Euh oué parce que je trouvais ça plus grave que, que le pot estie. Des accrochées, ils capotent là pis euh. Quand tu vas chez des dealers, tu vois l'autre gars qui est prête à vendre la bague qui vient de voler dans le tiroir de sa, de sa mère pour en avoir là tsé ... Ouain pis euh l'influence estie de calice, c'est pas mal plus grave là, c'est pas le même euh, c'est pas, c'est pas la même gamique pantoute là. Ça c'est une coche au-dessus. Dans le sens que, comparativement aux autres drogues, euh, la coke va créer une dépendance veut, veut pas, tsé. Là, c'est ça ... Euh, pis euh la personne qui en veut ben elle en veut en crisse. Sauf que pour faire du cash, c'est la patente en crisse parce que justement, tu peux en passer tant que tu veux pis euh, si t'es moindrement habile, il en, il y en avant des ostei de crosseurs que je voyais. Crisse, ça l'endettait du monde pour faire de l'argent sur son dos là tsé. (Christian, p.33, lignes 17 à 20, lignes 22 à 30; p.34, lignes 13 à 37)

En résumé, nous venons de voir que les conditions du marché des drogues dans un environnement particulier ne font pas que jouer sur le prix des produits (de Choiseul-Praslin, 1991), mais elles tendent également à avoir une incidence sur le cheminement parcouru par les individus impliqués dans ce secteur d'activité. D'une part, la rareté d'un produit dans une région a été identifiée comme un facteur pouvant inciter un individu à s'initier à la vente de ce dernier. D'autre part, certains individus, déjà impliqués dans le milieu des drogues, ont progressé dans la vente de cocaïne parce qu'il s'agissait d'une substance de plus en plus convoitée. Le mouvement de la clientèle, souvent provoqué par les conditions du marché, tend donc à influencer la trajectoire des personnes qui s'affairent à la desservir. En fait, il n'y pas lieu de s'étonner : aussi longtemps qu'il y aura une demande, il y aura des personnes intéressées à y répondre étant donné le profit à réaliser :

Faque dans le fond euh ... les dealers, il va tout le temps en avoir. (Christian, p.41, lignes 18 et 19)

Tant qu'y va avoir des consommateurs, y va avoir des vendeurs. (Benoît, p.4, lignes 12 et 13)

3.4. En bref...

Concernant les facteurs environnementaux, cette section d'analyse a tout d'abord permis d'approfondir les connaissances quant à l'impact des pressions familiales sur le parcours des individus engagés dans la vente de la cocaïne essentiellement concernant la sortie, l'influence de cette dimension sur l'initiation devant être traité plus loin. Tout comme Chayer (1997) l'a constaté chez les usagers de drogues, l'analyse du récit des individus interrogés a révélé la présence de deux types de pressions familiales à savoir les pressions indirectes et directes. En ce qui a trait au premier type, c'est l'attitude de l'individu vis-à-vis de sa famille, sans que personne ne manifeste sa volonté en ce sens, qui provoque un changement d'orientation. L'arrivée d'une conjointe ou d'un enfant dans la vie d'une personne représente des exemples de situations familiales qui amènent un individu à redéfinir ses priorités. En d'autres mots, cela signifie qu'un individu prend la décision d'abandonner sa trajectoire de vendeur de drogues parce qu'il considère que celle-ci nuit à sa vie familiale. Du côté des pressions directes, c'est la famille qui provoque l'interruption de la trajectoire de l'individu en manifestant clairement son désaccord face à ses activités illicites. Par contre, certains paramètres vont faire en sorte que les actions de la famille auront plus ou moins d'impact. La faiblesse du lien affectif entre la personne qui exprime sa désapprobation et celle qui la subit semble contribuer à réduire la portée de ce type de pressions. Sans aucun doute influencées par sa consommation de drogues, la volonté et la capacité qu'a l'individu de répondre aux demandes familiales varieront également.

D'autre part, les propos des interviewés quant aux pressions policières tendent à confirmer les résultats de l'étude américaine menée par Waldorf et Murphy (1995) à l'effet qu'il ne s'agit pas là d'un incitatif probant pour quitter le milieu du trafic de drogues. Conscients des risques d'arrestations, les individus interrogés demeurent, en contrepartie, très confiants en leur capacité à déjouer les forces de l'ordre. Les faibles risques d'arrestation auxquels croient faire face ces individus agissent plutôt comme un facteur d'attrait, voire comme un défi à continuer dans cette voie. Plus encore, l'analyse effectuée a été en mesure de révéler que certains individus, après avoir été appréhendés pour leurs activités dans la vente de drogues, n'ont pas hésité à persister dans cette voie par la suite.

Finalement, bien qu'à notre connaissance les conditions du marché des drogues n'aient jamais été examinées comme un élément pouvant influencer la trajectoire des individus impliqués dans ce

commerce, il a tout de même été possible de comprendre qu'il s'agissait bel et bien d'un facteur environnemental qui justifiait de s'y attarder. Nous avons effectivement été en mesure de constater que la rareté de la cocaïne dans une région donnée, en tant que condition du marché des drogues, pouvait favoriser l'initiation d'un individu dans le commerce de cette substance. D'autre part, certaines personnes ont identifié l'accroissement de la demande pour la cocaïne, comme un facteur les ayant incitées à en distribuer. Ainsi, les conditions du marché de la drogue figurent à titre de facteur de progression d'une trajectoire dans ce domaine. En somme, si les données présentées dans cette section n'ont rien révélé de nouveau sur les mécanismes économiques qui régissent le marché des drogues, elles ont tout de même illustré de quelle manière le marché en lui-même influence le parcours des gens qui y participent.

4. Le commerce clandestin des drogues illicites : un milieu particulier

En cette quatrième et dernière section d'analyse, l'attention a été concentrée au niveau de la contribution de différents aspects du milieu marginal que représente le monde des drogues sur le cheminement des personnes agissant dans le secteur de la vente de cocaïne. D'après le sens des propos des interviewés quant à certaines facettes de leurs expériences dans le domaine qui nous intéresse, il devenait tout à fait approprié d'aborder le rapport entre l'acteur et son milieu.

4.1. L'intégration du commerce des drogues

N'entre pas qui veut dans le milieu de la vente des drogues illicites. Cette activité nécessite effectivement un minimum d'habiletés et de connaissances que seules des personnes ayant une certaine expérience dans ce domaine sont aptes à transmettre. Selon Brochu (1995), l'individu qui intègre une sous-culture marginale se voit communiquer des modèles comportementaux de même que les habiletés requises pour réussir à les actualiser. Essentiellement, la nouvelle recrue se doit d'apprendre les rudiments du trafic de drogues pour réussir, avec succès, son entrée dans ce milieu (Murphy et al, 1990). Cet apprentissage se fait nécessairement par l'entremise d'interactions avec des personnes de ce commerce. En fait, celui qui envisage de s'engager dans le trafic de drogues d'envergure doit d'abord prendre connaissance du jargon, des normes, des valeurs et des règles entourant l'accomplissement des transactions avant d'être accepté par les gens de ce milieu (Adler et Adler, 1983). À la base de la hiérarchie par contre, Tunnell (1993) soutient que le processus d'apprentissage se résume, dans certaines occasions, à du simple bouche à oreille. À cet effet, les connections initiales autant auprès des acheteurs que des vendeurs prennent souvent forme dans un

contexte vraiment informel et parfois accidentel (Tunnell, 1993). Néanmoins, compte tenu du fait que le milieu des drogues illicites a la réputation d'être passablement hermétique, l'établissement de contacts au sein de cette communauté devient un pré-requis quasi indispensable pour une intégration réussie. Donc, la décision de s'investir dans la vente de drogues implique nécessairement le développement d'un réseau de connections auprès d'acheteurs et de vendeurs de ces produits (Langer, 1977; Murphy et al., 1990; Tunnell, 1993). En ce sens, les propos de Christian sont assez révélateurs :

Au niveau de la coke, ça été quand même euh plus tranquillement ... C'était euh, ben j'ai commencé, j'en faisais un peu de temps en temps pour le fun moi-même. Après ça, un de mes chums, ça été la même affaire estie. Mes chums ont commencé à en faire pis euh c'était moi qui avait les plogues faque ... j'allais en chercher pis j'en vendais pis j'en faisais pis. (Christian, p.33, lignes 1 à 8)

Plusieurs circonstances peuvent faire en sorte qu'un individu va être introduit dans ce milieu. Le fait d'avoir un rythme de vie qui se rapproche de celui qu'impose le milieu des drogues illicites fait en sorte de rassembler des conditions propices au développement de relations avec des individus prenant part à la vente de tels produits. Par exemple, le fait d'occuper un emploi dans un endroit favorable à la circulation des drogues illicites tels que les bars ou les discothèques favorise l'intégration à l'intérieur du commerce en question. À l'instar de ce qu'affirment Adler et Adler (1983), Benoît explique que ce sont ces divers emplois dans des établissements licenciés qui lui ont permis de côtoyer les gens de ce milieu :

J'ai commencé à travailler dans les bars un peu partout, j'ai fait le tour de la ville là. Pis c'est ça, dans les bars ben, c'est une bonne place pour la passer la dope faque ... Au début c'était plus de l'hôtellerie, j'étais jeune tsé, j'avais quinze - seize ans, j'travaillais euh, j'commençais par laver la vaisselle, faire la cuisine, pis après ça dans le bar, pis tsé ainsi de suite. Après ça, quand j'm'étais ben placé dans les bars, j'ai fait le tour des bars, faque là j'ai connu un peu tout le monde pis c'est là que ça, c'est là que ça commencé. (Benoît, p.1, lignes, 32 à 35, lignes 40 à 43; p.2, lignes 1 à 3)

Outre le fait d'occuper un emploi dans ces lieux, le seul fait de les fréquenter semble également permettre de rencontrer les personnes nécessaires pour s'initier au commerce des drogues illicites. Il ne s'agit pas ici de prétendre à un lien causal entre le fait de fréquenter des endroits particuliers et l'implication dans ce type de commerce, mais plutôt de comprendre que ces lieux augmentent les opportunités d'affaires. Voici, parmi les nombreux témoignages sur ce sujet, deux des plus

éloquentes :

Ben c'était une brasserie que j'me tenais souvent, qu'y avait aucune drogue qui était dans ce brasserie-là. Là y a (soupir) y a des gars, des gars, des toughs là qui ont rentré pis qu'y voulaient prendre la place tsé. Y savaient pas mal que je me tenais là pis que j'avais des bonnes relations là-dans tsé, les patrons de la brasserie pis toute, je connaissais tout l'monde faque. Y voulaient me prendre tout suite hen, j'ai été à un meeting pis j'ai commencé. (Maxime, p.8, lignes 27 à 29; p.9, lignes 1 à 3)

J'étais quand même jeune, j'avais 22 ans, 23 ans à peu près. J'étais jeune faque moé j'sortais dans les bars. J'ai rencontré d'autres gars. Le beau-frère était là. Le beau-frère ça été comme un peu l'intermédiaire. Là y m'a présenté d'autre monde. C'était des acheteurs, des vendeurs, pis en fin d'compte moé c'est d'même que j'ai commencé. Ça tout le temps marché de même. J'ai tout l'temps monté. (François, p.11, lignes 28 à 37)

Ce témoignage de François nous amène à apporter certaines nuances quant à l'influence de la famille sur le processus d'intégration du secteur de la vente de drogues. Précédemment, dans la section portant sur les facteurs environnementaux, il n'a été question que de l'incidence des pressions familiales sur le cheminement des individus engagés dans le trafic (ex.: la régression ou l'interruption de leurs activités). Pour leur part, François de même que Benoît et Maxime, Christian et Mathieu dont les propos suivront, identifient l'un des membres de leur famille respective, qui doit-on le dire faisait déjà partie intégrante du milieu de la drogue, comme un élément à la base de leur propre insertion dans le marché des drogues. Selon leurs propos, ce ne sont pas que les liens familiaux qui entrent en considération dans ce cas, mais aussi, voire surtout, l'expérience et le statut du parent en question dans le milieu. Dans ces conditions, et tout comme le soutient Tunnell (1993), les membres de la famille figurent parmi les personnes pouvant permettre à un individu d'établir des connections avec des acheteurs et des vendeurs de drogues illicites comme en font foi les témoignages qui suivent :

Mon frère a tracé le chemin, y'était le plus vieux, pis ma mère travaillait sur deux - trois jobs faque ... veut, veut pas, mon frère c'était le bum, on restait dans un quartier pauvre euh ..., c'est ça qui est arrivé. Mon frère a commencé à consommer jeune, y a commencé à en vendre. Y a grimpé les échelons, pis moi ben tsé j'étais le petit frère faque estie, j'ai tout connu la ... l'entourage en étant tout petit estie, j'connais les vieux de la vieille à dix ans. Faque c'est ça euh ..., de fil en aiguille, ben c'est moi qui a fait mon chemin. (Benoît, p.1, lignes 10 à 18.)

C'était avec des chums pis toute pis là ben mon frère était plus vieux faque tsé y'avait ses chums pis toute faque. Là-dans tsé. Tsé, ça va être le fun. Faqu'ostie je vendais ça, des joints roulés tabarnack. C'est de même que ... toutes des chums qu'ils me le demandaient tsé. Tu parles de ça, hey crisse j'ai essayé de fumer, c'est pas pire. Ha ouain. J'essaye ça moi itou. Attends un peu, je vas te trouver ça. Ainsi de suite. (Christian, p.10, lignes 12 à 24)

La première fois que mes amis m'ont demandé du pot, j'suis allé voir ma mère. Y me faisaient fumer, c'était une condition. C'est toujours de même, ça commencé d'même après j'ai eu des plogues. Quand ma mère a arrêté d'vendre j'ai eu des plogues. Mes amis m'achetaient de l'acide ou du mush ou du pot. (Mathieu, p.28, lignes 4 à 11)

Le fait de transmettre à un membre de sa famille son savoir en matière de trafic de drogues représente une autre façon de faciliter l'intégration de cette personne au sein de ce commerce. Le père de Maxime ayant lui-même œuvré dans la vente de drogues dans le passé, celui-ci n'a jamais tenté de le dissuader mais, bien au contraire, il donnait à son fils des conseils sur la manière d'agir pour éviter les problèmes :

J'vis dans ce milieu-là faque, j'veux dire, mon père y a vendu d'la drogue, quand que j'étais jeune mon père vendait d'la drogue. Faque j'ai commencé avec un gramme de pot pis après j'suis passé aux onces pis à livre. [...] Mon père moé y savait que j'vendais pis y l'sait que si y m'aurait dit : <<Fais pas ça>>, y l'sait que je l'aurais faite pareil. Faque y me donnait des conseils au lieu de me dire fais pas ça. Tsé : <<Travaille pas de même, tu vas te faire pogner>>. Faque cé ça, j'étais plus en contact avec mon père. (Maxime, p.1, lignes 11 à 14; p.2, lignes 4 à 8)

Un cercle d'amis qui fait partie du milieu de la drogue contribue aussi à faciliter l'intégration d'une personne et ce, que ces amis soient des personnes déjà implantées sur la scène du trafic (Adler et Adler, 1983) ou qu'ils soient des consommateurs auxquels l'individu est appelé, à un moment donné, à procurer la substance convoitée (Murphy et al., 1990; Tunnell, 1993). Deux individus abordent l'influence de leurs amis selon ces deux perspectives. D'abord, François explique avoir commencé dans le trafic de cocaïne en vendant à ses amis puis, graduellement et délibérément, il a établi des contacts avec des gens plus importants :

J'ai commencé au bas de l'échelle, bon ben un p'tit quart. Tsé je n'achetais un trois point cinq à soir pis j'en gardais un demi gramme pour moé. [...] Je l'vendais à toute mes chums à l'entoure qui sortaient avec moé. [...] Mais là après ça, ça bouge, ça monte tsé. Ben lui qui vend : <<Lui y a quelque chose de bon à t'vendre là, j'sais pas où qu'y a pris ça>>. Pis là les gars venaient me voir pis : <<Ah peut-être demain matin j'en prendrais pour deux cents piasses>> pis là ça remonte tout l'temps. Crisse, c'est pus des affaires comme avant, c'est à coup de deux cents pis cinq cents pis de mille. Faque au fond, moé j'avais pas d'troubles avec ça. Moé j'avais l'argent pour l'acheter. J'allais tout l'temps chercher ma consommation avec ça. J'avais des connaissances aussi. [...] J'me faisais ploguer tranquillement pas vite au fil des années. (François, p. 15, lignes 13 à 14, lignes 17 à 36; p.16 , lignes 1 et 2)

Dans le cas d'Alexandre par contre, on sent que les amis de ce dernier ont agi comme un élément qui imposait en quelque sorte cette voie. En d'autres mots, le fait que tous ses amis œuvraient dans le secteur de la vente de drogues illicites a créé pratiquement une obligation pour lui de suivre le même chemin qu'eux. En fait, son témoignage représente un bon exemple de pairs déviants en tant que facteur de risque tel qu'identifié par Brochu (1995) :

J'étais pogné dans l'engrenage, j'étais dans le milieu, toutes mes chums dealaient euh, toutes mes connaissances, toute qu'est-ce qui tournait à l'entoure de moé, y'avait de la dope. J'étais dans le milieu de la dope carré, j'avais les deux pieds dedans. C'est eux-autres pis parce que j'étais là-dedans. Tsé euh, si je m'aurais tenu avec des vendeurs de souliers, toute ben j'aurais vendu des lacets. Mais là, c'était la dope. [...] J'ai rentré par choix ou par contrainte euh, ça s'est faite comme ça. Tsé euh, mon meilleur chum à l'époque ... y'en vendait de la dope. Pis c'est mon meilleur chum, c'était mon meilleur confident pis ça l'est encore estie pis on a tout le temps runné dans un milieu de même. Faque là, t'as le choix, tu dis je laisse tomber mon meilleur chum, parce que j'aime pas ses activités ou euh, je reste là. Pis anyway, je consommait faque crisse. Tu as pas le choix, t'as pas le choix, parce qu'en consommant, en prenant ta dope de ton meilleur chum, t'es embarqué. T'es embarqué là dedans. Parce que c'est sûr que un moment donné ton chum y va te dire aye, rend moé service, va porter une bite de hasch, mais le faite de pogné la bite de hasch pis d'aller la mener, t'é là dedans, veut, veut pas. (Alexandre, p.42, lignes 1 à 10, lignes 17 à 20; p.51, lignes 38 à 51; p.52, lignes 5 à 13)

Maxime poursuit dans le même sens en soulignant que son initiation à ce milieu, c'est-à-dire à la revente de cannabis, a été influencée non seulement par le caractère lucratif de ce commerce, mais également par le fait de ses pairs dans le même milieu:

Moé dans ma tête c'est bon, j'vas faire de l'argent toute. Ben, d'l'argent pis tsé c'est mes chums là, c'était mes chums d'enfance aussi pour qui je vendais. Oké, je me tenais avec des gars de même. (Maxime, p.1, lignes 20 à 23)

Dans le commerce des drogues, le niveau hiérarchique où se situe l'entourage d'un individu demeure en soi important parce qu'il déterminera celui de la nouvelle recrue (Murphy et al., 1990). Quelle distinction peut-on établir entre l'individu qui fait son apprentissage à partir de la base et celui qui fait son entrée directement au sommet de la hiérarchie ? La principale repose sur le fait que le premier doit dépenser beaucoup de temps et d'énergie avant de développer des connections alors que le second se voit introduit, par ses relations, directement au sein d'importantes organisations (Adler et Adler, 1983). Bien que les auteurs aient rarement observé des trafiquants d'envergure ayant débuté à titre de revendeur, il n'en

demeure pas moins possible d'identifier un mouvement de progression résultant de nouveaux contacts chez des individus s'étant initiés à la vente de drogues depuis la base :

Je me fais approcher par quelqu'un d'autre pour être associé dans le même domaine, que là ça s'est mis à rouler comme ben, ben gros là. [...] Je montais tout le temps dans la dope. J'ai commencé à vendre du hasch. Un moment donné, j'vendais de la coke pis un autre moment donné, comme je te disais, y a un autre un gars qui m'arrive pis qui m'a dit on s'associe pis tout. Faque d'une shot, c'est venu assez gros merci. Là ça roulait au fond. (Jocelyn, p.8, lignes 26 à 28; p.9, lignes 25 à 30)

J'ai eu des offres avec des gars plus hauts encore. Là j'ai tombé propriétaire de club. J'ai tombé, j'étais propriétaire d'un club, c'était un pub. Pis là c'était la coke full pine là-dans. Mon boss ou mon actionnaire, c'était lui qui faisait de l'import-export. Colombie direct, import-export. Lui là, c'était full pine. Faque donc, j'tombais avec la coke le meilleur marché au ... peut-être pas au pays là, mais j'tombais avec la coke qui est la meilleure marché en ville. [...] J'avais des meilleurs prix faque j'pouvais être plus concurrentiel, mettons. Lui y avait les moyens pis toute. Faque les budgets étaient pus les mêmes pis euh mettons, les critères étaient pus les mêmes. (Mario, p.11, lignes, 36 à 43; p.12, ligne 1, lignes 6 et 7)

En somme, l'entourage, qu'on parle de sa famille ou de ses amis, influence le parcours des gens qui ont pénétré le marché de la vente de drogues illicites, d'une part, en déterminant leur niveau d'initiation et d'autre part, en favorisant leur intégration ou tout simplement, en provoquant leur progression au sein de ce marché. Mais si les propos recueillis amènent effectivement à comprendre que l'entourage d'un individu peut influencer son parcours dans ce milieu, ils ne peuvent permettre de conclure à un lien direct entre le fait d'être soumis à un environnement à risque et celui de s'initier à la vente de cocaïne. En d'autres termes, il demeure plausible d'affirmer que tous les individus qui s'adonnent au trafic de drogues ont dû établir des contacts avec ce milieu, que ce soit par l'intermédiaire de connaissances, d'amis ou de membres de la famille. Par contre, on ne peut prétendre que toutes les personnes qui possèdent les contacts nécessaires dans leur entourage pour intégrer ce milieu vont obligatoirement choisir cette voie. Un tel contexte augmente les risques, mais il ne faut pas omettre, comme le souligne Brochu (1995), de considérer les facteurs de protection³⁵ à l'égard d'un style de vie déviant qui existent également. Évidemment, une fois accepté au sein de ce commerce clandestin, l'individu devient quelqu'un à part entière de ce milieu avec tous les avantages et les inconvénients associés à ce statut.

³⁵ Les facteurs de protection sont des éléments au plan personnel ou environnemental qui, en quelque sorte, protègent ou évitent qu'un individu adopte un style de vie déviant. Voir Brochu (1995) à cet effet.

4.2. Le milieu du trafic de drogues : un facteur de maintien

Il apparaît qu'après avoir intégré ce milieu depuis un certain temps, il devient difficile de le quitter. Brochu (1995) suggère que la relation entre l'individu et son réseau social se présente comme un facteur pouvant expliquer le maintien et la transformation des comportements. En ce qui concerne plus particulièrement le milieu du trafic de drogues, Adler et Adler (1983) expliquent que le réseau social que développent les trafiquants de drogues durant les années investies dans ce commerce constitue un élément qui contribue à rendre difficile l'option de quitter ce milieu. En ce sens, les propos de deux interviewés supposent que leur attachement pour le milieu des drogues résulte non seulement du fait que celui-ci leur permet de gagner de l'argent, mais aussi parce que les gens qui en font partie sont devenus des amis :

Le milieu écoute, c'est sûr que je sais pas si je serais capable de tripper avec du monde à cravates là ... Ben c'est sûr que là, c'est parce que là c'est rendu que c'est mes chums, c'est tous mes amis là. M'détacher du milieu, c'est pas parce que je dépends là du milieu. J'en dépends parce que je fais de l'argent avec, j'en dépends pas parce que je consomme. (Benoît, p.8, lignes, 17 et 18, lignes 23 à 27)

J'ai continué la dope itou parce que tout le monde euh, veut, veut pas euh, ça s'arrête pas ça. Tu peux pas arrêter ça de même. Quand tu commences euh, l'autre euh hey ostie, moi aussi j'en veux pis. L'autre euh aussi tsé, pis là, ça commence de même estie au début, c'est rien que des chums pis là, ben tu te fais de plus en plus de contacts pis de chums dans le fond. (Christian, p.20, lignes 11 à 21)

En fait, pour en revenir à Benoît, bien que celui-ci ne soit pas un consommateur de cocaïne, son propos rejoint en quelque sorte le postulat proposé par Brochu (1995) à l'effet que le risque de dépendance ne se fait pas sentir que vis-à-vis du produit, mais aussi par rapport au réseau développé dans ce milieu, réseau qui peut devenir, chez certains vendeurs, le seul qu'ils aient. Selon le témoignage de Maxime, en ayant depuis longtemps restreint son réseau social à des personnes du milieu du trafic de drogues, il lui serait maintenant difficile d'établir des relations d'amitié avec d'autres individus. Dans cette optique, le milieu agit certainement comme un facteur de maintien :

C'est de la merde, c'est de la merde le milieu, ce milieu-là. Tu t'embarques là-dans, tu coules avec. Ben, c'est comme ça. Le milieu c'est de même ça marche. Tu t'impliques, tu t'impliques jusqu'au boutte pis t'as quelque chose. C'est sûr que y a beaucoup de monde qui sont capables d'aller jusqu'au boutte faque. [...] C'est long avant de pouvoir sortir de ce milieu-là. C'est long parce que j'ai tout l'temps vécu dans ce milieu-là. Je connais pas personne d'autre que ce milieu-là. C'est ben beau, mais on a pu 5 ans faque :<<Tu veux-tu être mon ami>>, ça marche pu. (Maxime, p.12, lignes 13 à 17, lignes 19 à 22)

Le sens du propos d'Alexandre suggère également que les règles du jeu du marché noir des drogues font qu'il peut être difficile à certains vendeurs d'en sortir, étant donné le caractère secret des informations que partagent les personnes de ce milieu. Certains départs peuvent apparaître comme des risques de dévoilement de ces informations :

Pis c'est essentiellement ça le monde de la dope. C'est la clique pis c'est barré, pis c'est hermétique comme c'est pas possible. Pis euh, c'est la loi du silence, c'est euh, tu embarques dans la clique, tu as le pied dedans là, c'est ben dur ressortir de là. C'est très très dur, parce que si tu ressorts de là, y'en a un qui va venir te récupérer pour d'autres choses, surtout si y te fais pas confiance pis qui pense que tu vas aller t'ouvrir la yeule pis euh, essayer de framer. Même à un petit niveau là, même des p'tits puschers de ville, c'est la même affaire qui se passe à gros niveau, dans les gros dealers en haut, mais le même principe s'applique estie dans le bas de la pyramide. (Alexandre, p.50, lignes 25 à 43)

Les consommateurs peuvent aussi contribuer à maintenir le vendeur dans ses fonctions. Marco explique qu'en ayant longtemps eu le statut de vendeur de cocaïne, certains individus font encore appel à ses services :

Le monde me connaisse quand même en étant un gars qui a vendu plusieurs années pis les gars ont besoin de toi, ils vont chercher quelque chose pis j'fais toujours ma cote d'agent là-dessus tsé bon. (Marco, p.21, lignes 21 à 24)

Christian vit aussi cette situation. Même s'il n'est plus aussi actif qu'avant, cet individu soutient avoir toujours des opportunités du fait qu'il a maintenant développé plusieurs contacts dans ce milieu:

J'en fais encore, j'en fais toujours quand j'ai l'occasion, mais pas plus, je cours pas après rien. Avant je courais après, c'est pas pareil ... Asteure, j'ai toujours l'opportunité d'en faire parce que tsé, je connais plein de monde, tu jases à plein de monde. Il dit hey, moi j'ai ça à vendre. L'autre dit moi je veux ça faque tsé, ils disaient, on fait la passe là tsé. (Christian, p.36, lignes 26 à 35)

Donc, à la lumière de ces quelques témoignages, il apparaît que le fait d'avoir développé un réseau social au sein du monde de la drogue constitue un obstacle pour ceux qui tentent ou qui désirent quitter ce milieu. Il convient de préciser que cela ne signifie pas que l'on contraint nécessairement ces personnes à demeurer dans ce commerce contre leur gré comme le suggère la croyance populaire et ce, en dépit que certaines personnes tendent à se sentir prisonnières du milieu. Par contre, ni les membres d'un réseau ni même les consommateurs ne sortent gagnants quand l'un des leurs quitte le milieu. Les premiers risquent de mettre en péril les secrets de leurs opérations tandis que les seconds

perdent un point d'approvisionnement. Dans ces conditions, tous ont intérêt à ce que l'individu demeure en poste surtout lorsqu'il s'agit d'un bon sujet. Ainsi, même s'il ne s'agit pas d'une manœuvre volontaire, le milieu de la drogue aura tendance à maintenir ses gens dans ce commerce.

4.3. Les règles du milieu et ses effets

Le marché clandestin des drogues illicites fait souvent appel à la loi du plus fort comme stratégie de gestion (de Choiseul-Praslin, 1991; Brochu, 1995; Brochu et al., 1997; Sommers et Baskin, 1997). Effectivement, au sein du système de vente de la drogue, des lois et des normes régissent les comportements entre les acteurs de ce milieu. Le phénomène de violence au sein du milieu des drogues se présente comme un mécanisme de contrôle social (Sommers et Baskin, 1997). Cette violence est non seulement utilisée pour régler des contentieux entre revendeurs et acheteurs (Brochu et al., 1997), mais elle sert la cause des trafiquants, soit comme stratégie de gestion du personnel (De Choiseul-Praslin, 1991, Sommers et Baskin, 1997) ou comme un moyen de préserver leur territoire de vente et de contenir la concurrence (de Choiseul-Praslin, 1991; Beauchesne, 1992; Sommers et Baskin, 1997). En ce sens, les propos de Marco, Francis, Benoît, Patrick et Jocelyn tendent à confirmer la présence de ces pressions tout en laissant voir également que ces menaces qui pèsent continuellement sur les gens de ce milieu ne sont pas sans influencer la trajectoire de ceux qui s'impliquent dans le milieu de la vente de drogues illicites. En effet, conscients de ces risques de violence au sein de leur milieu, deux des interviewés expliquent que, pour eux, progresser dans la hiérarchie aurait signifié l'augmentation des chances d'être victimisés, raison pour laquelle ils ont décidé de ne jamais dépasser un certain niveau :

Pis tu finis tu connais des personnes plus hot un peu pis ça joue plus dur, tu peux moins, tu peux moins retarder ton dealer. Tu montes un petit peu un moment donné dans hiérarchie, ça joue moins. [...] J'ai toujours arrêté à un certain niveau, là le niveau où ça devenait trop dangereux. (Marco, p.35, lignes 28 à 31, lignes 35 et 36)

[...] C'est parce que là c'est rendu, c'est une autre game rendu trop haut. C'est pu des chums, tu te méfies de tout le monde. J'aime mieux rester avec ma petite clique là. Ah oui, c'est hot là. Ça se promène tous avec des guns pis tout. Ciboire, les batchs pis tout, la guerre des bicycles. Ah mon dieu, ça m'intéresse pas pantoute. [...] Ah non, c'est trop violent [...]. La violence pis crisse t'es jamais en sécurité. Tsé j'veux dire, sont jamais safe ces gars-là. Tu le sais pas si un moment donné tu te feras pas péter un coup de trente sur le bord de la tête. [...] Non c'est ça, j'aime autant, c'est sûr que tsé quand tu marches drette là-dedans y est pas supposé rien arriver, mais tsé j'veux dire moi. Ça me tente pas de courir la chance. (Benoît, p.15, lignes 16 à 23; p.16, lignes 1 à 6, lignes 10 à 12)

La guerre territoriale entre bandes de motards criminalisés rivales qui prévalait au moment de l'étude au Québec (1997), et à laquelle Benoît fait allusion dans son propos, ne fait qu'accentuer les craintes d'être victime de violence à l'intérieur du milieu. Comme en font foi deux extraits d'entrevues, en plus d'agir sur le niveau d'implication des personnes faisant partie intégrante de ce milieu, cette guerre entre bandes rivales fait aussi craindre un séjour en détention :

Ben là j'ai peur là d'aller en dedans par exemple parce que là y'a la guerre du contrôle. Bordeaux c'est contrôlé par les Rocks Machines. [...] Chu comme pas avec eux-autres, c'est ça faque là j'ai la chienne un peu. Tant qu'chu dans (une autre aile) j't'en sécurité. Si j'reste trop longtemps pis qu'y vont m'transférer dans (une autre aile de la prison), j'va demander un transfert à St-Jérôme. [...] Mais j'ai quand même la chienne là j'peux te le dire. C'est ça, c'est une autre affaire, c'est une des raisons pourquoi que j'lâche aussi, tsé un moment donné tu t'dis crisse chu pu en sécurité. (Patrick, p. 35, lignes 36 et 37; p.36, lignes 1 et 2, lignes 5 à 10)

Non moi j'aime mieux être plus discret, pas de police pas rien dans mon entourage parce que ... j'aime mieux passer inaperçu tsé. C'est ça, le pénitencier j'veux pas y retourner, encore moins avec les Rock Machines, parce que quand j'les ai laissés moi, c'était les deux encore en même temps tsé ils commençaient à faire le nettoyage ben ils savent pas dans quel j'suis moi tsé. C'est comme bon euh, j'veux pas aller là, c'est ben ben clair. (Francis, p.24, lignes 28 à 39)

Nul doute que la violence constitue un moyen privilégié pour arriver à contraindre celui qui a contracté des dettes à les rembourser. Bien entendu, cette violence ou les menaces de violence sont habituellement dirigées du sommet vers la base de la hiérarchie. Comme en fait foi le témoignage de Marco, sa décision de quitter ce milieu n'éliminait d'aucune façon les risques de violence dus à ses dettes engendrées par son problème de consommation. Les pressions que subissait son fournisseur, et ami de longue date, n'ont fait que contribuer à augmenter les menaces déployées contre lui. Dans ce commerce, l'amitié importe peu à ce stade :

J'arrête de vendre, j'ai pas le choix, si j'veux arrêter de vendre, faut que j'paye qu'est-ce que je dois pis j'dois 9 000, oké j'devais 12 000, j'paye 3 000 que j'ai ... À mon pusher qui est mon ami depuis longtemps sauf que lui, ses gars à lui qui viennent le chercher c'est du monde très très pesant pis si tu payes pas, y te tirent, ils niaissent pas avec ça. Lui y'a plus le choix, il vient d'avoir des menaces parce qu'eux autres se sont fait buster des grosses quantités. [...] Faque moi il vient me voir pis là il me menace pis tout la patente pis là y'a pas le choix il dit : <<Écoutes ben si moi j'vas y passer, tu vas y passer toi avec>> en tout cas il dit : <<J'vas tes envoyer direct, j'ai besoin de 9 000 dollars>>, ça me prend ça pour le lendemain. (Marco, p.18, lignes 33 à 38; p. 19, lignes 1 et 2, lignes 7 à 11)

De plus, au sein de ce marché, le fait de s'approvisionner en drogues en court-circuitant un niveau hiérarchique de façon à augmenter ses propres profits constitue une dérogation aux règles internes et, par conséquent, une manière de s'attirer les foudres de son fournisseur habituel, voire de provoquer la suspension du parcours du vendeur de drogues. C'est ce que nous fait comprendre Jean-Pierre par son propos :

Faque là, j'ai passé par dessus toute, lui, pis le gars qui fournissait lui. J'ai été chercher quasiment le gros. Là, ça marchait pas là, y'avait pu ma commission là. Qu'est-ce que je lui achetais moé, il l'avait pus ça. Je payais moins cher, j'allais chercher ça direct en haut, j'avais du meilleur. Faque là, y vient me voir, les menaces, c'est ci, c'est ça. En tout cas, la police a été obligée de s'en mêler un peu parce que là, y m'envoyait du monde chez nous pis toute. En dernier, je dormais avec le fusil dans les mains. Tsé, la peur qu'y en aille un ostie qui vienne défoncer la porte. (Jean-Pierre, p.29, lignes 11 à 24)

D'autre part, outre le fait d'être une source importante de victimisation pour le consommateur, les dettes de drogues contractées et non remboursées affectent également les relations au sein même des réseaux de vente de la cocaïne. Ce type d'emprunt serait effectivement à l'origine de frictions, voire de conflits, entre les membres d'un système de vente de la cocaïne. En ce sens, Jocelyn explique que ce sont les pressions de son associé quant aux méthodes devant être employées à l'égard des mauvais payeurs, subordonnées à celles que lui faisait subir la guerre de contrôle des territoires que se livraient les bandes de motards criminalisés, qui l'ont poussé à mettre un terme à son implication dans la vente de cocaïne :

C'était style que je pouvais parler avec mon partner que lui y disait :<<Hey lui estie y nous doit tant, y faut faire de quoi, on y fait arracher la tête, on y fait faire n'importe quoi pis hey>>. Moi j'disais crisse on en fait de l'argent pardessus les oreilles. Il nous doit deux, trois milles là, mais m'as-tu aller y faire arracher la tête pour qu'après ça là m'as me ... Dans à peu près le même temps là, il y avait des troubles de contrôle là de gang de ... de bicycles là qui arrivaient pis disaient :<<Là c'est icitte que ça sort sinon ça marchera pas pis euh...>> Style de conneries de même. [...] Ben ça m'a donné assez la chienne pour dire euh j'oublie ça, pis collecte qui tu voudras, je te laisse tout ça pis euh oublie moi, j'suis pu là. (Jocelyn, p.8, lignes 14 à 26)

De son côté, Francis nous laisse comprendre que les dettes de drogues de certains consommateurs contractées lors de l'absence de son fournisseur lui ont valu la visite désagréable d'un tueur, la perte de sa propre clientèle et la fin de son implication dans ce milieu. Dans ce monde de méfiance, tout conflit passe par la menace :

L'autre quand y'est revenu de vacances y m'a dit à qui j'ai été en porter. Mais moé j'avais marqué lui j'y ai donné quatre sets pis wra wra wra pis y reste ça. Mais là les gars y'avaient pas d'argent pis y'en a qui sont poussés pis c'était comme, bon là y'était pas sûr, il voulait savoir si c'était vraiment moi qui avait pris le stock couvert. Là j'ai eu la visite de Mr. X, Mr. X c'était le tueur des Hells. La p'tite éconoline en bas avec 2 - 3 autres en bas pis le propri ... mon fournisseur pis y'est arrivé pis y a crissé son gun là pis wra, wra, wra. Y me lignait moé avec, tsé c'est comme on va mourir tous les deux. Y'a d'autres moyens de s'arranger, j'gagne tant, tant, tant, le réseau vaut tant, tant, tant, tsé par semaine ça faisait peut-être 2 500 mais tsé c'était pas à moi mais les connaissances y'en a qui sontaient à moi pis toute ça. Ça donne, ça donnait toutes les runners qu'on avait, ben tous les acheteurs en tout ça donnaient 2 500 par semaine. J'dois tant, tant, tant, j'va les rappeler, j'te les donne tu t'en occupes, merci bonjour. Pis tsé comme on a accepté ça, tsé c'est correct ça. [...] J'suis sorti du milieu. (Francis, p.13, lignes 8 à 39)

Bref, l'individu qui veut se tailler une place dans ce commerce, ou encore y monter doit imposer sa loi par la menace et la violence :

Faque là tu te mets à rouler gros, mais si tu veux rouler gros pis continuer là-dedans, ben c'est montre ton caractère, pis si lui y te paye pas ben fais-le planter, pis si l'autre te paye pas ben fais-le planter, pis fais toi connaître pour que mais que tu frontes tu te fasses payer. (Jocelyn, p.10, lignes, 5 à 13)

On s'promenait avec des couteaux après nous autres pis euh, une couple d'années après ça changé. On roulait encore d'la même manière, mais une couple d'années après ça changé, c'était pus des couteaux après nous autres, c'était des guns dans ceinture. C'était ça, fallait faire ça pour pouvoir garder encore le standing, garder le statut. Tsé, mettons pour être un vrai vendeur dans l'club, pour être à la hauteur des gars qui vendaient là avant moé, fallait que je s'aille aussi grave qu'eux autres. Faque donc, des fois j'étais obligé d'arriver pis euh ... Mettons un gars qui devait de l'argent à un autre, tsé d'la vieille gang...ben c'était à moé à intervenir. On pouvait arriver pis tsé, être vraiment négatifs, être violents pis toute pis faire des conneries. On pouvait être obligé de s'promener avec des guns, avec des guns. S'promener avec un gun dans ceinture, j'ai connu ça longtemps. Si je l'faisais pas là, si j'me promenais pas avec un gun ou un quarante ... mettons un trente-huit ou un quarante-cinq, si j'avais pas ça dans ceinture là, j'étais pas, c'était pas moé, j'étais pas un vrai tsé. (Mario, p.9, lignes 30 à 32; p.10, lignes 1 à 17)

Cette nécessité, voire cette obligation, pour les personnes impliquées dans le système de vente d'employer des méthodes brutales dont, à l'endroit des mauvais payeurs, ne convient pas à tous. Tel que discuté précédemment, les valeurs de l'individu dressent parfois un obstacle l'empêchant de perpétrer certains comportements. Dans son propos, Jocelyn nous fait effectivement comprendre que pour lui, cette exigence associée au statut de vendeur a contribué à ce qu'il quitte le milieu :

Moi là commencer à être obligé d'envoyer un gars pour collecter un gars qui faut qui y casse la gueule ou qui y casse une jambe ou que ... Pour moi, dans ma tête, c'était, c'était trop. [...] Moi j'ai crié après ben des gars qui me devaient de l'argent, mais m'a te dire quand vient le temps là d'être ben sérieux pis de dire mettons, exemple :<<Lui y me doit quatre milles, au pire aller m'as le faire descendre ou n'importe quoi>>. Oublies ça, j'suis pas capable de me rendre là. Pas capable. J'peux crier après quelqu'un pis y dire plein d'affaires de même, mais oublies ça. Ça se passera pas parce que moi, dans ma tête, que ça soit cinq cents, deux cents, mille, deux milles, cinq milles. Faire arracher une tête même pour cinq milles, moi j'trouve que ça ne vaut même pas la peine pis même peut-être pour vingt milles j'sais même pas si ça vaut la peine. (Jocelyn, p.9, ligne 16 à 36)

Marco poursuit dans la même veine en expliquant que son éducation de même que les valeurs morales qui lui ont été transmises l'empêchaient de progresser au sein de ce milieu :

Où fallait tu joues avec du gun pis des affaires de même, j'ai toujours arrêté là là. Moi j'me suis dit j'ai été trop bien éduqué en quelque part, j'en ai voulu à mon père un certain moment donné parce que j'me suis dit, de toute façon j'ai eu une très bonne éducation, les valeurs je les aies, les valeurs morales je les aies, je les ai juste pas mises en application pis j'me dis j'aurais quasiment aimé ça un moment donné avoir un père qui me bitche, qui me battait parce que j'me dis j'aurais pu monter très haut dans ça, un moment donné ça devient très payant on sait très bien. J'aurais pu, j'ai eu les contacts nécessaires un moment donné pour grimper les échelon,s mais je me suis toujours arrêté à un certain niveau parce que c'était de trop pour moi tsé. (Marco, p.35, lignes 36 à 40; p.36, lignes 1 à 9)

En ce qui a trait au phénomène de violence à l'intérieur du milieu de la drogue, ces deux derniers passages laissent comprendre, comme nous l'avons vu précédemment, que les décisions que prennent les individus sur la base de facteurs personnels ne sont pas sans influencer le parcours de chacun. Ainsi, les valeurs de Jocelyn ne lui permettaient probablement plus de persister plus longtemps dans ce commerce alors que celles de Marco lui interdisaient de progresser dans le système de vente de la cocaïne.

En fait, cette violence agit de différentes façons sur la trajectoire empruntée par les trafiquants de cocaïne. D'une part, pour éviter les actes de violence, un certain nombre d'individus vont maintenir leur participation à un niveau jugé sécuritaire selon eux. Effectivement, il semble clair qu'en s'imposant sur le marché de la cocaïne ou en montant la pyramide hiérarchique, il y a nécessité d'employer davantage les actes violents pour assurer sa mainmise autant sur la clientèle que sur les subalternes. En ce sens, la violence constitue un facteur qui paralyse le mouvement d'ascension pour

ce premier type de personne. D'autre part, on retrouve des individus qui prennent la décision d'interrompre leurs activités dans la vente de cocaïne parce qu'ils craignent trop d'être victimes de violence de la part de leurs supérieurs, soit en raison du climat malsain dans le milieu (guerre des motards, purge interne) ou du fait qu'ils ont dérogé aux règles internes. Enfin, il y a ceux qui mettent un terme à leur implication parce que leurs valeurs ne leur permettent pas d'utiliser la violence contre une autre personne. Ainsi, fait étonnant et aucunement documenté dans les études antérieures, la violence systémique favorise non seulement l'interruption en provoquant des craintes, mais aussi en confrontant l'individu face à ses valeurs. Cependant, d'autres facettes qui caractérisent le style de vie du monde des trafiquants viennent en quelque sorte compenser, ou tout simplement faire oublier, tous les désagréments pouvant résulter de cette violence. Examinons-en quelques-unes.

4.4. Un style de vie plutôt attirant ... celui des trafiquants de drogues

Précédemment, il a été question du fait que l'évolution personnelle de certains individus pouvait provoquer, avec le temps, une certaine perte d'intérêt pour le mode de vie généré par la vente de drogues illicites. Mais cela ne doit pas faire oublier que le caractère lucratif de ce commerce, la possibilité de vivre de manière excitante et la liberté associés à ce style de vie sont autant de dimensions qui contribuent à rendre ce milieu attirant.

A) Le caractère lucratif du commerce de drogues

Personne n'ignore que le trafic de drogues illicites constitue une activité extrêmement lucrative. De plus, bien que les individus occupant des positions au sommet de la hiérarchie, comme nous en avons discuté lors de la recension des écrits scientifiques, récupèrent la plus grande partie des profits, cela ne signifie pour autant que l'appât du gain représente un facteur négligeable chez ceux qui s'adonnent à cette activité aux échelons inférieurs. En effet, indépendamment du niveau hiérarchique, il demeure possible de soutenir, sans craindre de se tromper, que l'appât du gain représente un facteur qui influence la décision de s'initier à ce commerce; également, cet appât du gain gagne en importance au fur et à mesure que l'on gravit les échelons du marché, comme l'ont souligné certains auteurs (Adler et Adler, 1983; Hunt, 1990; de Choiseul-Praslin, 1991). Enfin, cet appât du gain est le principal attrait des non-consommateurs de cocaïne. Par exemple, Marcel qui, doit-on le préciser, n'a jamais consommé régulièrement de la cocaïne, considère l'appât du gain comme étant le seul facteur l'ayant motivé à rejoindre les rangs d'une organisation québécoise impliquée dans le transport et l'importation de grandes quantités (plusieurs kg) de cocaïne en provenance des États-Unis :

Mon plus gros crime c'est sûr que c'est être courrier pour des grandes organisations criminelles, mais c'était surtout pour l'appât du gain facile. Euh, ça j'ai rencontré quelqu'un, y m'a dit : « Marcel, tu veux-tu remplacer mon beau-frère, y est à Los-Angeles euh y panique », bon y me mettent ça dans les mains là 20 000 dollars. Tsé, j'en avais jamais vu autant d'un coup faque j'ai accepté tout suite sans réfléchir. C'est ça, c'est l'appât du gain facile. (Marcel, p.12, lignes 36 à 44; p.13, lignes 1 et 2)

Steve, qui lui non plus n'a jamais consommé de cocaïne, abonde dans le même sens. En fait, ce sont les problèmes financiers de cet individu qui l'auraient motivé à faire partie d'une organisation spécialisée dans l'importation de cocaïne :

Ben moé c'était une assez grosse cause là. Faque y ont pogné 700 kilos aux États-Unis. Euh, mon implication c'est j'étais le middleman, je ramassais l'argent pour du monde pis je la ramenaï à quelque place d'autre. Ça me payait 1 % de l'argent de qu'est-ce que je ramassais. Alors, moi je l'ai faite pour euh. [...] J'avais des problèmes financiers, au niveau des finances, alors c'est là qu'y m'ont approché pour faire ce travail-là. J'étais pas impliqué directement dans les ventes, j'ai jamais vu de la cocaïne, j'ai jamais su comment que ça marchait leur opération. Moé j'avais à faire que c'est que j'avais à faire, ce qu'on me disait de faire pis j'ai su tout ça quand je m'ai fait arrêter. Alors à ce niveau-là pour les opérations, j'étais pas au courant pantoute. Mais moé personnellement, c'était une question de finances. (Steve, p.1, lignes 6 à 10, lignes 17 à 24)

Benoît, impliqué dans une filière relativement bien organisée, tient des propos similaires en soutenant qu'en n'étant pas un consommateur de cocaïne, seul l'aspect mercantile de ce commerce a primé lorsqu'il s'est initié à la vente de cette substance psycho-active :

À minute qu'on a commencé, que j'ai commencé à en vendre, c'est sûr que c'était pour l'argent. C'était pas pour payer mes consommations parce que ... j'suis pas un consommateur de cocaïne, j't'un, j't'un fumeur faque. C'est pas trop long en vendre assez pour payer tes consommations. (Benoît, p.2, lignes 13 à 18)

Pour sa part, Jocelyn explique qu'en s'étant fait inculquer l'importance de l'argent et qu'en consommant plutôt occasionnellement, la recherche du profit demeurait à la base le principal objectif poursuivi et ce, bien que le sommet de son implication dans la vente de cocaïne se soit limitée à avoir sous ses ordres trois individus agissant à titre de revendeurs :

Ben faire de l'argent, j'me suis fait inculquer que ... ça l'air que c'était ben important pis ça prenait ça, pis c'est gage de succès pis de réussite, pis de qu'est-ce que tu voudras. C'est encore un paramètre d'apparence si tu veux que ... J'me suis fait

inculquer qui fallait faire de l'argent dans vie, que c'était de même que ça marchait. [...] Je consommait quasiment pas quand j'ai décidé de commencer à vendre là. Pis euh ... moi j'ai commencé pour faire de l'argent. Dans ma tête là, c'était pas pour me fournir ou pour pas en manquer ou n'importe quoi. C'était pour faire de l'argent en priorité. [...] Au début, moi c'était vraiment pour l'argent, je voulais faire de l'argent. (Jocelyn, p.2, lignes 15 à 20, lignes 29 à 33; p.3, lignes 8 à 11).

L'argent constitue aussi un facteur considéré par Christian lors de son initiation dans le milieu de la vente de drogues :

Au début euh, c'était ça. Je faisais ça euh pour faire un petit peu plus de cash pis euh en même temps avoir du fun, la tsé. J'avais du fun, je faisais plus d'argent pis je voyais plein de monde.. (Christian, p.22, lignes 14 à 18)

Ces propos viennent confirmer ce que plusieurs auteurs (Adler et Adler, 1983; De Choiseul-Praslin, 1991; Brochu, 1995) ont déjà affirmé, à savoir que l'aspect mercantile du trafic de cocaïne constitue un motif considéré dans la décision de plusieurs personnes de s'investir dans ce commerce. D'autres, par contre, ne réaliseront qu'après avoir pris la décision de s'impliquer, que la vente de cocaïne peut devenir extrêmement lucrative. Dans le cas de François par exemple, le fait d'avoir pris conscience de cet aspect a eu pour effet de le faire progresser au niveau de son cheminement au sein de ce marché :

Je n'ai acheté une grosse affaire, on va n'en vendre un p'tit peu. J'ai jamais arrêté ça, j'ai vu que c'était payant toute ostie, c'est payant en tabarnack. Moé j'achetais ça en grosse quantité et plus, j'achetais ça, j'ai commencé à l'once pis un moment donné j'étais rendu au kilo, grosse patente. J'ai jamais arrêté. (François, p.13, lignes 29 à 37)

Bien des gens sont portés à croire qu'il s'agit là des deux seules façons dont se fait sentir l'influence du caractère lucratif du commerce de la drogue. Or voilà qu'en constituant une activité permettant d'obtenir des bénéfices pécuniaires importants, la vente d'un produit tel que la cocaïne contribue à faire échouer celui qui prend la décision de se retirer de ce commerce. Ou encore, cet aspect favorise la réintégration au sein de ce marché. Par exemple, Adler et Adler (1983) soutiennent que parmi les individus qui prennent spontanément la décision de suspendre leurs activités dans le domaine du trafic, plusieurs échouent parce qu'incapables de gagner assez d'argent pour maintenir le même niveau de revenus développé au sein du monde des drogues. C'est le cas de Patrick :

Non, mais c'parce que c'tellement payant à quelque part faque tu t'dis, tsé quand t'es cassé là, j'ai déjà essayé d'sortir de ça une fois, j'me su reviré, chu sorti j'ai été honnête deux mois. [...] Tabarnack, manger du baloné à toué jours là, ça viens-tu long! J'ai dit non, j'ai dit je retourne là-dans. Mais là, surtout là à c'moment-là j'étais pas sûr de c'que j'faisais. Là je l'sais. (Patrick, p.27, lignes 34 à 39; p.28, lignes 3 à 7)

Dans le même sens, le propos de Maxime suggère que sa retraite actuelle ne soit pas définitive. En fait, même s'il a réussi à se distancer de ce milieu depuis quelque temps, tout porte à croire que l'aspect lucratif en viendra à le faire réintégrer ce commerce :

Dans le monde qu'on est aujourd'hui, moé travailler au salaire minimum là, tu peux pas ... Moé gratter la cenne pour finir le mois, écoute j'veux rien savoir de ça. J'veux rien savoir de ces affaires-là. Faque le salaire minimum ... C'est ça. Moé aller travailler à 200 piasses par semaine ... J'aime autant faire ça, c'est comme ça que j'pense ça. J'en faisais 1 000 pis 2 000 par semaine tsé. Dans l'trafic. (Maxime, p.6, lignes 21 à 27; p.7, lignes 1 et 2)

Ces propos permettent de réaliser qu'il devient difficile d'aborder les démissions annoncées par ces individus œuvrant dans ce milieu comme étant des retraites finales, considérant qu'il n'y a pas que la consommation de drogues qui soit en jeu. Certains auteurs (Adler et Adler, 1983; Waldorf et al., 1994) soutiennent effectivement avoir observé cette tendance chez les trafiquants de drogues à faire plusieurs tentatives infructueuses avant de réussir à quitter définitivement le milieu. Ayant réussi à rejoindre, au début des années 1990, dix personnes de son échantillon initial composé entre 1974 et 1980, Adler (1992) soutient avoir identifié un certain nombre de facteurs qui affectent la réintégration des trafiquants de drogues au sein d'un travail légal. Ces facteurs tirent leur origine soit de la période précédant l'implication dans l'économie souterraine, de la phase active dans le milieu des drogues ou finalement, de l'épisode subséquent à la retraite. En ce qui a trait à la première phase par exemple, l'auteure suggère qu'il est nécessairement plus difficile pour l'individu qui débute sa carrière de trafiquant très jeune d'intégrer plus tard un emploi légal par contraste avec celui qui, avant de faire son entrée dans le monde des drogues au début de la trentaine, a investi quelques années dans l'obtention d'un diplôme post-secondaire et-ou dans une occupation légitime lui ayant permis d'acquérir un certain nombre d'intérêts et d'habiletés. Concernant la période active, la personne qui considère le trafic de drogues comme une activité à mi-temps venant en supplément d'une occupation légitime sera plus apte à renoncer à son implication dans le domaine des drogues que celle qui fait du trafic son occupation à plein temps de même que sa seule source d'entrée d'argent :

Je passais la presse à 12 ans, même plus de bonne heure, 11 ans. Après ça, à 12 ans, je travaillais dans un, non à 14 ans je travaillais pour un...un jardinier qui cultivait des, des, des légumes. C'est vraiment dans le champ. D'habitude, il prenait des gars de 16 ans, moi j'avais 14 pis il m'avait pris pareil. Pis après ça, j'ai travaillé dans une quincaillerie à 16 ans. Faque tsé, j'ai tout le temps travaillé pareil, mais j'avais ça, mais comme, c'est à côté tsé. Je le sais pas vraiment ce qui me motivait à travailler, c'est probablement mes parents ostie qui ont tout le temps travaillé tsé. Ça, veut, veut pas, c'est tout le temps l'exemple des enfants les parents faque moi je suivais ça, je travaillais pis. Il fallait travailler dans la vie pour gagner sa vie pis toute. Je travaillais pis justement, ça me donnait une bonne comparaison de l'argent gagné pis toute. Je disais que, j'ai tout le temps eu quand même une bonne valeur de l'argent faque tsé. Justement, je travaillais ostie pis j'en gagnais de l'argent pis je savais c'était quoi. (Christian, p.18, lignes, 27 à 38; p.19, lignes 1 à 15)

Enfin, en ce qui concerne la phase subséquente à l'épisode actif, l'opportunité d'obtenir un emploi légal satisfaisant demeure un élément déterminant dans la réussite ou l'échec d'une tentative de réintégrer la société, surtout si cette occupation comporte certaines similitudes avec le style de vie imposé par le milieu de la drogue, telles que la liberté et l'aventure. Par leurs propos, Jocelyn et Christian résument assez bien tous ces facteurs. L'opportunité d'avoir une occupation plutôt excitante qui de surcroît ne leur imposait pas une rigidité quant au style de vie, ces deux individus l'ont créée en fondant leur propre entreprise. De plus, ceux-ci expliquent de quelle manière les liens tissés à la fois avec l'économie souterraine et le milieu légal ont contribué à démarrer cette entreprise. En d'autres mots, on peut dire de ces liens qu'ils ont eu un effet combiné positif sur leur intégration au sein de l'économie légale. Effectivement, dans leur cas, le fait d'avoir entrepris ce projet a permis de maintenir chez eux un intérêt pour une occupation dite légitime alors que les gains financiers générés au sein du marché illégal ont quant à eux contribué au démarrage, voire au sauvetage, de ces entreprises durant les premières années :

Ben m'as te dire, ma compagnie ça date de '91. Pis m'as te dire, pour quitter le milieu d'aplomb, c'est en '94 - '95. Faque il y a les trois, quatre premières années, m'as te dire, qui étaient assez mentales merci. [...] Quand j'ai parti ma compagnie à dix-neuf ans là, j'ai lâché le cégep pis tout ça. Ça ça été la grosse crise chez nous parce que pour mon père ça avait pas d'allure que je lâche l'école parce que fallait que je fasse un médecin ou un avocat ou ben qu'est ce que tu voudras. Mais moi j'avais dans la tête que j'avais plus d'avenir là-dedans faque j'ai parti ma compagnie, mais j'ai jamais lâché de rouler dans l'illégal pendant ces trois, quatre années-là. Pis même que ça m'a aidé parce que, au début, la compagnie ça générât quasiment rien. Faque on a été un an à pas se prendre de salaire pantoute. Faque une chance que j'avais cette source de revenus là parce que sinon la compagnie se serait plantée c'est sûr. [...] Une chance que j'avais cette source de revenus-là illégale parce que sinon là, la compagnie y n'aurait peut-être pu là. Parce qu'au début, la première année, on était

pas capable de dire on va se prendre deux cents piasses par semaine, ça arrivait pas là tsé. (Jocelyn, p.7, lignes 16 à 19, lignes 22 à 37; p.8, ligne 1)

Ça m'a donné un élan. Ça met du vent dans les voiles en estie. Ça te donne de la confiance parce que tu sais que, même si t'arrives, tu bettes sur une job, même si t'arrives kif, kif, tu sais que au pire estie, on dealera un peu plus à soir pis c'est toute estie, je veux dire, c'est pas grave, ils ont pas payé les gars là. [...] Ben au début, c'est sûr que ça l'aide parce que ça te donne de la confiance pis ça donne euh une assurance au point de vue financier. [...] Je faisais du cash avec la dope pis euh, c'est ça, je payais mes affaires de la compagnie avec ça. Ça, ça l'a aidé en crise. Mettons que je faisais une job euh qui durait euh, je sais pas moi, une job d'un mois, pis j'avais besoin d'une couple de gars là parce que je faisais du terrassement. Les gars tabarnack euh, je les payais toute moi avec l'argent. Je prenais l'argent que je faisais sur la slide, je les payais pis euh, je les faisais payer plus tard là tsé, une couple de mois plus tard. Ça clairait mon argent en même temps. Ouain, c'était pas pire pour ça. [...] Ben là asteure euh, je deale pu ben, ben. Je me tiens plus sage, mais c'est la compagnie qui a pris comme le dessus parce que justement, j'ai trop d'ouvrages. (Christian, p.35, lignes 35 à 41; p36, lignes 1 à 3, lignes 8 à 12; p.44, lignes 5 à 8; p.45, lignes 21 à 35)

Ces extraits de témoignages viennent ainsi tempérer l'argument soutenu par Adler et Adler (1983) à l'effet que les entreprises servant de façades ne survivent pas longtemps lorsque leurs propriétaires prennent la décision de quitter le milieu du trafic et de se tourner vers elles comme alternatives. Dans les faits, Jocelyn et Christian confirment la possibilité de réaliser cette transition avec succès. D'autre part, ces dernières lignes, contrairement à la croyance populaire, nous enseignent que l'effet engendré par le potentiel lucratif du trafic de cocaïne sur le cheminement des individus n'est pas exclusivement celui anticipé à première vue, c'est-à-dire que cet aspect ne motive pas que des personnes à s'initier à ce commerce, il aide aussi à le quitter. De plus, lorsqu'on pousse l'analyse un cran plus loin, soit en s'attardant au rythme de vie mené par ces individus grâce aux bénéfices monétaires empochés par le biais du trafic de drogues illicites, on peut voir que le caractère lucratif joue aussi d'autres rôles.

Effectivement, c'est à juste titre que certains auteurs (Adler et Adler, 1983; Murphy et al., 1990) soutiennent que le style de vie rattaché aux énormes profits réalisés dans le milieu des drogues agit sur la trajectoire des individus impliqués dans ce commerce. De prime abord, selon ce qu'ont mentionné certains individus ayant participé à l'étude, l'argent empoché par le biais de la vente de drogues semble favoriser l'adoption d'un style de vie effréné. En étant rapidement gagné, l'argent perd de sa signification, et amène ces individus à prendre l'habitude de dilapider d'importantes sommes d'argent. Aucune préoccupation pour l'avenir, c'est le moment présent qui prime à

n'importe quel prix. En conséquence, bien que ce milieu puisse être extrêmement lucratif, l'avenir des gens qui y participent ne semble pas pour autant assuré. Parmi les nombreux témoignages qui dessinent le guide que suivent les trafiquants pour la gestion de leurs dépenses, c'est-à-dire le plaisir instantané, ce sont ceux qui suivent qui illustrent le mieux cette tendance répandue de vivre au jour le jour, de n'avoir aucune préoccupation pour l'avenir :

Tu te sens un petit peu plus en sécurité parce que tu fais de l'argent. Tsé à place de faire deux-trois cents par semaine t'en fais peut-être 5 000 par semaine ou 10 000, y en a qui font 100 000 par semaine. C'est sûr que tu vas te sentir un petit peu plus en sécurité, tu vas te sentir un petit peu mieux tsé. T'as pas de problème d'arriver à fin du mois, t'as pas de problème de payer ton loyer. Ça c'est sûr. Mais avec ça par exemple, t'as d'autres problèmes. Un moment donné tu vas trouver que peut-être que t'as fait, tu fais de l'argent, tu sais même pus où la mettre. C'est de garder l'argent, ça c'est pas facile de garder l'argent. (Steve, p.13, lignes 18 à 29)

J'sais pas estie, y me semble que tsé c'est pour ça l'argent, c'est pour la dépenser. Moi je le vois de même. Ben, parce qu'on la dépense, ça fait rire, mais on peut pas la serrer. On est obligé de la dépenser. (Benoît, p.9, ligne 32; p.10, lignes 1 et 2)

J'faisais beaucoup d'argent pis j'dépensais tout l'temps. C'était en restaurants, drogues, j'payais la traite aux chums pis toute le kit, c'était régulier ça, c'était tout l'temps, tout l'temps, tout l'temps. J'pouvais dépenser facilement sept-huit cent piasses par soir, tsé à n'importe quoi. J'aimais ça, c'est vrai que j'aimais ça. (Gilles, p.9, ligne 18 à 22)

J'ai chuté là-dans, j'étais jeune: les chars sports, les cigarettes. C'est la grosse vie, j'avais ma blonde, ma p'tite fille, j'étais ben. J'faisais la grosse vie : le bicycle, les chars sports, j'avais tout. Tsé j'étais vu comme quelqu'un d'important. Tsé, j'allais n'importe où, le monde y pouvait pas dire que j'étais pas ben. C'est moé qui a pris un luxe de vivre de même. (François, p.22, lignes 31 à 39)

En permettant de goûter au luxe, l'argent provenant du trafic de drogues engendre aussi une forme de dépendance envers un niveau de vie élevé. Dans de telles conditions, et comme l'ont également observé Adler et Adler (1983), les satisfactions de nature matérialiste que procure le milieu du trafic de drogues agissent à titre de facteurs de maintien :

Tsé veut dire, on sort le vendredi soir, pis si on est trop saoul, on couche au motel en ville, pis tsé veut dire. On va voir les games de hockey, on mange dans les gros restaurants euh ... on sort toutes les fins de semaine euh. Tsé veut dire, crisse on manque de rien, on va en vacances euh. On fait du bicycle tout l'été, on a une piscine euh, tatati, tatata tsé, on là. On manque de rien. [...] J'aime ben la vie de confort, le luxe pis c'est ça qui me tient là certain (lire : dans le milieu de la cocaïne). Ça aide. J'dis pas ça pour faire chier, mais j'aime ça estie, le gros luxe, c'est le fun câlice parce que moi m'écraser le cul dans le fond d'un sofa, à regarder la grosse télé. Écouter le gros système de son, tu comprends-tu? (rires). (Benoît, p.9, lignes 19 à 25, lignes 27 à 30)

Plus encore, l'argent gagné illégalement tend, comme Jocelyn le laisse comprendre, à enclencher un cercle vicieux au centre duquel l'individu augmente graduellement, plus ou moins consciemment, son rythme de vie ce qui par voie de conséquence nécessite inévitablement un accroissement des activités illicites en l'occurrence, le trafic de cocaïne :

L'argent que je faisais illégal, ça passait dans les partys icitte et là, dans les soupers, après ça dans les partys, pis n'importe quoi. Sur un bord pis sur l'autre. Faque là c'était l'argent tout le temps, mais c'était d'avoir de l'argent pour pouvoir rouler. Tsé pour pouvoir avoir un gros rythme de vie, d'aller souper au restaurant pis que ça coûte cent, cent cinquante, pis de trouver ça drôle là tsé. [...] Ça me coûtait tout le temps plus cher. Fallait tout le temps que je roule un peu plus gros. Pis que vu que ça faisait un bout que je faisais de l'argent illégal là tsé, je m'habituais, c'était pas pour faire un gros rythme de vie, mais je pognais ce beat là graduellement. Faque tsé cinq soirs je sortais, pis au lieu de me coûter cent piasses comme tout le monde pour sortir, je sortais au bar avec deux, trois cents piasses de plus dans les poches là. Crisse, c'était drôle pareil, le lendemain quand même que j'allais souper au restaurant pis ça me coûtait cent piasses, ça me dérangeait pas. Je faisais pas ça pour avoir un gros rythme de vie, mais vraiment parce que j'aimais l'argent pis j'aime dépenser pis euh ..., mais ça été graduel, plus ça l'a avancé plus je voulais sortir pis ça coûtera qu'est-ce que ça coûtera pis ça finira mais qui fasse soleil, n'importe quelle connerie. Ça tout le temps été de même pis en en ascension là. (Jocelyn, p.6, lignes 24 à 30, lignes 33 à 38; p.7, lignes 1 à 12)

Dans le même sens, Benoît considère qu'en gagnant d'importantes sommes d'argent et qu'en ayant moins de restrictions budgétaires que le travailleur salarié, il a non seulement plus de latitude lors de dépenses imprévues, mais il est aussi plus impulsif dans ses achats :

Tu décides de faire de quoi chez vous, pis oups. T'es en train de faire des rénovations, pis là, t'as besoin de quoi estie, là ça te coûte deux cents piasses, ben câlce, tu vas aller le chercher, ça te le prend crisse, faque envoie. J'attendrai pas une semaine de plus. C'est ça la différence. Ben, d'un salarié hebdomadaire. [...] Ben en tous cas, c'est sûr. Ah oui. J'suis ben impulsif, j'vas voir quelque chose, je l'veux tout de suite, ça niaise pas. Tsé, j'veux dire. Souvent je fais des mauvais achats à cause de ça. Ben parce que je dis je veux avoir ça, envoie la monnaie. Je pars avec ça. [...] Ah c'est sûr crisse euh ... le gars qui fait quatre, cinq cents piasses par semaine clairs. Moi je fais ça en deux jours. (Benoit, p.14, lignes 15 à 24; p.15, lignes 6 et 7)

Les sommes d'argent gagnées illégalement par le biais du trafic de cocaïne agissent définitivement à titre de facteur d'initiation, de maintien et de progression, voire de réintégration. Mais également, le caractère lucratif du commerce de drogues se manifeste également chez certains individus, comme

un moyen de quitter définitivement ce milieu en leur donnant accès à la vie qu'ils désirent. L'aspect lucratif n'est cependant pas l'unique attrait de ce milieu.

B) Le monde des drogues : un milieu plutôt excitant

La recherche de sensations représente un élément fréquemment cité comme étant à la base de l'accomplissement d'actes déviants. Que ce soit en ce qui concerne les actes délictueux ou la consommation de substances psycho-actives licites et illicites, certains auteurs (Brochu et Douyon, 1990; Groulx, Brochu et Poupart, 1992) soutiennent que chez les jeunes, ces comportements s'insèrent souvent dans une quête de plaisirs et de sensations. En ce qui a trait plus particulièrement au secteur du trafic de drogues, les risques et l'excitation associés aux opérations de ce commerce favoriseraient l'initiation de nouveaux individus (Adler et Adler, 1983). Jocelyn confirme ces constats en soutenant que la vente de drogues représente une activité doublement attirante en raison de son caractère lucratif et du fait qu'elle soit illégale, point particulièrement important selon lui pendant la période de rébellion qui caractérise l'adolescence. En fait, son témoignage sous-tend que ces deux éléments ont favorisé son intégration à ce commerce :

Veux, veux pas le mystère de l'illégal. La joie de passer par dessus des lois si tu veux. L'attrait de l'illégal pis en plus l'argent qui avait au bout. C'est sûr que quand tu pognes un bout de crise d'adolescence ou de rébellion ou qu'est-ce que tu voudras là. Tout ce qui s'appelle illégal est le fun au bout là. Pis c'est drôle parce que ça te, je le sais pas, ça te motive, ça t'estime. T'es bon parce que tu fais de quoi d'illégal, je le sais pas comment expliquer ça, c'est con là, c'est ... ça t'estime. Tsé c'est comme si tu disais euh ... moi, vos esties de lois, allez chier là. Je fais mon affaire, pis j'essaie de faire mon argent pis, tsé, c'est du je m'en foutisme si tu veux là. Dire vos esties de lois tsé. C'est dans ce temps là que j'avais perdu mes permis, pis moi dans ma tête, pognes moi pas de permis pis m'a payer à toutes les fois. J'ai payé neuf fois quatre cents piasses tsé. Un vrai épais. Moi dans ma tête j'ai pas de permis, mais je m'empêcherai pas de chauffer, pourquoi? J'suis pas mieux qu'un autre là. J'ai pas de permis, j'suis pas supposé de chauffer. (Jocelyn, p.22, lignes 34 à 36; p.23, lignes 1 à 15)

En fait, de ce propos semble se dégager une motivation à vouloir continuellement prendre le risque de défier l'autorité. Quant à Alexandre, celui-ci donne un sens particulier à ce sentiment d'excitation ressenti face aux risques encourus en faisant une analogie entre la première cigarette fumée à l'insu des parents et certaines opérations que nécessitent le trafic de cocaïne :

Aie, crisse quand tu as un once de coke avec toé là, t'es quelqu'un en estie, trompes toé pas là. Aie de la grosse dope, c'est dangereux, c'est hot, c'est de l'adrénaline. C'est

comme euh, fumer ta première cigarette en cachette. C'est la même affaire, tu peux te faire pogner mais faut que tu t'arranges pour pas te faire pogner. Là, ça demande beaucoup de toé là, ça demande de l'imagination, ça demande, estie, aller peser de la coke, tu peux pas aller faire ça n'importe où, faut que tu te trouves une place, faut que t'aye ça. Toute un paquet d'affaires faut que tu penses pis là c'est ah, c'est comme, le challenge. (Alexandre, p.54, lignes 15 à 30)

Ce sentiment d'excitation lié au fait de manœuvrer dans la vente de drogues constitue non seulement un motif qui favorise l'intégration de nouvelles recrues (Adler et Adler, 1983), mais de surcroît, il produit une sorte de mépris face au travail et au style de vie plutôt traditionnel. C'est à tout le moins la conception qu'entretient Patrick du travail routinier dénudé d'action par comparaison aux sensations fortes continuellement ressenties dans le commerce de drogues :

Mais à part ça, l'travail de shop pis de (soupir), métro-boulot-dodo là, j'pas fort là-dessus. Ça manque d'action, y'a pas d'action là-dans, tsé tu regardes une machine tourner! (Rires) Tu fais ça huit heures, tu finis, tu t'en vas faire ta commande, tu manges, tu dors, tu recommences. C'est qui a rien qui se répète (lire : dans le trafic de drogues). Tsé, y'a rien qui se répète, y'a d'action, d'adrénaline tout l'temps. [...] Ben, c'est ben, c'est jouer son avec sa vie, tsé t'as faite de quoi d'ta journée, tu l'sais qu't'as faite de quoi. Même si c'est considéré pas bien, y disent c'est d'argent facile, s'cuse-moé ben pardon mais c'est pas d'argent facile. T'as travaillé en crisse c't'argent-là, tu prends des risques au boutte, le mille piasses que tu fais par semaine, tu l'as mérité en crisse. Tu l'as mérité, tu t'es battu avec c't'argent-là pis toute. Faque c'est ça que j'aimais c'est qui a rien qui s'répète, y a tout l'temps d'quoi qui s'passe. (Patrick, p33, lignes 9 à 16, lignes 21 à 32)

De façon générale, il apparaît que le goût du risque serait un facteur qui favorise l'adoption de comportements déviants tel le trafic de drogues et, inversement, l'imprégnation dans un style de vie déviant décourage le retour à un rythme de vie plutôt traditionnel.

C) Le trafic de drogues, une occupation permettant une certaine liberté

La liberté s'inscrit, selon Adler et Adler (1983), au nombre des satisfactions que retirent les personnes de leur implication dans le trafic de drogues. Parmi les individus ayant participé à la présente recherche, un seul a abordé ce thème. Malgré tout, le propos de cette personne apparaissait assez révélateur de la liberté que peut procurer ce secteur d'activité pour lui consacrer quelques lignes. Tout d'abord, Benoît soutient que la latitude procurée par le fait d'agir dans le commerce de cocaïne lui permet de réaliser certaines activités sans qu'elles n'aient fait l'objet d'une planification. En d'autres mots, Benoît apprécie la possibilité de ne pas être prisonnier d'un horaire de travail contraignant :

Ah c'est sûr que c'est le fun, tu peux aller manger dans les gros restaurants tous les soirs, pis tsé t'as le goût de faire de quoi tu le fais. Un mardi après-midi, tu décides d'aller faire du ski, ben tu y vas tsé tu travailles pas là. C'est la grosse vie sale. [...] C'est le fun estie, quand tu dis euh ... sur le fly de même un après-midi t'es en train de prendre un verre pis tu dis on vas-tu manger euh ... au restaurant là. Y a rien qui t'en empêche. (Benoît, p.9, lignes 14 à 17;p.14, lignes 13 à 16)

Tu peux te permettre qu'est-ce que tu veux, c'est ça qui est le fun. Tu peux te prévoir des affaires. Tsé mettons t'as un show de, un show des Rolling Stones un mercredi soir, ben ça t'écoeure pas d'y aller parce que jeudi matin tu travailles à huit heures. (Benoît, p. 27, lignes 1 à 6)

De plus, étant l'une des têtes dirigeantes d'un réseau local de vente de cocaïne, Benoît laisse entendre qu'en fonctionnant par lui-même, ce commerce demeure peu exigeant. En fait, Benoît considère que son implication dans la vente de drogues lui procure une liberté quasi absolue :

Ah oui. Liberté quasiment absolue, quasiment. À part quelques petites responsabilités là. Là j'en ai plus parce que asteure j'ai un bar, j'ai des responsabilités pis plus d'ordre d'affaires là, mais pour la pharmacie, si tu veux, ça roule tout seul. (Benoît, p.27, lignes 9 à 13)

Il faut bien préciser que cette appréciation est celle d'un individu assez bien positionné dans la hiérarchie et que, par conséquent, elle ne témoigne pas de la réalité du vendeur de bar qui doit respecter un horaire de travail comme n'importe quel autre employé de ce type d'établissement ou du revendeur qui doit multiplier les transactions et parfois même se déplacer fréquemment au domicile du consommateur. Dans ces conditions, il est plausible de croire que le calcul pourrait être tout autre.

4.5. En bref ...

Par l'entremise de cette dernière section d'analyse consacrée au mode de vie du monde du trafic de drogues, nous avons pu constater que le parcours dans le commerce de cocaïne n'est pas toujours sous le plein contrôle de la personne, mais qu'il obéit aussi à des facteurs présents dans ce milieu marginal. Tout d'abord, personne ne peut prétendre pouvoir lancer sa trajectoire dans la vente de drogues illicites sans établir préalablement quelques liens avec des gens de ce milieu. L'établissement d'un réseau social au sein de ce milieu constitue un pré-requis pour débiter dans le trafic de drogues illicites que ce soit pour apprendre les rudiments associés à la fonction de trafiquant de drogues, ou tout simplement pour réussir à s'approvisionner en drogues. Dans ces conditions, tous

les éléments qui favorisent l'intégration d'un individu au sein de ce milieu peuvent à juste titre être considérés comme des facteurs d'initiation. Nous avons été en mesure de constater que les premiers contacts avec les gens de ce milieu pouvaient être initiés autant par des amis que par la famille. En fait, bien que dans la section précédente, les membres de la famille aient été identifiés comme ayant le pouvoir de provoquer l'interruption de la trajectoire illicite de l'un des leurs, ils peuvent aussi avoir l'effet contraire, c'est-à-dire favoriser l'intégration au sein du milieu en question d'une part, en facilitant l'établissement de contacts avec les consommateurs et les fournisseurs et d'autre part, en transmettant leurs connaissances du fonctionnement de ce commerce. Par ailleurs, à l'instar d'Adler et Adler (1983), l'analyse des propos tenus par les répondants de notre étude a permis de comprendre que certains types d'employés (ex.: employés de bars et discothèques) sont, par la nature de leur travail, plus exposés à développer des contacts avec des gens du milieu des drogues. En se trouvant des endroits propices à la circulation de drogues, les bars et les discothèques constituent des lieux qui semblent augmenter les chances d'intégrer le commerce de substances psycho-actives illicites.

Après avoir été accepté au sein de ce milieu depuis un certain temps, il semble, toujours selon les dires des individus interrogés, s'avérer plutôt difficile de le désert. Sous plusieurs angles, le milieu tend à maintenir les individus qui y participent dans la voie empruntée. En fait, il est apparu que ce milieu ne tarde pas à récupérer les personnes qui tentent d'interrompre leurs activités dans la vente de drogues si leur savoir est jugé menaçant. D'autre part, les relations d'amitié développées avec les personnes de ce milieu marginal comptent aussi parmi les éléments qui maintiennent des individus dans la vente de drogues. Certains ne désirent tout simplement pas mettre un trait sur ces relations alors que d'autres croient plutôt qu'il est trop tard pour penser développer un nouveau réseau social dans un autre milieu. En ce qui concerne cette dernière option, l'individu n'est pas nécessairement heureux de cette situation, il se sent même prisonnier de celle-ci. D'autres aussi seront contrariés par la violence qui règne au sein de ce marché noir.

La violence est considérée, dans plusieurs écrits scientifiques, comme un comportement intrinsèque à tous les marchés de drogues illicites (Sommers et Baskin, 1997). Celui de la cocaïne-crack se présente même comme le plus violent de tous (De la Rosa, Lambert et Gropper, 1990; Goldstein et al., 1989). Ce phénomène de violence, qui origine directement du système de vente des drogues, n'est pas sans conséquence sur le parcours poursuivi par les individus qui prennent part à la vente de drogues. Cette violence peut empêcher la progression, et même entraîner le ralentissement et

l'interruption d'une trajectoire dans le trafic de cocaïne. D'une part, des individus, par crainte d'être victimes d'actes violents, préfèrent ne pas trop progresser dans la hiérarchie. Sans remettre en doute cette décision, il apparaît que c'est à la base que l'individu a plus de chance d'être victimisé autant par les consommateurs que par ses supérieurs. D'autres, en réalisant les risques auxquels ils font face, préféreront diminuer le niveau de leurs activités. Pour ce qui est de ceux qui prennent la décision d'interrompre leur implication dans la vente de cocaïne à cause du phénomène de la violence, soit qu'ils craignent pour leur propre sécurité ou encore, parce qu'ils sont dans l'incapacité d'user de violence à titre de mode de gestion de leur commerce. En effet, les valeurs morales s'imposent, chez certaines personnes, tel un obstacle à la manifestation d'actes violents. Comme l'utilisation de la violence est particulièrement courante, voire nécessaire, dans le milieu du trafic de drogues, ces individus auront tôt fait de se rendre compte qu'ils ne sont pas vraiment dans leur élément. Là encore, l'orientation du présent rapport a fait en sorte de mieux comprendre la portée du phénomène de violence relié au trafic des drogues sur le cheminement des trafiquants de cocaïne. En s'attardant aux sens que l'individu donne à ses expériences, il devient possible de nuancer l'impact de la violence sur la trajectoire de la personne au sein de ce milieu : le contexte de vente (autant le contexte particulier entre le vendeur et son client que le contexte global dont le meilleur exemple constitue l'actuelle guerre des motards criminalisés), la personne et ses valeurs constituent des facteurs clés dans la compréhension de la dynamique entourant la relation violence-traffic. En fait, ces constatations vont à l'encontre de l'image populaire voulant que tous les participants au commerce des drogues soient des brutes qui n'hésitent pas à s'engager dans des actions violentes pour assurer leurs profits. Ainsi, si des facteurs inhérents aux règles du milieu du trafic peuvent influencer la personne et son cheminement, certains facteurs personnels peuvent également contrecarrer leur influence.

Ceci dit, le caractère lucratif du commerce des drogues reste malgré tout un important facteur d'attrait. Tout d'abord, la possibilité de faire des profits constitue, aux deux extrémités de la hiérarchie, un élément qui encourage l'individu à s'initier au commerce de drogues illicites. Bien entendu, et comme plusieurs écrits scientifiques le soutiennent, les individus qui s'impliquent dans les hautes sphères de ce milieu semblent encore plus motivés par cet aspect, ceux-ci développant que rarement un problème de consommation. De plus, en réalisant des profits, les personnes qui s'adonnent à la vente de cocaïne tendent à accroître leur rythme de vie ce qui, par conséquent, nécessite la progression ou le maintien de leurs activités illicites. Dans les faits, il s'agit là de l'une

des façons par laquelle l'aspect mercantile peut contribuer à maintenir l'individu dans ce commerce. De plus, pour certains, le trafic de cocaïne représente l'unique voie envisageable pour éviter la pauvreté. À cet égard, les décideurs devraient s'employer à trouver des moyens d'améliorer les conditions de vie et d'emploi dans les quartiers défavorisés, plutôt que de cautionner certains types d'interventions (la répression et la criminalisation) qui cherchent à combattre un marché impossible à arrêter.

Finalement, rappelons que l'excitation liée au fait d'agir dans un secteur illégal tel que le trafic de drogues de même que la liberté que procure ce type d'occupation figurent parmi les éléments qui encouragent certains individus à participer à la vente de ces substances psycho-actives illicites, soit en tant que facteur d'initiation ou de maintien. D'abord, selon ce que disent les interviewés eux-mêmes, le caractère illégal du trafic de cocaïne constitue un attrait du fait qu'il s'agit d'une façon de défier l'autorité. En procurant des sensations fortes, l'implication dans le trafic amène également l'individu à considérer le secteur légal du travail comme monotone du fait qu'il est dénué d'action. C'est en ce sens qu'on peut dire que cette caractéristique du trafic de la drogue favorise chez certains la poursuite des activités illicites. Enfin, nous avons été en mesure de comprendre que le trafic de drogues constitue une activité peu contraignante en terme d'investissement de temps. En étant plutôt flexible, les horaires de travail permettraient plusieurs libertés. Parce qu'un participant à l'étude, qui doit-on le dire occupe une position dans le sommet de la hiérarchie, affirme que le trafic de drogues lui procure une importante latitude dans ses temps libres, il ne faut pas pour autant croire qu'il en est ainsi pour tous.

CONCLUSION

Quiconque ne s'est jamais vraiment intéressé aux questions concernant les drogues illicites peut certainement identifier au moins un des facteurs favorisant une participation dans le commerce de ces substances. L'argent et la consommation constituent deux motifs que la plupart des gens sont en mesure de considérer. Le répertoire de facteurs associés d'une façon ou d'une autre à l'implication dans un domaine tel le trafic de cocaïne ne s'arrête cependant pas là. L'examen des études scientifiques permet en effet d'en répertorier un certain nombre d'autres. Là où les études recensées ne sont pas d'une très grande utilité, c'est au moment de tenter de déterminer quelles peuvent être les divers impacts d'un facteur en particulier sur le cheminement des trafiquants de drogues. En plus d'être très peu nombreuses, les études scientifiques qui ont tourné leur regard vers les facteurs qui interviennent sur la carrière des trafiquants de drogues n'ont pas opté pour une analyse dans une perspective globale de trajectoire. Conséquemment, ces écrits scientifiques se sont limités à n'identifier qu'un rôle joué par un facteur au lieu d'aborder chacun d'eux en termes de facteurs d'initiation, de maintien, de progression ou d'interruption. Pourtant, il apparaît tout à fait justifié, si ce n'est que pour susciter l'intérêt des intervenants du réseau judiciaire à se pencher sur des approches d'intervention et de prévention plus adaptées au secteur du trafic de drogues, de chercher à mieux connaître et à mieux comprendre non seulement les facteurs d'initiation, mais aussi ceux de maintien, de progression et d'interruption d'une trajectoire dans le domaine du trafic de cocaïne.

Orientée autour de cet objectif, l'analyse des récits livrés par les individus interrogés dans le cadre du présent rapport a fourni plusieurs éclaircissements quant aux divers types de facteurs qui agissent sur le parcours de l'individu œuvrant dans le commerce de cocaïne. La nécessité, lorsque vient le moment d'étudier les trafiquants de drogues, de considérer l'influence des divers facteurs comme étant variables en fonction de la personne, de l'état de sa consommation de drogue, de son environnement et de son rapport au milieu marginal du commerce de la drogue, voilà la principale constatation ayant émergé des données analysées. En d'autres termes, il semble impensable, suite au travail d'analyse effectué, de concevoir, d'une part, qu'un facteur puisse influencer identiquement l'ensemble des individus et, d'autre part, que l'impact (en termes de sens et d'importance) d'un facteur puisse être considéré comme immuable dans le temps. Sur la base de ce principe, les relations entre les divers facteurs identifiés et l'implication dans le commerce de cocaïne apparaissent effectivement plus clairement.

Tout d'abord, concernant la consommation de substances psycho-actives, en l'occurrence la cocaïne, le corpus soumis à l'analyse a effectivement permis d'arriver à une meilleure compréhension du véritable

impact de ce facteur sur la trajectoire du trafiquant. En terme de facteur d'initiation au commerce de drogues, ce qui est apparu le plus frappant est que la consommation n'intervient pas que chez ceux qui développent un usage problématique ou abusif de cocaïne. Même si les écrits scientifiques portant sur les consommateurs abusifs de cocaïne ou d'héroïne ne semblent pas dans l'erreur en soutenant que la majorité des individus dans cette position se lancent dans le trafic pour supporter leur consommation, les témoignages recueillis identifient le prix élevé du produit comme un élément non-négligeable dans le déclenchement d'une implication dans le trafic au même titre que l'état de la consommation, sinon plus. En d'autres termes, ce qui motive véritablement la personne à s'introduire dans la vente de drogues lorsque l'occasion se présente, c'est la possibilité de réduire le coût élevé du produit qu'impose le marché noir peu importe le niveau de la consommation. À cet effet, lorsque le consommateur occasionnel de cocaïne s'initie au commerce de ce produit, il devient effectivement difficile d'imputer à l'état de sa consommation l'emprunt de cette voie. De l'autre côté, lorsque le problème de consommation s'aggrave, l'individu n'a souvent plus l'organisation et les capacités pour demeurer dans ce commerce. Il ne devient pratiquement qu'un figurant dans le système de vente, raison pour laquelle il s'avère particulièrement difficile de considérer l'état de la consommation comme l'unique facteur d'initiation au trafic de la cocaïne. Cependant, la consommation s'inscrit clairement dans la liste des facteurs de maintien d'une trajectoire dans la vente de drogues. Comment effectivement réussir, tout en continuant à faire usage de cocaïne, à quitter ce commerce qui facilite l'accessibilité au produit, qui donne droit à des réductions sur le prix d'achat, qui se compose d'amis consommateurs ayant l'habitude d'étiqueter l'individu comme trafiquant même lors de ses périodes d'inactivités. Pour toutes ces raisons, la consommation impose que l'individu persiste dans ce commerce. Toutefois, à partir du moment où l'individu concentre son énergie sur sa consommation au point de désorganiser ses activités illicites, il y a probablement là un signe évident que son parcours dans ce domaine s'achève. À l'instar des données avancées par certains auteurs (Jekel et al., 1986; O'Brien Fehr, 1988; Erickson et al., 1994; Erickson et Weber, 1994; Brochu, 1995), les résultats obtenus dessinent la consommation problématique de cocaïne comme un élément qui affecte les conditions physiques et psychologiques de l'individu jusqu'à le contraindre soit à quitter définitivement le trafic, ou du moins à réduire considérablement ses activités. Fait étonnant qui vient contredire une croyance populaire, les témoignages recueillis ont permis de constater que les individus occupant un niveau hiérarchique d'importance ne sont pas à l'abri des répercussions de la consommation tout comme le fait de n'avoir aucun pattern de consommation problématique préexistant à l'initiation au trafic ne constitue aucunement une assurance en ce sens. En d'autres termes, il serait erroné de croire que les individus à la base de la pyramide seraient les seuls à subir les contrecoups de l'usage de la cocaïne. Personne ne semble véritablement à l'abri en ce domaine. En somme, à l'intérieur du marché de la cocaïne, la consommation et le prix élevé du produit ne donnent pas droit qu'à des profits; elle sert au

milieu des trafiquants à s'assurer d'une relève continue et illimitée de candidats. On pourrait même aller jusqu'à dire que l'usage problématique de cocaïne sert également la cause de ce milieu en maintenant les individus les plus expérimentés et en les écartant au moment où leur productivité est à son niveau le plus bas. Ainsi, pour les têtes dirigeantes de ce milieu, le produit mis en marché devient un excellent mécanisme de recrutement et de gestion du personnel qui le distribue.

D'autre part, les trafiquants interrogés nous ont également fourni des réponses plus éclairées quant à l'influence qu'exercent certains facteurs personnels sur leur parcours dans ce commerce. Tout d'abord, il y a confirmation de ce que des écrits scientifiques soutiennent (Langer, 1977; Adler et Adler, 1980; Waldorf et al., 1991) à savoir que le pouvoir conféré par le statut de trafiquant joue un rôle important au moment de la décision de s'engager dans le commerce de drogues. Cependant, les données recueillies permettent aussi d'avancer que cet élément lié au statut de trafiquant favorise le maintien et la progression de l'individu dans ce milieu. L'importance accordée par les individus à l'égard de ce facteur s'explique lorsqu'on comprend que ce pouvoir a non seulement plusieurs fonctions utilitaires (la possibilité de s'imposer auprès de son entourage, de combler des carences de l'estime de soi ou de compenser pour certains complexes), mais demeure accessible indépendamment du statut hiérarchique. Effectivement, le pouvoir ressenti n'est pas fonction du pouvoir réel consenti par le statut hiérarchique, mais dépend plutôt de la conception de la personne à cet égard. En fait, le trafic de drogues demeure une activité qui offre la possibilité à des individus de réaliser leurs ambitions personnelles et d'actualiser des valeurs de réussites qui leur ont été inculquées. En ce sens, le pouvoir devient à la fois la manifestation de leur réussite et l'objectif à poursuivre. Par ailleurs, le monde des trafiquants de drogues a aussi été dépeint comme un milieu qui produit l'effet inverse, c'est-à-dire qu'il provoque, chez l'individu, un épuisement du mode de vie déviant adopté. Dans la lignée des observations de Brochu (1995) à l'effet que le rythme de vie qu'impose le monde de la drogue favorise une diminution rapide de l'attrait qu'il représente, les propos des individus interrogés confirment qu'avec le temps, et l'évolution personnelle qui s'ensuit, le trafic devient une activité beaucoup moins attirante. Le stress subit dans ce commerce, la fatigue physique et psychologique ainsi que la diminution de la témérité constituent des éléments qui favorisent de nouvelles orientations quant aux choix de vie. Encore là, le commerce de la drogue se garantit d'une main-d'œuvre motivée par son renouvellement constant. Ceux pour lesquels le milieu du trafic ne leur procure plus de satisfaction s'en écartent eux-mêmes. Et contrairement à l'image véhiculée des trafiquants de drogues, il semble que la conscience sociale de certains individus se présente comme un obstacle à la poursuite d'une trajectoire dans la vente de cocaïne. Cependant, pour que l'individu prenne conscience des torts causés, il faut nécessairement que sa position hiérarchique lui procure l'occasion d'établir des contacts directs avec les usagers. Dans le cas contraire, cette prise de conscience devient plus ou moins probante.

À partir de l'examen des significations accordées aux facteurs environnementaux, nous avons pu constater des constantes par rapport à des aspects en particulier. Tout d'abord, et contrairement à ce que l'on serait porté à croire, les pressions de l'appareil judiciaire ne sont pas considérées comme une véritable menace pour les trafiquants de cocaïne. Dans l'ensemble, les trafiquants rencontrés, bien que conscients des risques d'arrestation, axent leur optimisme sur leur supériorité et leur capacité de déjouer les forces de l'ordre pour justifier que les pressions exercées par l'appareil judiciaire et les corps policiers ne figurent pas parmi les motifs pour quitter ce milieu. Cette tendance semble plutôt répandue puisque constatée par Waldorf et Murphy (1995) chez des trafiquants de cocaïne américains. L'impact de la répression peut même être positif pour le commerce de la cocaïne. Tel que le souligne de Choiseul-Praslin (1991), la répression sert la cause de ce commerce, entre autres, en permettant de justifier le prix élevé des produits et de se départir des individus les moins habiles à déjouer les forces policières. De plus, nous avons été en mesure de constater que les mécanismes économiques sur lesquels repose le marché des drogues illicites s'inscrivent parmi les facteurs qui favorisent la progression de l'individu dans ce commerce. En lançant continuellement de nouveaux produits, et en s'appuyant sur l'économie du marché, le milieu de la drogue n'éveille pas que la curiosité des consommateurs; il incite les trafiquants à la progression par la création d'une nouvelle demande que ce soit en offrant un produit plus rentable ou une plus grande possibilité de gravir les échelons. Ainsi, en tant que facteur environnemental, la demande pour un produit dans un milieu particulier a un impact non-négligeable sur le cheminement d'un individu. Il serait donc intéressant de connaître les effets engendrés par la popularité grandissante de l'extasy sur les trafiquants de drogues illicites.

La famille représente le facteur environnemental ayant la plus grande variabilité d'influence sur le parcours du trafiquant de drogues selon les récits analysés. Premièrement, les pressions familiales font définitivement partie des motifs qui poussent le trafiquant à quitter ce milieu. Selon la distinction établie par Chayer (1997) concernant ce type de pressions, nous avons effectivement pu prendre conscience de deux types de pressions familiales, c'est-à-dire les pressions directes et indirectes. Dans le premier cas, ces pressions se traduisent par des actions concrètes telles que les pressions ou les menaces par un ou des acteurs du milieu. Tandis qu'au niveau des pressions indirectes, c'est l'individu lui-même, suite à des changements familiaux (nouvelle relation amoureuse, naissance d'un enfant) qui se crée l'obligation de modifier son style de vie. Cependant, la famille a aussi l'effet contraire, c'est-à-dire qu'elle se classe parmi les groupes de personnes qui facilitent l'intégration au milieu de la vente des drogues illicites.

Effectivement, au même titre que les amis, les membres de la famille font partie des personnes qui

peuvent permettre à un individu non seulement d'intégrer ce milieu, mais aussi d'acquérir les connaissances et les habilités nécessaires pour s'y tailler une place. Car, il faut bien le dire, n'entre pas qui veut dans ce milieu. En fait, plusieurs aspects du monde du trafic vont influencer le parcours des gens qui y participent. Le fait de côtoyer des endroits propices à la circulation de drogues (ex.: bars, discothèques, arcades, etc.) facilite nécessairement l'établissement de contacts de même que la transmission de modèles comportementaux que seules les personnes d'expériences sont aptes à transmettre. Une fois accédé au statut de trafiquant, l'individu sera par contre confronté à certaines réalités. D'abord, le propos des individus interrogés laisse entendre qu'il devient particulièrement difficile de quitter ce monde après avoir, depuis un certain temps, restreint les contacts sociaux au sein de ce milieu. Par ailleurs, l'aspect excitant et lucratif lié au fait d'agir dans le trafic de cocaïne contribue aussi à maintenir l'individu dans ce commerce. D'une part, l'excitation ressentie par le trafiquant de drogues durant ses activités quotidiennes l'amène à dénigrer le travail légal considéré comme monotone alors que d'autre part, les sommes d'argent gagnées rapidement et facilement favorisent l'adoption d'un style de vie qu'un travail légitime ne peut être en mesure de satisfaire. Les données analysées illustrent également que pour certains, il y a eu possibilité de réintégrer un marché légal par l'entremise des gains illicites procurés par le trafic mais ce, seulement lorsque la personne a maintenu un intérêt pour une occupation légitime et que le trafic ne constitue pas la seule entrée d'argent. Finalement, en tant que phénomène étroitement associé au milieu des trafiquants, la violence agit définitivement sur le parcours du trafiquant de cocaïne, principalement à titre de facteur d'interruption. La crainte d'être victimisé, la rivalité pour le contrôle des territoires de vente et l'incapacité pour certaines personnes de s'adonner à des actes brutaux comme stratégies de gestion de la clientèle et du personnel dessinent certaines façons où la violence paralyse la progression ou incite à l'interruption d'une trajectoire dans le trafic de drogues.

À la lumière des constats ayant émergé, des questions persistent. Sans sombrer dans le débat opposant les tenants de la prohibition et les anti-prohibitionnistes, il demeure tout de même justifié de s'interroger sur la pertinence des mécanismes privilégiés actuellement pour s'attaquer aux trafiquants de cocaïne. Devons-nous réellement croire que la prohibition et la répression puissent éventuellement décourager toute personne d'y participer, alors que cette activité se présente comme une voie profitable pour plusieurs personnes dans le contexte actuel ?

Présentement, en matière de drogues illicites, le gouvernement québécois soutient favorablement les programmes de réduction des méfaits déjà mis en place (entre autres, la vente de seringues aux UDI et la prescription de méthadone), mais refuse d'aller de l'avant dans des projets tels que des lieux d'injection assistés ou la prescription d'héroïne. Un tel geste de la part du Québec serait probablement perçu comme

une dérogation à la législation fédérale en matière de drogues, et un affront à la position américaine. Tel que le soutient Beauchesne (1999), le véritable obstacle au changement en regard des drogues illicites vient des nombreuses contradictions entre les instances politiques locales et nationales, entre les instances juridiques et celles de la santé, mais surtout des pressions exercées sur les instances juridiques nationales par les Américains et certaines industries et bureaucraties pour le maintien de la prohibition et des politiques répressives. Dans de telles conditions, les instances gouvernementales concernées par le domaine des drogues entreprennent des actions contradictoires et, par le fait même, elles contribuent à entretenir un climat d'incertitude chez les personnes qui éprouvent des problèmes de consommation avec les drogues illicites. Ces oppositions donnent lieu à des situations où, par exemple, des ressources n'obligent pas leur clientèle en démarche thérapeutique à être abstinentes, où d'autres adoptent la perspective de réduction des méfaits et s'acquittent de distribuer des seringues stériles alors que des policiers persistent toujours à judiciairiser pour simple possession. Ces antagonistes peuvent de plus se perpétuer à l'intérieur même de l'administration du système de justice considérant que la vision des divers groupes professionnels diverge selon leur fonction, leur formation et leur personnalité (Laplante, 1985). En soi, rien ne semble permettre de croire que c'est en intervenant par la répression auprès du consommateur ou du petit vendeur, ni même auprès du plus gros d'ailleurs, que l'on risque d'avoir une quelconque incidence sur la consommation de drogues illicites. Jusqu'à présent, l'histoire tend à montrer que l'un des pires méfaits (mis à part le VIH) en ce qui concerne les drogues illicites, est sans aucun doute l'effet néfaste de la poursuite de ces mesures, c'est-à-dire la persistance d'un marché noir et ses conséquences. Effectivement, à ces contradictions, s'ajoutent un certain nombre d'effets pervers associés à l'approche prohibitive comme stratégie utilisée pour contrer les problèmes relatifs à la consommation de substances psycho-actives.

Parmi les effets pervers de la prohibition s'inscrivent, entre autres, la perpétration de crimes violents, les guerres de gangs, l'encombrement des prisons (Riley, 1994) de même que la répression d'usagers récréatifs de drogues, la corruption policière et le maintien d'un climat malsain pour aider adéquatement les toxicomanes (Beauchesne, 1992). De plus, en tant que marché noir, le milieu des drogues illicites détient un pouvoir extraordinaire autant sur sa clientèle que sur sa main-d'œuvre.

D'abord, le consommateur n'a pas de véritables droits face au prix et à la qualité du produit. Dans bien des cas, lorsqu'il s'agit d'un produit extrêmement coûteux tel la cocaïne, le trafic de drogues constitue une véritable porte de sortie pour le consommateur dont le budget est limité. En ce sens, les données recueillies ont très clairement montré que le coût élevé des produits à l'intérieur du marché noir incite l'individu à se faire trafiquant. Ainsi, et tout comme le souligne Beauchesne (1992), en permettant de

maintenir des prix élevés, la prohibition oblige les plus démunis à s'impliquer criminellement pour financièrement se procurer des drogues. Le contexte prohibitif est aussi en cause lorsque la personne s'initie ou persiste dans cette voie pour se faciliter l'accessibilité au produit ou pour s'assurer de la qualité de la substance consommée. En d'autres termes, l'accès au produit nécessite pratiquement que l'individu s'intègre au sein du marché noir.

En ce qui concerne la main-d'œuvre de ce commerce, plus particulièrement les trafiquants sans problèmes de consommation, les profits financiers consentis par une participation dans le trafic de cocaïne assurent également à ce marché un bassin quasi illimité de personnes prêtes à s'engager dans la vente de ce produit. Effectivement, le recrutement d'un personnel motivé n'est sans aucun doute pas problématique dans ce commerce où les bénéfices offerts sont aussi intéressants sur le plan financier que social (pouvoir, prestige, liberté). À ce sujet, c'est assurément l'illégalité de ces drogues, et la transgression des interdits qui en découle, qui leur procurent un caractère aussi prestigieux (Beauchesne, 1992) et excitant (Adler et Adler, 1985).

Également, il demeure possible d'avancer que le commerce clandestin des drogues illicites exerce un contrôle sur son personnel en s'assurant continuellement d'une main-d'œuvre toujours dynamique. En fait, si de Choiseul-Praslin (1991) illustre clairement que la répression s'acquitte efficacement de la régulation interne de l'entreprise des drogues illicites, les données recueillies montrent que le milieu en lui-même s'assure également de cette tâche. Le système de gestion du personnel basé sur la violence s'occupe rapidement d'écarter les moins aptes à fonctionner dans ce milieu, c'est-à-dire ceux qui dérogent aux règles internes et ceux qui sont incapables de faire valoir leur autorité par des actions brutales. Le style de vie imposé dans le monde des trafiquants permet aussi un renouvellement du personnel en conduisant rapidement à la retraite les personnes épuisées par le stress imposé, et par le fait même démotivées, de même que celles incapables de s'adapter à ce régime de vie. Seuls les plus audacieux, motivés et téméraires finiront par faire leur place. Aucun autre commerce légitime ne peut se vanter de contrôler aussi efficacement sa main-d'œuvre.

Dans ces conditions, il semble plutôt illusoire de croire que cette situation pourra changer dans le contexte prohibitif actuel. La conjoncture serait probablement différente si une instance quelconque s'acquittait de la vente, de la qualité et de la fixation du coût des substances psycho-actives. À défaut de rencontrer l'objectif impossible d'élimination de l'offre, cette perspective favoriserait néanmoins la mise en place

d'un climat favorable à la prévention et au traitement des toxicomanies. Cependant, tant que des stratégies à contre-courant seront maintenues, il s'avère difficile de s'attaquer efficacement à la consommation problématique de drogues.

BIBLIOGRAPHIE

- ADLER, P. A. (1994) Construction of Deviance : Social Power, Context and Interaction, Californie : Wadsworth Publishing Company.
- ADLER, P. A (1985) Wheeling and Dealing : An Ethnography of an Upper-Level Drug Dealing and Smuggling Community, New-York:Colombia University Press.
- ADLER, P. A. et ADLER, P. (1983) Shifts and Oscillations in Deviant Careers: The Case of Upper-Level Drug Dealers and Smugglers, Social Problems, 31, 195-207.
- ADLER, P. A. et ADLER, P. (1983) Relations between Dealers : The social Organisation of Illicit Drug Transactions, Sociology and Social Research, 67, 260-278.
- ADLER, P..A. et ADLER, P. (1982) Criminal Commitment Among Drug Dealers, Deviant Behavior, 3, 117-135.
- ADLER, P. A. et ADLER, P. (1980) The Irony of Secrecy in Drug World, Urban Life, 8, 447-465.
- ATKYNS, R.L. et HANNEMAN, G.J. (1972) Interaction Patterns Among Drug Dealers, Connecticut : The University of Connecticut.
- BALL, J. C., ROSEN, L., FLUECK, J. A. et NURCO, D.N. (1982) Lifetime criminality of heroin addicts in the United States, Journal of Drug Issues, 12, 225-239.
- BALL, J. C., SHAFFER, J. W. ET NURCO., D. N. (1983) The Day of Day Criminality of Heroin Addicts in Baltimore - a Study in the Continuity of Offence Rates, Drug and Alcohol Dependence, 12, 119-142.
- BACHELOR, A., et JOSHI, P. (1986) La méthode phénoménologique de recherche en psychologie, Québec : Les presses de l'Université Laval.
- BEAUCHESNE, L. (1988) L'origine des lois canadiennes sur les drogues, in P.Brisson (éd.), L'usage des drogues et la toxicomanie, Boucherville, Gaëtan Morin, 1, 125-136.
- BEAUCHESNE, L. (1992) La légalisation des drogues ... pour mieux en prévenir les abus, 2e Édition, Montréal : Méridien.
- BEAUCHESNE, L. (1999) Les récents débats en matière de politiques sur les drogues ou "Maman, l'empereur est nu!" in Actes du Congrès intitulé Drogues par injection : Enjeux pour la société, Montréal : Université de Montréal, 163-164, 12-14 mars.
- BECKER H. S. (1985) Outsiders : Études de sociologie de la déviance, Paris : Éditions A.-M. Métailié.
- BERGERON, J., LANDRY, M., ISHAK, L., VAUGEOIS, P. ET TRÉPANIÉ, M. (1992) Validation d'un instrument d'évaluation de la gravité des problèmes reliés à la consommation de drogues et d'alcool : l'indice de gravité d'une toxicomanie (IGT), Montréal : RISQ.
- BERTRAND, M. A., (1992) Drogues et droit de l'homme : La situation en Amérique du Nord. Le 10 Avril. Ligue Internationale Antiprohibitionniste, colloque présenté à Paris-Nanterre.

- BIBEAU, G. et PERREAULT, M. (1995) Dérives montréalaises : à travers des itinéraires de toxicomanies dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, Montréal : Boréal.
- BIERNACKI, P. et WALDORF, D. (1981) Snowball Sampling, Problems and Techniques of Chain Referral Sampling, Sociological Methods & Research, 10, 141-163.
- BLACKWELL, J. C. et ERICKSON, P. G., (1988) Illicit Drugs in Canada, A Risky Business, Scarborough: Nelson.
- BLUMSTEIN, A., FARRINGTON, D P. et MOITRA, S. (1985) Delinquency Carrers : Innocents, Desisters, and Persisters, in M. Tonry et N. Morris (ed.), Crime and Justice, An annual Review of Research, 6, Chicago: University of Chicago Press.
- BONNEMAIN, C. (1982) Toxicomane et justice, Rapport inédit, Centre national de la recherche scientifique, Centre d'études sociologiques.
- BOURDIEU, P., CHAMBOREDON, J.C. et PASSERON, J.C. (1973) Le métier de sociologue : Préalables épistémologiques, 2^e Édition, Paris : Mouton Éditeur.
- BROCHU, S., PARENT, I., CHAMANDY, A. et CHAYER, L. (1997) Victimisation et style de vie parmi un échantillon de toxicomanes incarcérés, Annale internationale de criminologie, 35, 131-154.
- BROCHU, S. (1995) Drogue et criminalité. Une relation complexe, Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- BROCHU, S. et GUYON, L. (1995) An Addiction Severity Index for Inmates, International Medical Journal, 2, 54-58.
- BROCHU, S. et DOUYON, A., (1990) La consommation de psychotropes chez les jeunes de 13 à 18 ans en centre de réadaptation, Montréal : C.I.C.C.
- BURNS, N. et GROVE, S. K. (1987) The Practice of Nursing Research : Conduct, Critique and Utilization, Philadelphia : W.B Saunders.
- BURR, A. (1987) Chasing the dragon, The British Journal of Criminology, 27, 333-357.
- CARPENTER, C., GLASSNER, B., JOHNSON, B. D., LOUGHLIN, J. et WOOD, E. (1988) Drug Selling and Dealing among Adolescents in Kids, Drugs, and Crime, Toronto : Lexington.
- CHAYER, L. (1997) Consommation de drogues et entrée en traitement en pénitencier : Le point de vue des détenus, Université de Montréal : Mémoire de maîtrise inédit.
- DE CHOISEUL-PRASLIN, C.H., DE (1991) La drogue, une économie dynamisée par la répression, Paris : Presses du CNRS.
- COMITÉ PERMANENT DE LUTTE À LA TOXICOMANIE (1996) La toxicomanie au Québec : des inquiétudes à l'action, Ministère de la Santé et des Services sociaux.
- DEMBO, R., HUGHES, L., JACKSON L. et THOMAS MIECZKOWSKI (1993) Crack Cocaine Dealing by Adolescents in Two Public Housing Projects : A Pilot Study, Human Organization, 52, 89-96.

- DOBINSON, I., (1989) Making Sense of the Heroin-Crime Link, Australian and New Zealand Journal of Criminology, 22, 259-277.
- EKLAND-OLSON, S., LIEB, J. et L. FURCHER (1984) The Paradoxical Impact of Criminal Sanctions : Some Microstructural Findings, Law and Society Review, 18, 159-178.
- ERICKSON, P.G. et WEBER, T.R., (1994) Cocaine Careers, Control and Consequences : Results From A Canadian Study, Addiction Research, 2, 37-50.
- ERICKSON, P. G., ADLAF, E.M., SMART, R.G. et G.F. MURRAY (1994) The Steel Drug : Cocaine and Crack in Perspective, Toronto: Maxwell Macmillan Canada.
- FAUPEL, C. E. et KLOCKARS, C. B. (1987) Drugs Crime Connections : Elaborations from Life Histories of Hard Core Heroin Addicts, Social Problems, 34, 54-68.
- FAUPEL, C. E. (1991) Shooting Dope : Career Pattern of Hard-Core Heroin Users, Gainesville:University of Florida Press.
- GHIGHLIONE, R., et MATALON, B. (1978) Comment interroger? Les entretiens, in Enquêtes sociologiques : théories et pratique, pp. 57-92, Paris : Armand Colin.
- GLASSER, B. et STRAUSS, A.(1967) The Discovery of Grounded Theory : Strategies for Qualitative Research, Chicago : Adline.
- GOLDSTEIN, P. J. (1987) Impact of Drug Traffic-Related Violence, Bulletin of the New York Academy of Medicine, 62, 509-516.
- GROULX, F., BROCHU, S., POUPART, J., (1992) Consommation de psychotropes, activités délictuelles et placement des adolescents en centre de réadaptation, Montréal : C.I.C.C.
- HUNT, D.E. (1990) Drugs and Consensual Crimes : Drug Dealing and Prostitution, in M. Tonry et J. Q. Wilson (éd.), Drug and Crime, Crime and Justice: A Review of Research, Chicago, The University of Chicago Press, 13, 159-202.
- HUNT, D. E. (1991) Stealing and Dealing : Cocaine and Property Crimes, NIDA Research Monography Series, The Epidemiology of Cocaine Use and Abuse, Rockville, MD, National Institute on Drug Abuse, 6, 107-122.
- JEKEL, J. F., ALLEN, D. F., PODLEWSKI, H., CLARQUE, N. DEAN-PATTERSON, S. et CARTWRIGHT, P. (1986) Epidemic Free-Base Cocaine Abuse : Case Study from the Bahamas, Lancet, 1, 459-562.
- JOHNSON, B. D., GOLDSTEIN, P. J., PREBLE, E., SCHMEIDLER, J., LIPTON D. S., SPUNT, B. et MILLER, T. (1985) Taking Care of Business : The Economics of Crime by the Heroin Abusers, Toronto : Lexington.
- JOHNSON, B. D., KAPLAN, M. A. et SCHMEIDLER, J. (1990) Days with Drug Vente : Which Drugs? How Many Transaction ?, in R. A. Weisheit (éd.), Drug, Crime and the Criminal Justice System, Cincinnati, OH, Anderson Publishing Co., 193-214.

- LANGER, J. (1977) Drug Entrepreneurs and Dealing Culture, Social Problems, 24, 377-385.
- LAPLANTE, J., (1985) Crime et Traitement, Montréal : Les Éditions Boréal Express.
- LEBLANC, M. et FRÉCHETTE, M. (1989) Male Criminality Activity from Childhood through Youth : Multilevel and Development Perspectives, New York : Springer-Verlag.
- MACCOUN, R. et REUTER, P. (1992) Are the Wages of Sin 30\$ an hour? Economic Aspects of Street-Level Drug Dealing, Crime and Delinquency, 38, 477-491.
- MICHELAT, G. (1975) Sur l'utilisation de l'entretien non-directif en sociologie, Revue française de sociologie, 16, 229-247.
- MORGAN, P. et JOE, K. A. (1996) Citizens and Outlaws : The Private Lives and Public Lifestyles of Women in the illicit Drug Economy, Journal of Drug Issues, 26, 125-142.
- MURPHY, S., WALDORF, D. et C. REINARMAN (1990) Drifting into Dealing: Becoming a Cocaine Seller, Qualitative Sociology, 13, 321-343.
- OLDEN, M. (1973) Cocaine, New York : Signet.
- POUPART, J. (1980) Méthodologie qualitative : Une sources de débats en criminologie, Crime and Justice, 7-8, 167-174.
- REUTER, P, MACCOUN, R., MURPHY, P. (1990), Money from Crime : A Study of the Economics of Drug Dealing in Washington, D.C., Santa Monica, CA: Rand.
- REUTER, P. et J. HAAGA (1989) The Organization of high-Level Drug Markets : an Exploratory Study, Santa Monica, CA : Rand.
- RILEY, D. (1994) La réduction des méfaits liés aux drogues : politiques et pratiques in P. Brisson (sous la direction de) L'usage des drogues et la toxicomanie, Vol.II, Montréal : Gaëtan Morin Éditeur, 129-150.
- SCHNEEBERGER, P. et BROCHU, S. (1995) Demandes et attentes des intervenants associés à la Sécurité publique et à la justice, Montréal, C.I.C.C.
- SCHUTZ, E. (1967) The Phenomenology of the Social World, Evanston : North-Western ,Universty Press.
- SCHUTZ, A. (1987) Le chercheur et le quotidien, Paris: Méridiens Klincksieck.
- SIDANI, S. et SECHREST, L. (1996) Analysis and Use of Qualitative Data, in E. R. Rahdert (ed), NIDA Research monograph series, Treatment for Drug-Exposed Women and Their Children : Advances in Research Methodology, Rockville, MD, National Institute on Drug Abuse, 166, 292-309.
- SPINELLI, E. (1989) The Interpreted World : An Introduction to Phenomenological Psychology, Newburg Park, Californie: Sage.

SOLOMON, R. M. et USPRICH, S. J. (1991) Canada's Drug Laws, Journal of Drug Issues, 21, 17-40.

SOMMERS, I. et BASKIN D. R. (1997) Situation or Generalized Violence in Drug Dealing Networks, Journal of Drug Issues, 27, 833-849.

TAYLOR, A. (1993) Women Drug Users ; An Ethnography of Female Injecting Community, Oxford, Clarendon Press.

TUNNELL, K.D. (1993) Inside the Drug Trade : Traffiking from the Dealer's Perspective, Qualitative Sociologie, 16, 363-381.

VAN CALOEN, B., (1995) La place et le sens donné par des consommateurs à leur usage de drogues lors de leur première demande de traitement dans un centre pour toxicomanes, Université de Montréal : Thèse de doctorat inédite.

WALDORF, D., MURPHY, S. (1995) Perceiving Risks and Criminal Justice Pressures on Middle Class Cocaine Sellers, The Journal of Drug issues, 25 , 11-32.

WALDORF, D., MURPHY, S. et LAUDERBACK, D. (1994) Middle Class Cocaine Sellers : Self-Reported Reasons for Stopping Cocaine Sales, Addiction Research, 2, 109-126.

WALDROF, D., MURPHY,S., REINARMAN, C. et JOYCE, B. (1977) Doing Coke: An Ethnography of Cocaine Snoters, Washington, DC: Drug Abuse Concil.

WALDORF, D., REINARMAN, C. et MURPHY, S., (1991) Cocaine Changes : The Experience of Using and Quitting, Philadelphie: Temple University Press.

WALDORF, D. (1973) Careers in Dope, New Jersey: Prentice-Hall.

WISH,E. D. et JOHNSON, B. D. (1986) The Impact of Substance Abuse on Criminal Careers, in A. Blumstein, J. A. Roth et C. A. Visher (éd), Criminal Careers and "Career criminals", Washington, National Academy Press, 2, 52-88.

WATTERS J. K. et BIERNAKI (1989) Targeted Sampling : options for the study of hidden populations, Social Problems, 36, 4516-430.

FORMULE DE CONSENTEMENT

**RECHERCHE EN INTERVENTION SUR LES SUBSTANCES
PSYCHACTIVES - QUÉBEC (RISQ)**

Projet de recherche sur la relation drogue/crime

Nom du participant à la recherche: _____

Date de naissance du participant: _____

J'accepte librement de participer au projet de recherche sur la relation drogue/crime. Ce projet est sous la responsabilité de monsieur Serge Brochu du département de criminologie de l'Université de Montréal. Les objectifs, les procédures et les implications de ma participation à ce projet de recherche m'ont été clairement expliqués par:

(nom de l'agent de recherche) _____

Je comprends que ma participation à ce projet comporte les engagements suivants:


1. J'autorise les membres de l'équipe de recherche à entrer en contact avec moi dans le but de répondre à des questionnaires de recherche.
2. J'accepte de rencontrer un agent de recherche à 3 reprises pour une entrevue enregistrée sur mon histoire de vie et répondre à deux questionnaires sur ma consommation d'alcool et de drogues ainsi que les six domaines qui peuvent être affectés par la consommation; état médical, relations familiales/sociales, état psychologique, emploi/ressources et situation légale.
3. Je comprends que les informations recueillies pour cette recherche demeureront strictement confidentielles. Seuls les résultats de groupes pourront être rendus publics et toutes les précautions seront prises pour préserver l'anonymat des participants. J'accepte que les membres de l'équipe de recherche aient accès aux informations recueillies dans la mesure où ces règles de confidentialité seront observées.
4. Ma participation à ce projet demeure volontaire et je peux me retirer à tout moment de la recherche. La décision de me retirer du projet ne m'affectera d'aucune façon.

ANNEXE

Pour toute question, représentation ou plainte concernant ma participation à ce projet, je puis m'adresser à Serge Brochu, directeur du Centre international de criminologie comparée de l'Université de Montréal, au numéro de téléphone suivant: 343-7065

ENGAGEMENTS DES CHERCHEURS

Les responsables de la recherche s'engagent par la présente à respecter toutes les conditions énoncées dans ce formulaire de consentement



Serge Brochu

Signature du participant _____ Date _____

Signature du témoin _____ Date _____